

John Stuart MILL (1843)

Systeme de logique déductive et inductive

**Exposé des principes de la preuve
et des méthodes de recherche scientifique**

LIVRE I : DES NOMS ET DES PROPOSITIONS

(Traduit de la sixième édition anglaise, 1865)
par Louis Peisse

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Gemma Paquet, mgsaquet@videotron.ca, professeure à la retraite du Cégep de Chicoutimi à partir de :

John Stuart MILL (1843),

Système de logique déductive et inductive.

Exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique

LIVRE I : DES NOMS ET DES PROPOSITIONS

Traduit de la sixième édition anglaise, 1865, par Louis Peisse
Librairie philosophique de Ladrangé, 1866.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh. Les formules ont été réalisées avec l'Éditeur d'équations de Word.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

La longue et pénible vérification de ce livre a été réalisée au cours de l'automne 2001 et de l'hiver 2002 par mon amie Gemma Paquet à partir d'une édition de mauvaise qualité imprimée en 1866. J'ai consacré une centaine d'heures à une seconde vérification et à la mise en page. S'il subsiste des coquilles, soyez indulgent(e) puisque le document numérisé était de qualité vraiment médiocre, mais vraiment. Gemma et moi ne sommes plus capable de le regarder tellement nous y avons consacré de temps.

Édition complétée le 3 mai 2002 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

[Avertissement du traducteur](#), Louis Peisse

Préfaces.

[De la première édition, 1843](#), par John Stuart Mill

[De la troisième édition](#), par John Stuart Mill

[De la première édition, 1865](#), par John Stuart Mill

[Introduction](#), par John Stuart Mill

- § 1. [Une définition ne peut être que provisoire au début d'une recherche](#)
- § 2. [La logique est-elle l'art et la science du raisonnement ?](#)
- § 3. [Ou bien la science et l'art de la recherche de la vérité ?](#)
- § 4. [La logique se rapporte aux inférences, et non aux vérités intuitives.](#)
- § 5. [Rapports de la logique avec les autres sciences](#)
- § 6. [Son utilité](#)
- § 7. [Définition de la logique](#)

LIVRE I : **DES NOMS ET DES PROPOSITIONS.**

Chapitre I. [De la nécessité de commencer par une analyse du langage.](#)

- § 1. [Théorie des noms. Elle est une partie nécessaire de la logique. Pourquoi ?](#)
- § 2. [Premier degré de l'analyse des propositions.](#)
- § 3. [Les Noms doivent être étudiés avant les choses](#)

Chapitre II. [Des Noms.](#)

- § 1. [Les noms sont les noms des choses, et non des idées.](#)
- § 2. [Mots qui ne sont pas des noms, mais des parties de noms.](#)
- § 3. [Noms généraux et singuliers.](#)
- § 4. [Noms concrets et abstraits.](#)
- § 5. [Noms connotatifs et non-connotatif ;](#)
- § 6. [Noms positifs et négatifs](#)
- § 7. [Noms relatifs et absolus](#)
- § 8. [Noms univoques et équivoques.](#)

Chapitre III. [Des choses désignées par les noms](#)

- § 1. [Nécessité d'une énumération des choses nommables. Les catégories d'Aristote](#)
- § 2. [Ambiguïté de la plupart des noms généraux](#)

I. [Sentiments ou états de conscience.](#)

- § 3. [Sentiments ou états de conscience](#)
- § 4. [Les sentiments doivent être distingués de leurs antécédents physiques.](#) - Des perceptions
- § 5. [Volitions et actions](#)
- § 6. [Substance et attribut](#)

II. [Les substances.](#)

- § 7. [Le corps](#)
- § 8. [L'esprit](#)

III. [Des attributs, et premièrement des qualités.](#)

- § 9. [Qualités](#)

IV. [Des relations.](#)

- § 10. [Relations](#)
- § 11. [Ressemblance](#)

V. [Quantité.](#)

- § 12. [Quantité](#)

VI. [Conclusion sur les attributs.](#)

- § 13. [Tous les attributs des corps sont fondés sur des états de conscience.](#)
- § 14. [Et de même tous les attributs de l'esprit](#)

VII. [Résultats généraux.](#)

- § 15. [Récapitulation](#)

Chapitre IV. [Des propositions.](#)

- § 1. [Nature et office de la copule](#)
- § 2. [Propositions affirmatives et négatives](#)
- § 3. [Propositions simples et complexes](#)
- § 4. [Propositions universelles, particulières et singulières](#)

Chapitre V. [De la signification des propositions.](#)

- § 1. [De la doctrine qu'une proposition est l'expression d'un rapport entre deux idées](#)
- § 2. [Doctrine qu'elle est l'expression d'un rapport entre les significations de deux noms](#)
- § 3. [Doctrine qu'elle consiste à rapporter une chose à une classe ou à l'en exclure](#)
- § 4. [Ce qu'est réellement la proposition](#)
- § 5. [Elle affirme \(ou nie\) une succession, une coexistence, une simple existence, une causation](#)
- § 6. [Ou une ressemblance](#)
- § 7. [Propositions à termes abstraits](#)

Chapitre VI. [Des propositions purement verbales.](#)

- § 1. [Propositions essentielles et accidentelles](#)
- § 2. [Les propositions essentielles sont des propositions identiques](#)
- § 3. [Les individus n'ont pas d'essence](#)
- § 4. [Des propositions réelles.](#) Distinction d'avec les verbales
- § 5. [Deux modes de représenter la signification de la proposition réelle](#)

Chapitre VII. [De la nature de la classification et les cinq prédicables.](#)

- § 1. [La classification.](#) Sa connexion avec la nomenclature
- § 2. [Les prédicables](#)
- § 3. [Genre et espèce](#)
- § 4. [Les espèces ont une existence réelle dans la nature](#)
- § 5. [Differentia](#)
- § 6. [Des differentiae en vue des résultats généraux et en vue de résultats spéciaux et techniques](#)
- § 7. [Proprium](#)
- § 8. [Accidens](#)

Chapitre VIII. [De la définition.](#)

- § 1. [La définition.](#) Ce que c'est.
- § 2. [Peuvent être définis tous les noms dont la signification est susceptible d'analyse](#)
- § 3. [La définition complète.](#) Ce qui la distingue de la définition incomplète
- § 4. [- et de la description](#)
- § 5. [Ce qu'on appelle les définitions de choses sont des définitions de noms](#) impliquant la supposition de l'existence de choses qui leur correspondent
- § 6. [Même alors que ces choses n'existent pas](#)
- § 7. [Les définitions, bien que toujours nominales, sont fondées sur la connaissance de choses correspondantes](#)

Avertissement du traducteur

Louis Peisse

[Retour à la table des matières](#)

C'est surtout comme économiste et publiciste que M. Stuart Mill est connu hors de son pays. Traduits en plusieurs langues ¹, ses principaux ouvrages relatifs aux sciences politiques et sociales ont rapidement acquis sur le continent la même publicité et la même faveur qu'en Angleterre. C'est à ces écrits qui, tous, dès leur apparition, ont fait sensation et excité un intérêt dont témoignent de nombreuses éditions, que M. Stuart Mill doit la haute notoriété politique qui lui a valu récemment, un siège au Parlement.

Mais, pendant qu'il se produisait avec tant d'éclat comme écrivain politique dans le domaine pratique des questions du gouvernement et de l'organisation des sociétés, il acquérait des titres non moins marquants comme penseur dans le domaine spéculatif de la philosophie. Son traité de *Logique* peut, en effet, être considéré comme l'effort le plus considérable et, à certains égards, le plus heureux de l'esprit scientifique moderne, pour édicter enfin ce code nouveau, ce *Novum organum* de la pensée et de la science que Bacon avait projeté et ébauché il y a trois siècles.

¹ En français, ses *Principes d'économie politique*, par MM. Dussard et Courcelles-Seneuil Du gouvernement représentatif. - *De la liberté*, par M. Dupont-White.

Telle est, du moins, malgré des dissidences et oppositions graves, l'opinion prédominante du public en Angleterre sur la valeur et la portée d'un livre qui, soutenu maintenant par le courant d'idées qu'il a si puissamment contribué à former et qu'il dirige encore, a conservé depuis près d'un quart de siècle l'originalité et, en quelque sorte, l'actualité de ses débuts ¹. Les tendances actuelles dans le même sens de la spéculation scientifique et philosophique lui assurent, en France, un accueil non moins favorable.

On a pu et dû, en publiant une traduction de cet important ouvrage, penser à y joindre un travail introductif d'explication, de commentaire et de critique. Mais la complexité et le vaste contour du sujet, le nombre et la difficulté des questions qu'il embrasse, exigeaient des développements d'une étendue que le plan de cette publication ne permettait pas.

Il a semblé plus convenable de supprimer ce travail, qui trouvera mieux sa place ailleurs, et de publier le *Système de Logique* de M. Stuart Mill sans autre préface que celles de l'auteur.

L.P.

¹ La première édition est de 1843. La cinquième, publiée vers la fin de 1862, a été épuisée en moins de trois années. La publication de la sixième, dans le courant de 1865, a retardé l'impression de la traduction qui avait été faite en très-grande partie sur la précédente, et qu'il a fallu rendre conforme à la dernière.

Préface

de la première édition, 1843

Par John Stuart Mill

[Retour à la table des matières](#)

Cet ouvrage n'a pas la prétention de donner au monde une nouvelle théorie des opérations intellectuelles. Son seul titre à l'attention, s'il en a un, est d'être une tentative, non pour remplacer, mais pour systématiser et réunir en un corps les meilleures idées émises sur le sujet par les écrivains spéculatifs ou suivies par les penseurs exacts dans leurs recherches scientifiques.

Rapprocher et cimenter les fragments détachés d'un sujet qui n'a jamais été traité comme un tout; harmoniser les portions vraies de théories discordantes au moyen de chaînons intermédiaires et en les dégageant des erreurs auxquelles elles sont toujours plus ou moins mêlées, exige nécessairement une somme considérable de spéculation originale. Le présent ouvrage ne prétend pas à d'autre originalité que celle-ci. Dans l'état actuel de la culture des sciences, il y aurait de fortes présomptions contre celui qui s'imaginerait avoir fait une révolution dans la théorie de la recherche de la vérité ou apporte quelque procédé fondamental nouveau pour son application. Le seul perfectionnement à effectuer maintenant dans les méthodes de philosopher (et l'auteur pense qu'elles ont grand besoin d'être perfectionnées) consiste à exécuter avec plus de vigueur et de soin des opérations qui sont déjà, du moins sous leur forme, élémentaires, familières à l'entendement humain dans quelque une ou quelque autre de ses applications.

Dans la partie de l'ouvrage qui traite du Raisonnement, l'auteur n'a pas jugé nécessaire d'entrer dans des détails techniques qu'on trouve exposés sous une forme si parfaite dans les traités de logique scolaire. On verra qu'il ne partage nullement le mépris de quelques philosophes modernes pour l'art syllogistique, bien que la théorie scientifique usuelle sur laquelle on appuie sa défense lui paraisse erronée ; et ses vues sur la nature et sur les fonctions du syllogisme fourniront peut-être un moyen de concilier les principes de cet art avec ce qu'il y a de fondé dans les doctrines et les objections des opposants.

On ne pouvait pas être aussi sobre de détails dans le Premier Livre qui traite des Noms et des Propositions, parce que beaucoup de principes et de distinctions utiles consacrés dans l'ancienne logique ont été graduellement exclus des ouvrages des maîtres qui l'enseignent; et il a paru désirable de les rappeler, et en même temps de réformer et rationaliser leurs bases philosophiques. Les premiers chapitres de ce Livre préliminaire pourront donc sembler à quelques lecteurs par trop élémentaires et scolastiques. Mais ceux qui savent de quelle obscurité est souvent enveloppée la théorie de la connaissance et des procédés par lesquels on l'acquiert par l'idée confuse qu'on se fait de la signification des différentes classes de Mots et d'Assertions, ne considéreront ces discussions ni comme frivoles ni comme étrangères aux matières traitées dans les Livres suivants.

Relativement à l'Induction, ce qu'il y avait à faire était de généraliser les modes d'investigation de la vérité et d'estimation de la preuve par lesquels tant de grandes lois de la nature ont, dans les diverses sciences, été ajoutées au trésor de la connaissance humaine. Que ce ne soit pas là une tâche facile, c'est ce qui peut être présumé par ce fait, que, même à une date toute récente des écrivains éminents (parmi lesquels il suffit de citer l'archevêque Whately et l'auteur du célèbre article sur Bacon dans *l'Edinburg Review* ¹ n'ont pas hésité à la déclarer impossible ². L'auteur a entrepris de combattre leur théorie de la manière dont Diogène réfuta les raisonnements sceptiques contre la possibilité du mouvement et en observant que l'argument de Diogène aurait été tout aussi concluant, quand même sa déambulation personnelle n'aurait pas dépassé le tour de son tonneau.

Quelle que soit la valeur de ce qu'a pu établir l'auteur dans cette partie de son sujet, il se fait un devoir de reconnaître qu'il en doit une grande partie à plusieurs importants traités, soit historiques, soit dogmatiques, sur les généralités et les méthodes des sciences physiques qui ont paru dans ces dernières années. Il a rendu justice à ces traités et à leurs auteurs dans le corps de l'ouvrage. Mais comme à l'égard d'un de ces écrivains, le docteur Whewell, il a souvent occasion d'exprimer des divergences d'opinion, il se croit plus particulièrement tenu de déclarer ici que, sans l'aide des faits et des idées exposés dans *l'Histoire des sciences inductives* de cet auteur, la portion correspondante de son propre livre n'aurait probablement pas été écrite.

¹ Lord Macaulay.

² Dans les dernières éditions de sa *Logique*, l'archevêque Whately observe qu'il n'entend pas dire que « des règles » pour l'investigation inductive de la vérité ne sauraient être établies, ou qu'elles ne seraient pas « éminemment utiles »; il croit seulement qu'elles seraient toujours vagues et générales et non susceptibles d'être démonstrativement formulées en une théorie régulière comme celle du syllogisme (liv. IV, chap. IV § 3), et il ajoute : « Qu'attendre l'établissement dans ce but d'un système apte à recevoir une forme scientifique témoignerait d'une confiance plus ardente qu'éclairée ». Or, comme c'est là expressément le but de la partie du présent ouvrage qui traite de l'induction, on reconnaîtra que je n'exagère pas la différence d'opinion entre l'archevêque Whately et moi signalée dans le texte.

Le dernier Livre est un essai de contribution à la solution d'une question, à laquelle la ruine des vieilles idées et l'agitation qui remue la société européenne jusques dans ses profondeurs donnent en ce moment autant d'importance pratique qu'elle en a eu dans tous les temps au point de vue de la spéculation, à savoir - si les phénomènes moraux et sociaux sont véritablement des exceptions à l'uniformité et invariabilité du cours général de la nature ; et jusqu'à quel point les méthodes, à l'aide desquelles un si grand nombre de lois du monde physique ont été rangées parmi les vérités irrévocablement acquises et universellement acceptées, pourraient servir à la construction d'un corps de doctrine semblable dans les sciences morales et politiques.

Préface

de la troisième édition.

Par John Stuart Mill

[Retour à la table des matières](#)

Depuis la publication de la deuxième édition, cet ouvrage a été l'objet de plusieurs critiques offrant plus ou moins le caractère de la controverse, et le docteur Whewell a tout récemment publié une réponse aux passages dans lesquels quelques-unes de ses opinions étaient discutées ¹.

J'ai examiné de nouveau avec soin les points sur lesquels mes conclusions ont été attaquées; mais je n'ai pas à exprimer un changement d'opinion sur des objets de quelque importance. Les quelques légères inadvertances que j'ai pu reconnaître moi-même ou signalées par mes critiques, je les ai, en général, corrigées tacitement; mais on ne doit pas en conclure que j'admets les objections faites à tous les passages que j'ai modifiés ou supprimés. Je ne l'ai fait souvent que pour ne pas laisser sur le chemin une pierre d'achoppement, lorsque le développement qu'il aurait fallu donner à la discussion pour placer le sujet dans son vrai jour aurait dépassé la mesure convenable dans l'occasion.

J'ai cru utile de répondre avec quelque détail à plusieurs des arguments qui m'ont été opposés, non par goût pour la controverse, mais parce que c'était une occasion favorable d'exposer plus clairement et plus complètement mes propres solutions et

¹ Cette réponse forme maintenant un chapitre de son livre sur la *Philosophie de la découverte*.

leurs fondements. En ces matières, la vérité est militante et ne peut s'établir que par le combat. Les opinions les plus opposées peuvent faire montre d'une évidence plausible quand chacune s'expose et s'explique elle-même ce n'est qu'en écoutant et comparant ce que chacune peut dire contre l'autre et ce que celle-ci peut dire pour sa défense, qu'il est possible de décider quelle est celle qui a raison.

Même, les critiques desquelles je m'éloigne le plus m'ont été très-utiles, en me signalant les endroits où l'exposition avait besoin d'être développée ou l'argumentation fortifiée. J'aurais souhaité que le livre eût été plus attaqué, car j'aurais pu probablement l'améliorer beaucoup plus que je ne crois l'avoir fait.

Préface

de la sixième édition, 1865

Par John Stuart Mill

[Retour à la table des matières](#)

Dans la présente édition (sixième), j'ai écarté un sujet de plaintes qui n'auraient guère pu se produire à une époque plus ancienne. Les doctrines principales de ce traité sont, en somme, compatibles avec l'une et l'autre des théories en conflit sur la structure de l'esprit humain (la théorie *a priori* ou Intuitive et la théorie Expérimentale), bien qu'elles puissent exiger de la première - ou plutôt de certaines de ses formes - le sacrifice de quelques-uns de ses ouvrages extérieurs. Je m'étais donc abstenu, autant que possible, comme je le disais dans l'Introduction, de pousser la recherche au delà du domaine spécial de la Logique jusques aux régions métaphysiques plus lointaines de la pensée, et je m'étais contenté d'exposer les doctrines de la Logique en des termes qui sont la propriété commune des deux écoles rivales de métaphysiciens. Cette réserve fut probablement dans les premiers temps une recommandation pour l'ouvrage; mais vint un moment où quelques lecteurs en furent mécontents. Voyant que continuellement la recherche s'arrêtait tout court par ce motif qu'elle n'aurait pas pu être portée plus loin sans entrer dans une plus haute métaphysique, quelques-uns furent enclins à conclure que l'auteur n'avait pas osé pousser ses spéculations dans ce domaine, et que s'il y était entré il en aurait probablement rapporté des conclusions différentes de celles auxquelles il était arrivé dans son ouvrage. Le lecteur a maintenant un moyen de juger si c'est là ou non le cas. À la vérité, je me suis presque entièrement abstenu, comme dans les précédentes éditions, de toute discussion des

questions. de métaphysique, un traité de Logique n'admettant pas, ce me semble, un autre plan; mais la place de ces discussions a été remplie par des renvois à un ouvrage publié récemment (*Examen de la philosophie de sir William Hamilton*), dans lequel on trouvera le surplus des recherches qui ont dû nécessairement être écourtées dans celui-ci. Dans quelques cas, peu nombreux, où c'était possible et convenable, comme dans la dernière section du chapitre III du Deuxième Livre, on a donné le résumé et la substance de ce qui est établi et expliqué plus au long et plus complètement dans l'autre ouvrage.

Parmi les nombreuses améliorations de moindre importance de cette édition, la seule qui mérite d'être particulièrement indiquée est l'addition de quelques exemples nouveaux de recherche inductive et déductive, substitués à d'autres que le progrès de la science a remplacés ou n'a pas confirmés.

SYSTÈME DE LOGIQUE

INTRODUCTION

Par John Stuart Mill

§ 1. Une définition ne peut être que provisoire au début d'une recherche

[Retour à la table des matières](#)

§ 1er. - On trouve chez les auteurs autant de diversité dans la définition de la Logique que dans la manière d'en traiter les détails. C'est ce qui doit naturellement avoir lieu toutes les fois qu'en un sujet quelconque les écrivains ont employé le même langage pour exprimer des idées différentes. Cette remarque est applicable à la morale et à la jurisprudence aussi bien qu'à la Logique. Chaque auteur ayant considéré diversement quelques-uns des points particuliers que ces branches de la science sont d'ordinaire censées renfermer, a arrangé sa définition de manière à indiquer d'avance ses propres solutions, et quelquefois à supposer en leur faveur ce qui est en question.

Cette diversité n'est pas tant un mal à déplorer, qu'un résultat inévitable et, jusqu'à un certain point, naturel de l'état d'imperfection de ces sciences. Il ne faut pas compter qu'on s'accordera sur la définition d'une chose avant de s'être accordé sur la chose même. Définir, c'est choisir parmi toutes les propriétés d'une chose celles qu'on entend devoir être désignées et déclarées par le nom ; et il faut que ces propriétés nous soient bien connues pour être en mesure de décider quelles sont celles qui doivent, de préférence, être choisies à cette fin. En conséquence, lorsqu'il s'agit d'une masse de faits particuliers aussi complexe que celle dont se compose ce qu'on appelle une science, la définition qu'on en donne est rarement celle qu'une connaissance plus

étendue du sujet fait juger la meilleure. Avant de connaître suffisamment les faits particuliers mêmes, on ne peut déterminer le mode le plus convenable de les circonscrire et condenser dans une description générale. Ce n'est qu'après avoir acquis une connaissance exacte et étendue des détails des phénomènes chimiques qu'on a jugé possible d'instituer une définition rationnelle de la chimie ; et la définition de la science de la vie et de l'organisation est encore matière à dispute. Tant que les sciences sont imparfaites, les définitions doivent partager leurs imperfections ; et si les premières progressent, les secondes progresseront aussi. Tout ce qu'on peut donc attendre d'une définition placée en tête d'une étude, c'est qu'elle détermine le but des recherches. La définition de la science logique que je vais présenter ne prétend rien de plus qu'exposer la question que je me suis posé à moi-même et que j'essaie de résoudre dans ce livre. Le lecteur est libre de ne pas l'accepter comme définition de la logique, mais, dans tous les cas, elle est la définition exacte du sujet de cet ouvrage.

§ 2. La logique est-elle l'art et la science du raisonnement ?

[Retour à la table des matières](#)

§ 2. - La logique a. été souvent appelée l'Art de Reasonner. Un écrivain ¹ qui a fait plus que tout autre pour replacer cette étude au rang qu'elle avait perdu dans l'estime des classes cultivées de notre pays, a adopté cette définition, mais avec un amendement. Pour lui la logique serait la Science, en même temps que l'Art du raisonnement, entendant par le premier de ces termes l'analyse de l'opération mentale qui a lieu lorsque nous raisonnons, et par le second les règles fondées sur cette analyse pour exécuter correctement l'opération. La convenance de cette rectification n'est pas douteuse. Une notion exacte du procédé mental, de ses conditions et de sa marche, est la seule base possible d'un système de règles destinées à le diriger. L'Art présuppose nécessairement la connaissance, et, sauf dans son état d'enfance, la connaissance scientifique ; et si chaque art ne porte pas le nom d'une science, c'est uniquement parce que souvent plusieurs sciences sont nécessaires pour établir les principes fondamentaux d'un seul art. Les conditions de la pratique sont si compliquées que pour rendre une chose *faisable* il est souvent indispensable de *connaître* la nature et les propriétés d'un grand nombre d'autres.

La logique, donc, est à la fois et la Science du raisonnement et un Art fondé sur cette science. Mais le mot Reasonnement, comme la plupart des termes scientifiques usuellement employés dans la langue commune, est plein d'ambiguïtés. Dans une de ses acceptions, il signifie le procédé syllogistique, c'est-à-dire le mode d'inférence qui pourrait, avec une exactitude ici suffisante, être appelé une conclusion du général au particulier. Dans un autre sens, Reasonner signifie simplement inférer une assertion d'assertions déjà admises, et, en ce sens, l'Induction a autant de titres que les démonstrations de la géométrie à être appelée un raisonnement.

Les auteurs de Logique ont généralement préféré la première de ces acceptions ; la seconde, plus large, est celle que j'adopterai moi-même. Je le fais en vertu du droit que je réclame pour tout auteur de donner par provision la définition qu'il lui plaît de

¹ L'archevêque Whately.

son sujet. Mais je crois qu'en avançant apparaîtront d'elles-mêmes des raisons suffisantes de la prendre, non comme provisoire, mais comme définitive. Dans tous les cas, elle n'entraîne aucun changement arbitraire dans la signification du terme qui, je pense, pris dans son sens large, s'accorde mieux que dans son sens restreint avec l'usage général de la langue.

§ 3. Ou bien la science et l'art de la recherche de la vérité ?

[Retour à la table des matières](#)

§ 3. - Mais le Raisonnement, même dans l'acception la plus étendue du mot, ne semble pas embrasser tout ce qui est compris dans l'idée plus ou moins juste qu'on se fait d'ordinaire du but et du domaine de cette science. Le mot Logique employé pour désigner la théorie de l'Argumentation, nous vient des logiciens aristotéliens, ou, comme on les appelle communément, des scolastiques. Cependant, même chez eux, l'argumentation n'était le sujet que de la troisième partie de leurs traités systématiques ; les deux premières traitaient des Termes et des Propositions, et, sous l'un ou l'autre de ces titres, de la Définition et de la Division. À la vérité, chez quelques-uns ces discussions préliminaires étaient introduites expressément et uniquement à cause de leur connexion avec le raisonnement et comme une préparation à la doctrine et aux règles du syllogisme. Cependant elles étaient toujours exposées dans les plus minutieux détails et avec beaucoup plus de développement qu'il n'en aurait fallu si elles n'avaient pas eu d'autre but. Les auteurs plus récents ont généralement entendu le terme comme les savants auteurs de la *Logique de Port-Royal*, c'est-à-dire comme équivalent à l'Art de Penser. Et cette acception n'est pas exclusivement particulière aux livres et aux savants. Même dans la conversation, les idées liées au mot Logique comprennent toujours au moins la précision du langage et l'exactitude de classification ; et peut-être entend-on plus souvent parler d'ordre logique ou d'expressions logiquement déterminées, que de conclusions logiquement déduites des prémisses. Pareillement, lorsqu'on dit d'un homme qu'il est un grand, un fort logicien, le plus souvent c'est moins à cause de la rigueur de ses déductions qu'à cause de l'étendue de ses ressources pour l'invention et l'arrangement des prémisses ; plutôt parce que les propositions générales requises pour aplanir une difficulté ou pour réfuter un sophisme s'offrent à lui avec abondance et promptitude ; parce qu'enfin sa science, en même temps qu'elle est étendue et solide, est toujours à son ordre pour l'argumentation. Soit donc qu'on se conforme à la pratique de ceux qui ont fait de ce sujet une étude particulière, soit qu'on suive celle des écrivains populaires et de la langue commune, on trouvera que le domaine de la logique comprend plusieurs opérations de l'esprit qui n'entrent pas dans la signification usuellement reçue des mots Raisonnements et Argumentation.

Ces opérations pourraient être introduites dans la circonscription de la science, et on obtiendrait par là l'avantage d'une définition très simple, si, par une extension du terme sanctionnée par de grandes autorités, on définissait la logique : la Science qui traite des opérations de l'entendement, humain dans la recherche de la vérité. Pour ce but en effet, la Nomenclature, la Classification, la Définition et tous les autres procédés sur lesquels la logique a pu vouloir étendre sa juridiction, sont essentiellement des auxiliaires naturels. On peut les considérer lotis comme des instruments inventés

pour mettre une personne à même de connaître les vérités qui lui sont nécessaires et de les connaître au moment précis où elle en a besoin. Ces opérations servent sans doute aussi à d'autres usages, par exemple, à communiquer aux autres la connaissance acquise; mais, eu égard à cette fin, elles n'ont jamais été, comprises dans le domaine spécial du logicien. Le seul objet de la logique est la conduite de nos propres pensées. La communication de ces pensées appartient à un autre art, la Rhétorique, entendue au sens large des anciens, ou à l'art plus étendu encore de l'Éducation. La logique ne veut connaître les opérations intellectuelles, qu'en tant qu'elles nous servent à acquérir et à manier et diriger pour notre usage notre savoir personnel. N'y eût-il qu'un être raisonnable dans l'Univers, cet être pourrait être un parfait logicien, et la science et l'art de la logique seraient pour ce seul individu ce qu'ils sont pour la race humaine tout entière.

§ 4. La logique se rapporte aux inférences, et non aux vérités intuitives.

[Retour à la table des matières](#)

§ 4. - Mais si la définition examinée en premier lieu ne contenait pas assez, celle qui nous est maintenant suggérée a le défaut opposé; elle contient trop.

Les vérités nous sont connues par deux voies. Quelques-unes le sont directement et par elle-mêmes ; quelques autres par l'intermédiaire d'autres vérités. Les premières sont des objets d'Intuition ou de Conscience ¹, les secondes d'Inférence. Notre acquiescement à une conclusion étant fondé sur la vérité des prémisses, nous ne pourrions jamais arriver par le raisonnement à une connaissance, si nous ne pouvions pas, avant tout raisonnement, connaître déjà quelque chose.

Nos sensations corporelles et nos affections mentales sont des exemples de vérités immédiatement connues par la conscience. Je sais directement et de mon chef que j'eus du chagrin hier, et, que j'ai faim aujourd'hui. Les faits qui ont eu lieu hors de notre présence, les événements racontés dans l'histoire, les théorèmes des mathématiques, sont des exemples de vérités connues seulement par voie d'inférence. Nous inférons les deux premières de l'attestation des témoins du fait ou des traces que ces événements ont pu laisser; la dernière, des prémisses établies dans les traités de géométrie sous le titre de définitions et d'axiomes. Tout ce que nous sommes capables de connaître doit appartenir à l'une ou l'autre de ces classes de vérités, doit être un des *data* primitifs ou une des conclusions qui peuvent en être tirées.

Quant à ces *data* originaux, à ces dernières prémisses; quant au mode de les obtenir ou aux caractères qui peuvent nous les faire distinguer, la logique, considérée comme je la conçois, n'a pas, du moins directement, à s'en occuper. Ces questions, en partie, ne sont pas un objet de science, et en partie, relèvent d'une science toute différente.

¹ J'emploie indifféremment ces termes parce que, pour la question présente, il n'est pas nécessaire de les distinguer ; mais les métaphysiciens restreignent d'ordinaire le nom d'intuition à la connaissance directe que nous sommes supposés avoir des choses extérieures, et celui de Conscience à la connaissance des phénomènes de notre propre esprit.

Pour tout ce qui nous est connu par la conscience, il n'y a pas possibilité de doute. Ce qu'on voit, ce qu'on sent, corporellement ou mentalement, on est nécessairement sûr de le voir, de le sentir. Il n'est pas besoin de science pour l'établissement de ces sortes de vérités; aucune règle d'art ne pourrait rendre notre connaissance plus certaine qu'elle n'est déjà par elle-même. Pour cette partie de notre savoir il n'y a pas de logique.

Mais il peut arriver que nous croyions voir et sentir ce qu'en réalité nous inférons. Une connaissance peut paraître intuitive et n'être que le résultat d'une inférence très rapide. Il a été longtemps admis par les philosophes des écoles les plus opposées que cette méprise a lieu à tout instant dans l'acte si familier de la vision. Bien plus, il a été reconnu que ce qui est perçu par l'œil n'est autre chose qu'une surface diversement colorée ; que lorsque nous croyons voir la distance, nous ne voyons en réalité que certains changements dans la grandeur apparente des objets et les degrés d'affaiblissement de la couleur ; que l'estimation de la distance des objets à nous est, en partie, le résultat d'une inférence très prompte fondée sur les sensations musculaires liées à l'adaptation de la distance focale de l'œil aux objets plus ou moins éloignés de nous, et, en partie, d'une comparaison (si rapidement faite que nous n'avons pas conscience de l'opération) entre la grandeur et la couleur apparentes d'un objet à tel moment et la grandeur et couleur du même objet ou d'objets semblables telles qu'elles apparaissent quand ils étaient tout à fait près, ou à un degré d'éloignement constaté de quelque autre manière. La perception de la distance par l'œil, qui ressemble tant à une intuition, est donc, en fait, une simple inférence basée sur l'expérience, inférence que nous apprenons à faire, et que nous faisons, en effet, de plus en plus correctement, au fur et à mesure que nous avons plus d'expérience ; bien que dans les cas ordinaires elle se fasse assez rapidement pour paraître identique aux perceptions réellement intuitives de la vue (la perception de la couleur) ¹.

C'est donc un point essentiel de la science qui traite des opérations de l'entendement humain dans la poursuite de la vérité, de rechercher quels sont les faits, objets directs de l'intuition et de la conscience, et quels sont ceux de simple inférence ? Mais cette recherche n'a jamais été considérée comme une partie de la logique. Sa place est dans une autre branche de la science mentale tout à fait distincte, à laquelle convient plus particulièrement le nom de Métaphysique, ayant pour objet de déterminer ce qui, dans la connaissance, appartient en propre et originellement à l'esprit, et ce qui y est construit avec des matériaux apportés du dehors. C'est à cette science que reviennent les hautes questions, tant débattues, de l'existence de la Matière, de celle de l'Esprit et de leur distinction ; de la réalité de l'Espace et du Temps, en tant que choses existant hors de l'esprit et hors des objets qui sont dits exister *dans* elles. Dans l'état présent de la discussion de ces questions, il est à peu près universellement admis que l'existence de la matière ou de l'esprit, du temps et de l'espace, est absolument indémontrable ; et que, si l'on en sait quelque chose, ce doit être par une intuition immédiate. A la même science appartient aussi l'étude de la Conception, de la Perception, de la Mémoire et de la Croyance; opérations intellectuelles toutes en exercice dans la recherche de la vérité. Mais le logicien, en tant que logicien, n'a à s'enquérir ni de leur nature, comme

¹ Cette importante théorie a été récemment contestée par un écrivain de réputation méritée, M. Samuel Bailey; mais je ne crois pas que ses objections aient en rien ébranlé les fondements d'une doctrine reconnue comme parfaitement établie depuis un siècle. J'ai exposé ailleurs ce qui m'a paru nécessaire pour répondre, à ses arguments (*Westminster Review*, octobre 1842 ; réimprimé dans les *Dissertations et discussions*, t. II).

phénomènes de l'esprit, ni de la possibilité ou impossibilité de résoudre quelques-unes d'entre elles en des phénomènes plus simples. A cette science doivent encore être renvoyées les questions suivantes et autres analogues : jusqu'à quel point nos facultés intellectuelles et morales sont innées, jusqu'à quel point des résultats d'association? si Dieu et le devoir sont des réalités dont l'existence nous est manifestée à priori par la constitution de notre faculté rationnelle, ou si les idées que nous en avons sont des notions acquises dont on peut assigner l'origine et expliquer la formation; et si la réalité de ces objets eux-mêmes nous serait révélée non dans la conscience et l'intuition, mais par preuve et raisonnement ?

Le domaine de la logique doit se restreindre à cette partie de la connaissance qui se compose de conséquences tirées de vérités antécédemment connues, que ces *data* antécédents soient des propositions générales ou des observations et perceptions particulières. La logique n'est pas la science de la Croyance, mais de la Preuve. Lorsqu'une croyance prétend être fondée sur des preuves, l'office propre de la logique est de fournir une pierre de touche pour vérifier la solidité de ces fondements. Quant aux titres qu'une proposition peut avoir à la croyance sur la preuve seule de la conscience (c'est-à-dire, au sens rigoureux du mot, sans preuve), la logique n'a rien à y voir.

§ 5. Rapports de la logique avec les autres sciences

[Retour à la table des matières](#)

§ 5. - La plus grande partie de notre connaissance, tant des vérités générales que des faits particuliers, consistant notamment en inférences, il est évident que la presque totalité, non-seulement de la science, mais encore de la conduite humaine, est soumise à l'autorité de la logique. Tirer des conséquences est, comme on l'a dit, la grande affaire de la vie. Chaque jour, à toute heure, à tout instant nous avons besoin de constater des faits que nous n'avons pas observés directement, non point dans le but d'augmenter la somme de nos connaissances, mais parce que ces faits ont par eux-mêmes de l'importance pour nos intérêts ou nos occupations. L'affaire du magistrat, du général, du navigateur, du médecin, de l'agriculteur est d'apprécier les raisons de croire et d'agir en conséquence. Ils ont tous à s'assurer de certains faits, pour ensuite appliquer certaines règles de conduite, imaginées par eux-mêmes ou prescrites par d'autres; et suivant qu'ils le font bien ou mal, ils accomplissent bien ou mal leur tâche. C'est là la seule occupation dans laquelle l'esprit ne cesse jamais d'être engagé. Elle appartient à la connaissance en général, et non à la logique.

La logique, cependant, n'est pas la même chose que la connaissance, bien que son champ soit aussi étendu. La logique est le juge commun et l'arbitre de toutes les recherches particulières. Elle n'entreprend pas de trouver la preuve, mais elle décide si elle a été trouvée. La logique n'observe pas, n'invente pas, ne découvre pas ; elle juge. Ce n'est pas à la logique à apprendre au chirurgien quels sont les signes d'une mort violente ; il doit l'apprendre par sa propre expérience ; ou par celle de ceux qui, avant lui, se sont livrés à cette étude particulière. Mais la logique juge et décide si cette expérience garantit suffisamment ses règles, et si ses règles justifient suffisamment sa pratique. Elle ne lui fournit pas les preuves, mais elle lui apprend comment et

pourquoi ce sont des preuves et le moyen d'apprécier leur valeur. Elle ne montre pas que tel fait particulier prouve tel autre fait, mais elle indique les conditions générales auxquelles des faits peuvent prouver d'autres faits. Quant à décider si un fait donné remplit ces conditions, ou s'il pourrait y avoir des faits qui les rempliraient dans un cas donné, c'est ce qui regarde exclusivement la science ou l'art intéressés à cette recherche.

C'est en ce sens que la logique est, comme l'a si bien exprimé Bacon, *ars artium*, la science de la science. Toute science se compose de *data* et de conclusions tirées de ces *data*, de preuves et de choses prouvées. Or, la logique montre quelle relation doit exister entre les *data* et la conclusion quelconque qui peut en être tirée, entre la preuve et la chose à prouver. Si ces rapports nécessaires existent et s'ils peuvent être déterminés avec précision, chaque science dans son investigation, comme chaque homme dans sa conduite, sont tenus de s'y conformer, sous peine d'arriver à de fausses inférences, de formuler des conclusions qui ne sont pas fondées sur la réalité des choses. Toute conclusion juste, toute connaissance non intuitive, dépendent de l'observation des lois établies par la logique. Si les conclusions sont rigoureuses, si la connaissance est réelle, c'est que ces lois, connues ou non, ont été observées.

§ 6. Son utilité

[Retour à la table des matières](#)

§ 6. - Nous pouvons donc, sans aller plus loin, résoudre la question si souvent agitée de l'utilité de la logique. S'il y a, ou s'il peut y avoir une science logique; cette science doit être utile. S'il y a des règles que tout esprit, avec ou sans conscience, suit nécessairement toutes les fois qu'il raisonne juste, il n'est guère besoin, ce semble, de s'enquérir s'il est plus probable qu'on observera ces règles, quand on les connaît, que quand on ne les connaît pas.

Une science peut sans aucun doute progresser et atteindre un assez haut degré de perfection sans le secours d'aucune autre logique que celle qu'acquiert empiriquement dans le cours de ses études tout homme pourvu, comme on dit, d'un entendement sain. Les hommes jugeaient de la vérité des choses, et souvent avec justesse, avant que la logique fût une science constituée, car sans cela ils n'auraient jamais pu en faire une science. De même ils exécutaient de grands travaux mécaniques avant de connaître les lois de la mécanique. Mais il y a des bornes à ce que peuvent faire les mécaniciens qui ne possèdent pas les principes de la mécanique, et à ce que peuvent faire les penseurs qui ne possèdent pas les principes de la logique. Quelques individus, grâce à un génie extraordinaire, ou à l'acquisition accidentelle d'un bon fonds d'habitudes intellectuelles, peuvent, sans principes, marcher tout à fait ou à peu près dans la voie qu'ils auraient suivie avec des principes. Mais la masse a besoin de savoir la théorie de ce qu'elle fait ou de connaître les règles posées par ceux qui la savent. Dans la marche progressive de la science, de ses problèmes les plus aisés aux plus difficiles, chaque grand pas en avant a toujours eu pour antécédent ou pour condition et accompagnement nécessaires un progrès correspondant dans les notions et les principes de logique admis par les penseurs les plus avancés; et si plusieurs des

sciences plus difficiles sont encore si défectueuses; si, dans ces sciences, il y a si peu de prouvé, et si l'on dispute même toujours sur ce peu qui semble l'être, la raison en est peut-être que les notions logiques n'ont pas acquis le degré d'extension ou d'exactitude nécessaire pour la juste appréciation de l'évidence propre à ces branches de la connaissance.

§ 7. Définition de la logique

[Retour à la table des matières](#)

§ 7. - La logique, donc, est la science des opérations intellectuelles qui servent à l'*estimation* de la preuve, c'est-à-dire, à la fois du procédé général consistant à aller du connu à l'inconnu, et des autres opérations de l'esprit en tant qu'auxiliaires de celui-ci. Elle renferme par conséquent l'opération de Nommer ; car le langage est un instrument qui nous sert autant pour penser que pour communiquer nos pensées. Elle comprend aussi la Définition et la Classification ; car ces opérations (mettant de côté tous les autres esprits hors le nôtre) nous servent, non-seulement pour rendre stables et permanentes et toujours disponibles dans la mémoire nos preuves et conclusions, mais encore pour classer les faits que nous pouvons avoir à rechercher, n'importe à quel moment, de manière à nous faire apercevoir plus clairement leur épreuve et juger avec moins de chances d'erreur si elle est suffisante ou non. Toutes ces opérations sont donc spécialement instrumentales pour l'estimation de la preuve, et, comme telles, elles font partie de la logique. Il y a encore d'autres procédés plus élémentaires en exercice dans toute pensée, la Conception, la Mémoire, etc. mais la logique n'a pas besoin d'en faire une étude spéciale, parce qu'ils n'ont avec le problème de la preuve aucune connexion particulière, et, mieux que cela, parce que ce problème, ainsi que tous les autres, les présuppose.

Notre objet, par conséquent, sera de faire une analyse exacte du procédé intellectuel qu'on appelle Raisonnement ou Inférence, ainsi que des diverses opérations mentales qui le facilitent; et, en même temps et *Pari passu*, d'établir et fonder sur cette analyse un corps de règles ou canons pour certifier la validité de toute preuve d'une proposition donnée.

Pour l'exécution de la première partie de cette tâche, je n'entends pas décomposer les opérations mentales dans leurs derniers éléments. Il suffira que l'analyse, aussi loin qu'elle ira, soit exacte, et qu'elle aille assez loin pour les applications pratiques de la logique considérée comme un art. Il n'en est pas de la décomposition d'un phénomène complexe en ses parties constituantes comme de l'analyse d'une série de preuves enchaînées l'une à l'autre et solidaires. Si un chaînon du raisonnement se brise, tout le reste tombe à terre; tandis qu'un résultat quelconque d'une analyse de phénomènes tient bon et conserve une valeur indépendante, quand bien même il nous serait impossible de faire un pas de plus. Viendrait-on à découvrir que les substances qu'on appelle simples sont en réalité des composés, la valeur des résultats obtenus par l'analyse chimique ne serait pas pour cela diminuée. On sait qu'en fin de compte toutes les autres choses sont formées de ces éléments. Que ces éléments eux-mêmes soient décomposables, c'est une autre question, sans doute fort importante, mais dont la solution ne peut altérer en rien la certitude de la science jusqu'à ce point-là,

J'analyserai donc le procédé d'inférence et les opérations subsidiaires autant seulement qu'il sera nécessaire pour bien établir et déterminer la différence de leur application, suivant qu'elle est correcte ou incorrecte. La raison de cette limitation de notre étude est évidente. On objecte d'ordinaire à la logique que ce n'est pas en étudiant l'anatomie que nous apprenons à nous servir de nos muscles ; exemple, du reste, assez mal choisi, car si l'action de quelques-uns de nos muscles est troublée par une faiblesse locale ou quelque autre altération physique, la connaissance de leur anatomie pourrait être très utile à la recherche du remède. Mais nous serions justement exposés à cette critique si, dans un traité de logique, nous poursuivions l'analyse du Raisonnement au-delà du point où une erreur qui s'y serait glissée doit devenir visible. En apprenant les exercices du corps (pour employer le même exemple), nous analysons et devons analyser les mouvements autant qu'il est nécessaire pour distinguer ceux qui doivent être exécutés de ceux qui ne le doivent pas. C'est jusque-là, et pas plus loin, que le logicien doit pousser l'analyse du procédé dont s'occupe la logique. La logique n'a aucun intérêt à pousser l'analyse au-delà du point où il devient manifeste que les opérations ont été, dans un cas donné, bien ou mal exécutées ; de même que la science de la musique nous apprend à distinguer les tons et à connaître les combinaisons dont ils sont susceptibles, mais non quel est dans chacun le nombre de vibrations par seconde ; ce qui, sans doute, est utile à savoir, mais pour un but tout à fait différent. L'extension de la logique comme Science est déterminée par ses nécessités comme Art ; tout ce dont elle n'a pas besoin pour ses fins pratiques, elle le laisse à une science plus vaste qui ne correspond à aucun art particulier, mais, en quelque sorte, à l'art en général, à la science qui traite de la constitution des facultés humaines, et à laquelle, il appartient de déterminer à l'égard de la logique, comme pour tous les autres côtés de notre nature mentale, quels sont les faits primitifs et quels sont les faits réductibles à d'autres. On trouvera, je crois, que dans cet ouvrage, la plupart des conclusions auxquelles on est arrivé n'ont de connexion nécessaire avec aucune vue particulière relative à cette analyse ultérieure. La logique est le terrain commun sur lequel les partisans de Hartley et de Reid, de Locke et de Kant peuvent se rencontrer et se donner la main. Nous pourrions, sans doute, avoir l'occasion de discuter certaines opinions détachées de ces philosophes, puisqu'ils étaient tous des logiciens aussi bien que des métaphysiciens ; mais le champ où se sont livrées leurs principales batailles est au-delà des frontières de notre science.

On ne peut pas certainement prétendre que les principes logiques soient tout à fait étrangers à ces discussions plus abstraites. L'idée particulière qu'on peut se faire du problème de la logique ne peut manquer d'avoir une tendance favorable à l'adoption d'une opinion plutôt que d'une autre sur ces sujets controversés, car la métaphysique, en essayant de résoudre son problème propre, doit employer des moyens dont la validité est justiciable de la logique. Sans doute elle procède avant tout par l'interrogation attentive et sévère de la conscience ou plutôt de la mémoire, et jusque-là elle échappe à la logique. Mais lorsque cette méthode se trouve insuffisante pour lui faire atteindre le but de sa recherche, elle doit avancer, comme les autres sciences, par voie de probation. Or, du moment où cette science commence à tirer des conclusions, la logique devient le juge souverain qui décide si ces conclusions sont justes ou quelles autres le seraient.

Ceci cependant n'établit entre la logique et la métaphysique ni une autre, ni une plus étroite relation que celle qui existe entre la logique et toutes les autres sciences ;

et je peux sincèrement affirmer qu'il n'y a pas dans cet ouvrage une seule proposition adoptée en vue d'établir ou d'appuyer, directement ou indirectement, des opinions préconçues dans une de ces branches des connaissances à l'égard desquelles le inonde philosophique est encore en suspens ¹.

¹ Ces vues sur la définition et le but de la logique sont en complète opposition avec celles d'une école philosophique qui, en Angleterre, est représentée par les ouvrages de Sir William Hamilton et de ses nombreux élèves. La logique, pour cette école, est « la science des Lois Formelles de la pensée », définition faite expressément pour exclure, comme étranger à la logique, tout ce qui concerne la Croyance et la Non-Croyance, c'est-à-dire la recherche de la vérité comme telle, et pour réduire la logique à cette portion très-restreinte de son domaine qui concerne les conditions, non de la Vérité, mais de la Conséquence (consistency) • Ce que j'ai cru devoir dire contre cette limitation du domaine de la logique est exposé avec quelque étendue dans un autre ouvrage, publié en 1865, ayant pour titre : *Examen de la philosophie de Sir William Hamilton, et des principales questions philosophiques discutées dans ses écrits*. Pour le but du présent Traité, il suffit que l'extension plus grande que je donne à la logique soit justifiée par le Traité même. On trouvera, du reste, dans ce volume (livre II, chap. III, § 9) quelques remarques sur le rapport de la Logique de la Conséquence avec la Logique de la Vérité, et sur la place de *cette partie* de la science dans le tout auquel elle appartient.

- C'est-à-dire, non de l'accord de la pensée avec les choses, mais de l'accord de la pensée avec elle-même. (L. P.)

LIVRE PREMIER.

DES NOMS ET DES PROPOSITIONS.

« La scolastique produit dans la logique, comme dans la morale et dans une partie de la métaphysique, une subtilité, une précision d'idées, dont l'habitude, inconnue aux anciens, a contribué plus qu'on ne croit au progrès de la bonne philosophie. » (CONDORCET, Vie de Turgot)

C'est aux scolastiques que les langues modernes doivent en grande partie leur précision et leur subtilité analytique »

(Sir William HAMILTON, Discussion sur *la philosophie*.)

[Retour à la table des matières](#)

Chapitre I.

De la nécessité de commencer par une analyse du langage.

§ 1. **Théorie des noms. Elle est une partie nécessaire de la logique. Pourquoi ?**

[Retour à la table des matières](#)

§ 1. - C'est une coutume si bien établie chez les auteurs de logique de débiter par quelques observations générales (le plus souvent, à la vérité, assez maigres) sur les termes et leurs variétés, qu'on n'attendra probablement pas de moi que, en suivant simplement l'usage, j'entre dans les explications particulières exigées d'ordinaire de ceux qui s'en écartent.

Cet usage est, en effet, motivé par des considérations si évidentes qu'il n'a pas besoin d'une justification. en règle. La Logique est une partie de l'Art de Penser ; le langage est évidemment, et de l'aveu de tous les philosophes, un des principaux instruments ou aides de la pensée; et une imperfection dans l'instrument ou dans la manière de s'en servir, doit, plus que dans tout autre art, embarrasser et entraver son opération et ôter toute confiance à ses résultats. Un esprit qui, non instruit préalablement de la signification et du juste emploi des diverses sortes de mots, entreprendrait l'étude des méthodes de philosopher, serait comme celui qui voudrait devenir un observateur en astronomie sans avoir jamais appris à accommoder la distance focale des instruments d'optique pour la vision distincte.

Le principal objet de la logique, le Raisonnement, étant une opération qui s'exécute habituellement au moyen de mots et ne peut même s'exécuter autrement dans les cas compliqués, on court le risque presque certain de mal raisonner si l'on n'a pas la connaissance parfaite de la signification et de la valeur des termes. Aussi les logiciens ont-ils généralement senti que si l'on n'écartait pas dès le début cette cause d'erreur, si l'on n'apprenait pas à l'élève à ôter de devant ses yeux les verres qui déforment les objets et à se servir de ceux, mieux appropriés, qui aideront sa vue au lieu de la troubler, il ne serait pas en mesure de retirer quelque profit du reste de l'enseignement. Voilà pourquoi un examen critique du langage, autant qu'il en est besoin pour éviter les erreurs dont il est la source, a de tout temps été le préliminaire obligé de l'étude de la logique.

Mais une autre raison, plus fondamentale, de la nécessité de commencer en logique par l'étude des mots, c'est qu'il faut indispensablement connaître la valeur des mots pour connaître la valeur des propositions. Or, la proposition est le premier objet qui se présente sur le seuil même de la science, logique.

L'objet de la logique, telle qu'elle a été définie dans l'Introduction, est de déterminer comment et à l'aide de quel critère, par cette partie (la plus considérable de beaucoup) de la connaissance qui n'est pas intuitive, nous pouvons, en des choses non évidentes de soi, distinguer ce qui est prouvé de ce qui ne l'est pas, ce qui est digne de foi de ce qui ne l'est pas. Parmi les questions diverses qui s'offrent à notre intelligence, quelques-unes trouvent une réponse immédiate et directe dans la conscience ; les autres ne peuvent être résolues, si elles le sont jamais, que par la voie de la preuve. La logique n'a affaire qu'à ces dernières. Mais avant de s'enquérir de la manière de résoudre les questions, il faut d'abord se demander quelles sont ces questions ? quelles sont concevables ? quelles ont été résolues ou jugées, susceptibles de l'être ? et pour tout cela l'examen et l'analyse de la Proposition sont le meilleur guide.

§ 2. Premier degré de l'analyse des propositions.

[Retour à la table des matières](#)

§ 2. - La réponse à toute question possible doit se résoudre en une Proposition ou Assertion. Tout ce qui peut être un objet de croyance ou même de non croyance doit s'exprimer par des mots, prendre la forme d'une proposition. Toute vérité et toute erreur gît dans une proposition. Ce que nous appelons, par un abus commode d'un terme abstrait, une Vérité, signifie simplement une Proposition Vraie, et les Erreurs sont des propositions fausses. Connaître la signification de toutes les propositions possibles, serait connaître toutes les questions qui peuvent être posées, toutes les choses susceptibles d'être ou de n'être pas crues. Quelles et combien de recherches peuvent être proposées ? quels et combien de jugements peuvent être portés ? Quelles et combien de propositions peuvent être formulées ? C'est la même question, seulement sous des formes différentes. Puisque, donc, les objets de toute Croyance, de toute Question s'expriment en propositions, un soigneux examen des Propositions et de leurs variétés nous apprendra quelles sortes de questions les hommes se sont posées, et ce que, selon la nature des réponses, ils se sont crus autorisés à croire.

Maintenant, le premier coup d'œil sur une proposition montre qu'elle se constitue par la réunion de deux noms. Une proposition (d'après la définition commune ici suffisante) est un *discours dans lequel quelque chose est affirmé ou nié d'une autre chose*. Ainsi, dans la proposition l'Or est jaune, la qualité *jaune* est affirmée de la substance *or*. Dans la proposition : Franklin n'était pas né en Angleterre, le fait exprimé par les mots *né en Angleterre* est nié de l'individu Franklin.

Toute proposition a trois parties : le Sujet, le Prédicat (l'attribut) et la Copule. Le prédicat est le nom qui désigne ce qui est affirmé ou nié. Le sujet est le nom qui désigne la personne ou la chose de laquelle quelque chose est affirmé ou nié. La copule est le signe qui indique qu'il y a affirmation ou négation, et fait ainsi distinguer à l'auditeur ou au lecteur la proposition de toute autre espèce de discours. Ainsi dans la proposition : la terre est ronde, le Prédicat est le mot *rond*, qui désigne la qualité attribuée (prédicata) ; les mots la *terre* désignant l'objet auquel cette qualité est attribuée composent le Sujet; le mot *est*, signe connectif, placé entre le sujet et le prédicat pour montrer que l'un est affirmé de l'autre, est la Copule.

Laissons de côté, pour le moment, la copule dont nous parlerons plus longuement ci-après. Toute proposition, disons-nous, se compose de deux noms au moins; elle joint ensemble d'une manière particulière deux noms. Ceci est déjà un premier pas vers ce que nous cherchons. Il en ressort qu'un objet *unique* ne suffit pas pour déterminer un acte de croyance. L'acte de croyance le plus simple suppose et se rapporte toujours à *deux* objets, ou, pour dire le moins possible, à deux noms et (puisque les noms doivent être les noms de quelque chose) à deux *choses nommables*. Beaucoup de philosophes trancheraient la question en disant deux *idées*. Ils diraient que le sujet et le prédicat sont l'un et l'autre des noms d'idées, de l'idée de l'or, par exemple, et de l'idée du jaune, et que ce qui a lieu, en tout ou en partie, dans l'acte de croyance, consiste à ranger, comme on l'exprime souvent, une de ces idées sous l'autre. Mais nous ne sommes pas encore en mesure de décider si cette manière de représenter le phénomène est la bonne; c'est à examiner plus tard. Pour le moment il nous suffit de savoir que dans tout acte de croyance est impliquée la représentation de *deux* objets; que rien ne peut être proposé à la croyance ou mis en question, qui ne comprenne deux objets distincts (matériels ou intellectuels) de la pensée, dont chacun, pris à part et en soi, peut être ou n'être pas concevable, mais n'est susceptible ni d'affirmation, ni de négation.

Je peux, par exemple, dire : « le soleil »; ce mot a pour moi un sens, et il a le même sens dans l'esprit de celui qui me l'entend prononcer. Mais je suppose que je lui demande : Est-ce vrai? le croyez-vous? Il ne peut pas donner de réponse; il n'y a là rien à croire ou à ne pas croire. Maintenant, que j'émette l'assertion, qui de toutes les assertions possibles relatives au soleil implique le moins un rapport avec un objet autre que lui, que je dise : « le soleil existe » ; il y a immédiatement ici quelque chose de donné à croire. Mais ici tu lieu d'un seul objet nous trouvons deux objets distincts de la pensée, le soleil et l'existence. Et qu'on ne dise pas que cette seconde idée, l'existence, est comprise dans la première ; car le soleil peut être conçu comme n'existant plus. « Le soleil » ne dit pas tout ce que dit « le soleil existe. » « Mon père » ne contient pas tout, ce qui est contenu dans « mon père existe », car il peut être mort. « Un cercle carré » ne signifie pas la même chose que « un cercle carré, existe », car il n'existe ni ne peut exister. Lorsque je dis « le soleil, mon père, un cercle carré » , je ne propose rien à croire ou à ne pas croire, et aucune réponse, dans un sens ou dans

un autre, ne peut m'être donnée. Mais si je dis: «le soleil existe, mon père existe, un cercle carré existe», je fais appel à la croyance, et je la trouverai affirmative pour le premier cas, affirmative ou négative pour le second, négative pour le troisième.

§ 3. Les Noms doivent être étudiés avant les choses

[Retour à la table des matières](#)

§ 3.- Ce premier résultat de la recherche de l'objet de la croyance, bien que très simple, n'est cependant pas sans importance. C'est, du reste, le seul qu'il soit possible d'obtenir avant l'examen du langage. Si l'on essayé de faire un pas de plus dans la même voie, c'est-à-dire de poursuivre l'analyse des Propositions, on se trouve forcé de s'occuper d'abord des Noms. Toute proposition, en effet, se compose de deux noms, et toute proposition affirme ou nie un de ces noms de l'autre. Or, ce que nous faisons, ce qui se passe dans notre esprit, lorsque nous affirmons ou nions un nom d'un autre, doit dépendre de la chose dont il est le nom puisque c'est à cela, et non aux noms mêmes que se rapporte l'affirmation ou la négation. Nous avons donc ici une raison de plus de placer l'étude préliminaire de la signification des noms et de la relation entre les noms et les choses qu'ils signifient en tête de notre recherche.

On peut objecter que la signification des noms peut tout au plus nous informer des opinions, souvent extravagantes ou arbitraires, que les hommes se sont faites des choses, et que, l'objet de la philosophie étant la vérité et non l'opinion, le philosophe doit laisser les mots de côté et s'occuper des choses mêmes, quand il s'agit de déterminer quelles questions et quelles réponses relatives aux choses peuvent être posées et données. Ce conseil - qu'il n'est au pouvoir de personne de suivre - est au fond une invitation au philosophe à rejeter tous les fruits des travaux de ses prédécesseurs et à se conduire comme s'il était le premier homme qui ait tourné un oeil observateur vers la nature. A quoi se réduirait le fonds des connaissances personnelles d'un individu, si l'on en ôtait tout ce qu'il a acquis au moyen des paroles des autres hommes? eût-il même appris des autres autant qu'on en peut apprendre, la somme des notions contenues dans son esprit fournirait-elle, pour un *catalogue raisonné*¹, une base aussi large et aussi sûre que la masse des notions contenues dans les esprits du genre humain ?

Une énumération et classification des Choses qui n'aurait pas pour base leurs noms ne comprendrait que les particularités reconnues par un investigateur isolé, et il resterait toujours à vérifier, par un examen ultérieur des noms, si l'énumération n'a rien omis de ce qu'elle devait contenir. Au contraire, en commençant par les noms et en s'en servant comme d'un fil conducteur, on a aussitôt devant soi toutes les distinctions remarquées, non par un observateur isolé, mais par tous les observateurs ensemble. Sans doute on pourra s'apercevoir, et cela ne peut, je crois, manquer d'arriver, qu'on a multiplié sans nécessité les variétés, et imaginé bien des différences entre les choses qui ne sont que des différences de nom. Mais nous ne sommes pas autorisés à supposer cela par anticipation. Nous devons commencer par accepter les distinctions consacrées par le langage ordinaire. Si quelques-unes paraissent n'être pas fondamen-

¹ Ces mots sont en français dans le texte.

tales, l'énumération des diverses espèces de réalités pourra être réduite d'autant. Mais imposer tout d'abord aux faits le joug d'une théorie et renvoyer à une discussion ultérieure les fondements mêmes de cette théorie; c'est une marche qu'un logicien ne saurait raisonnablement adopter.

Chapitre II.

DES NOMS.

§ 1. Les noms sont les noms des choses, et non des idées.

[Retour à la table des matières](#)

§ 1. - « Un nom, dit Hobbes ¹ est un mot pris à volonté comme une marque qui peut susciter dans notre esprit une pensée semblable à quelque pensée que nous avons eue auparavant, et qui, étant prononcé devant les autres hommes, est pour eux un signe de la pensée qu'avait ² dans l'esprit l'interlocuteur avant qu'il le proférât. » Cette définition du nom, comme un mot (ou groupe de mots) servant à la fois de marque pour nous rappeler à nous-mêmes la ressemblance d'une pensée antérieure et de signe pour le faire connaître aux autres, paraît irréprochable. Sans doute les noms font beaucoup plus que cela; mais tout ce qu'ils font d'autre est le résultat et provient de cette double propriété, comme on le verra en son lieu.

Les noms sont-ils, à proprement parler, les noms des choses ou les noms des idées que nous avons des choses La première de ces significations est dans l'usage commun la seconde appartient à quelques métaphysiciens qui ont cru, en l'adoptant, consacrer une distinction de la plus haute importance. Le penseur éminent, précédemment cité, semble partager cette dernière opinion. « Mais, continue-t-il, puisque suivant leur définition les mots formant un discours sont les signes de nos pensées, il est mani-

¹ *Calcul ou logique*, chap. II.

² Dans l'original « qu'avait *ou n'avait pas* ». J'ai omis dans la citation ces derniers mots, qui se rapportent à une subtilité étrangère à l'objet de notre étude.

feste qu'ils ne sont pas les signes des choses elles-mêmes; car comment comprendre que le son du mot *pierre* est le signe d'une pierre, si ce n'est en ce sens que celui qui entend ce son en infère que celui qui le profère pense à une pierre. »

Si cela voulait dire simplement que la conception seule, et non la chose même, est rappelée et transmise par le nom, il n'y aurait, pas à contester. Néanmoins, il semble raisonnable de suivre l'usage commun, en disant que le mot *soleil* est le nom du soleil et non de notre idée du soleil. Les noms, en effet, ne sont pas destinés seulement à faire concevoir aux autres ce que nous concevons, mais aussi à les informer de ce que nous croyons. Or lorsque j'emploie un nom pour exprimer une croyance, c'est de la croyance à la chose, et non de la croyance à mon idée de la chose, que j'entends parler. Quand je dis : « Le soleil est la cause du jour, » je n'entends pas que mon idée du soleil cause ou excite en moi l'idée du jour, ou, en d'autres termes, que penser au soleil me fait penser au jour. J'entends qu'un certain fait physique, appelé la présence du soleil (qui, en dernière analyse, se résout en sensations et non en idées) cause un autre fait physique appelé le jour. Il faut considérer un mot comme le *Nom* de ce que nous voulons faire entendre en le prononçant, de ce qui, quoi que nous en affirmions, sera compris en être affirmé; bref, de la chose sur laquelle nous voulons, par l'entremise du mot, donner des informations. En conséquence, les Noms seront toujours pris dans cet ouvrage pour les noms des choses elles-mêmes, et non des idées des choses.

Mais ici s'élève la question : de quelles choses ? et pour y répondre il est nécessaire d'examiner les différentes espèces de mots.

§ 2. Mots qui ne sont pas des noms, mais des parties de noms.

[Retour à la table des matières](#)

§ 2. - Il est d'usage, avant d'examiner les diverses classes dans lesquelles les noms sont communément distribués, de distinguer d'abord ceux qui ne sont pas proprement des noms, mais seulement des parties de noms. Telles sont les particules *de, a, vraiment, souvent*; les inflexions des noms substantifs comme *moi, lui*, et même des adjectifs comme *grand, pesant*. Ces mots n'expriment pas des choses dont quelque chose puisse être affirmé ou nié. On ne peut pas dire : « Le Pesant ou un Pesant sent; Vraiment ou Un Vraiment a été dit; Du ou Un du était dans la chambre. » Il faut excepter cependant les cas où l'on parle des mots eux-mêmes considérés grammaticalement, comme lorsqu'on dit : Vraiment est un mot français, ou Pesant est un adjectif. En ce cas, ils sont des noms complets, c'est-à-dire les noms de ces sons particuliers ou de ces groupes de lettres. Cet emploi du mot pour désigner simplement les lettres et syllabes qui le composent était appelé par les scolastiques la *suppositio materialis* du mot. Hormis en ce sens-là, aucun de ces mots ne peut figurer comme sujet d'une proposition, à moins d'être combiné avec d'autres mots, comme : Un *corps* Pesant sent, Un *fait* Vraiment important a été rapporté, Un *membre du parlement* était dans la chambre.

Un adjectif, cependant, peut être par lui-même le prédicat d'une proposition, comme: la Neige est Blanche, et même, accidentellement, le sujet, comme lorsqu'on dit : le Blanc est une couleur agréable. L'emploi de l'adjectif est sous cette forme une ellipse grammaticale. On dit : la Neige est blanche, au lieu de dire la Neige est un objet blanc. Les règles des langues grecque et latine permettaient ces ellipses, aussi bien pour le sujet que pour le prédicat de la proposition. En anglais et en français cela ne se peut pas en général. On peut dire : « la terre est ronde ; » mais on ne peut pas dire : « le Rond est très mobile ; » il faut dire Un objet rond. Cette distinction, du reste, est plus grammaticale que logique ; car il n'y a aucune différence entre *rond* et *rond*, et c'est l'usage seul qui fait employer suivant les cas l'une de ces formes plutôt que l'autre. Nous pourrions donc, sans scrupule, prendre les adjectifs pour des noms, soit par eux-mêmes directement, soit, comme représentant certaines formes d'expression plus complexes. Les autres classes de mots subsidiaires ne sauraient, à aucun titre, être considérées comme des noms. Un adverbe, un accusatif, ne peut jamais (sauf le cas où il s'agit simplement des lettres et syllabes) figurer comme un des termes d'une proposition.

Les mots non susceptibles d'être employés comme des noms, mais seulement comme des parties de noms, étaient appelés par quelques scolastiques des termes syncatégorématiques, de [mot en grec dans le texte], de [mot en grec dans le texte], avec, et [mot en grec dans le texte], affirmer, parce qu'ils ne pouvaient être affirmés, attribués, qu'avec quelques autres mots; et on appelait termes catégorématiques les mots qui pouvaient être employés comme sujet ou prédicat d'une proposition sans être accompagnés d'autres mots. On appelait enfin terme *mixte* la combinaison d'un ou de plusieurs termes catégorématiques et d'un ou de plusieurs termes syncatégorématiques, comme Un corps pesant, Une cour de justice. Mais c'est là, ce semble, multiplier inutilement les expressions techniques. Un terme mixte, au sens de l'usage du mot, est catégorématique. Il appartient à la classe de ceux qu'on a appelés noms complexes.

En effet, de même que souvent un mot n'est pas un nom, mais seulement partie d'un nom, de même un assemblage de plusieurs mots ne forme souvent qu'un seul nom. Ces mots : « Le lieu que la sagesse ou la politique de l'antiquité avait destiné à la résidence des princes abyssiniens » sont pour le logicien un seul nom, un terme catégorématique. On juge si une combinaison de plusieurs mots constitue un seul nom ou plusieurs, en affirmant ou niant quelque chose, et en remarquant si dans cette attribution on émet une seule assertion ou plusieurs. Ainsi, quand nous disons : « John Nokes, qui était le maire de la ville, mourut hier, » nous ne faisons qu'une seule assertion ; d'où il apparaît que « John Nokes, qui était le maire de la ville », est un seul nom. Il est vrai que dans cette proposition, outre l'assertion que John Nokes mourut hier, il y a encore une autre assertion, à savoir que John Nokes était maire de la ville. Mais cette dernière assertion était déjà faite; nous ne la faisons pas en ajoutant le prédicat « mourut hier ». Supposons enfin qu'on eût dit : « John Nokes et le maire de la ville, » il aurait eu deux noms au lieu d'un seul. Car en disant: « John Nokes et le maire de la ville moururent hier, » nous faisons deux assertions ; une, que John Nokes mourut hier, une autre, que le maire de la ville mourut hier.

Il serait superflu d'en dire davantage sur les noms complexes. Arrivons aux distinctions établies entre les noms, non plus d'après les mots dont ils sont composés, mais d'après leur signification.

§ 3. Noms généraux et singuliers.

[Retour à la table des matières](#)

§ 3. - Tous les noms sont les noms d'une chose, réelle ou imaginaire. Mais les choses n'ont pas toutes un nom propre et individuel. Quelques objets individuels exigent et reçoivent tous noms distincts. Chaque personne, chaque lieu remarquable a un nom. D'autres objets dont on n'a pas souvent occasion de parler n'ont pas de nom propre, et s'il devient nécessaire de les nommer, on le fait en joignant ensemble plusieurs mots dont chacun isolément peut servir et sert, en effet, à désigner un nombre indéfini d'autres Objets. Ainsi, quand je dis *cette pierre*, les mots « cette » et « pierre » sont des noms qui peuvent s'appliquer à beaucoup d'objets autres que celui actuellement désigné, bien que cet objet particulier soit le seul dont j'entende parler.

Si c'était là le seul usage des noms communs à plusieurs choses; s'ils servaient seulement, en se limitant réciproquement, à la désignation des objets individuels qui n'ont pas de noms propres, Ils ne pourraient être considérés que comme des artifices du langage. Mais il est clair que ce n'est pas là leur unique fonction. C'est par eux que nous sommes capables d'énoncer des propositions *générales*, d'affirmer ou de nier un prédicat quelconque d'une infinité de choses à la fois. Par conséquent, la distinction entre les noms *généraux* et, les noms *individuels ou singuliers* est fondamentale; elle peut être considérée comme la première grande division des noms.

Un nom Général est, dans sa définition ordinaire, un nom susceptible d'être appliqué avec vérité et dans le même sens à l'une quelconque d'un nombre indéfini de choses. Le nom Individuel ou Singulier est un nom qui ne peut être affirmé, avec vérité dans le même sens que d'une seule chose.

Ainsi, *homme* peut être affirmé avec vérité de Jean, de George, de Marie, et d'autres personnes indéfiniment, et il est affirmé de toutes dans le même sens; car le mot Homme exprime certaines qualités, et quand nous l'attribuons à ces personnes, nous énonçons que toutes possèdent ces qualités. Mais *Jean* ne peut être affirmé, du moins dans le même sens, que d'une seule personne ; car, bien qu'il y ait beaucoup de personnes qui portent ce nom, ce nom ne leur étant pas attribué pour indiquer des qualités ou quelque chose qu'elles auraient en commun, il ne leur est pas attribué en un sens quelconque, et, par conséquent, pas dans le même sens. « Le Roi qui succéda à Guillaume le Conquérant » est aussi un nom individuel; car le sens des mois implique qu'il ne peut s'appliquer à plus d'une personne. Et même « le *Roi* » peut être justement considéré comme un nom individuel, lorsque l'occasion ou le contexte du discours déterminent la personne à laquelle on entend l'appliquer.

On dit aussi, pour expliquer ce qu'on entend par un nom général, que c'est le nom d'une *classe*. Mais cette expression, convenable en certains cas, est mauvaise comme définition, car elle explique la plus claire de deux choses par la plus obscure. Il serait plus logique de renverser la proposition et d'en faire la définition du mot *classe* : « Une classe est la multitude indéfinie d'individus désignés par un nom général. »

Il est nécessaire de distinguer les noms *généraux* des noms *collectifs*. Le nom général est celui qui peut être attribué à *chaque* individu d'une multitude ; le nom collectif ne peut pas être attribué à chaque individu séparément, mais seulement à tous pris ensemble. « Le 76e régiment d'infanterie de l'armée anglaise » est un nom collectif ce n'est pas un nom général il est individuel, car, quoiqu'il puisse être dit d'une multitude de soldats individuels pris ensemble, il ne peut l'être d'aucun d'eux pris à part. On dira bien, Jones est un soldat, et Thompson est un soldat, et Smith est un soldat, mais on ne dira pas, Jones est le 76e régiment, et Thompson est le 76e, régiment, etc. Nous pouvons dire seulement : Jones et Thompson, et Smith, et Brown, et, ainsi de suite en énumérant tous les soldats, sont le 76e régiment.

« Le 76e régiment » est un nom collectif, mais pas général. « Un régiment » est à la fois général et collectif; général relativement à tous les régiments individuels, collectif relativement aux soldats individuels qui composent un régiment.

§ 4. Noms concrets et abstraits.

[Retour à la table des matières](#)

§ 4. - La seconde division générale des noms est celle des *concrets* et des *abstraites*. Un nom Concret est le nom d'une chose ; l'Abstrait est le nom de l'attribut d'une chose. Jean, la mer, cette table, sont les noms de choses. *Blanc* est aussi le nom d'une chose ou plutôt de choses; la *blancheur* est le nom. d'une qualité, d'un attribut de ces choses. *Homme* est le nom de plusieurs choses ; l'humanité est le nom d'un attribut de ces choses. *Vieux* est un nom de choses, *vieillesse* le nom d'un de leurs attributs.

Je me sers des mots Concret et Abstrait au sens que leur ont donné les scolastiques, qui, malgré, les défauts de leur philosophie, sont sans rivaux dans la construction du langage technique, et dont les définitions, du moins en logique, quoique toujours un peu superficielles, n'ont pu jamais être modifiées qu'en les gâtant. Dans des temps plus voisins de nous, cependant, s'est établie l'habitude, sinon introduite par Locke, du moins vulgarisée principalement par son exemple, d'appeler « noms abstraits » les noms qui sont le résultat de l'abstraction ou généralisation, et, par conséquent, tous les noms généraux; au lieu de borner cette dénomination aux noms des attributs. Les métaphysiciens de l'école de Condillac - dont l'admiration pour Locke, négligeant les plus profondes spéculations de ce génie original, s'attache avec une ardeur particulière à ses parties les plus faibles, - ont, à sa suite, porté si loin cet abus du langage qu'il est difficile maintenant de ramener le mot à sa signification primitive. On trouverait peu d'exemples d'une altération aussi violente du sens d'un mot, car l'expression *nom général*, dont l'équivalent exact existe dans toutes les langues à moi connues, disait déjà très-bien ce qu'on a voulu dire par cette vicieuse application du mot *abstrait*, qui a, en outre, l'inconvénient de laisser sans dénomination distinctive l'importante classe des noms d'attributs. Cependant, l'ancienne acception n'est pas tellement tombée en désuétude, que ceux qui y tiennent encore aient, en l'adoptant, perdu toute chance d'être compris. Par *abstrait*, donc, j'entendrai

toujours l'opposé de *concret*; par nom abstrait, le nom d'un attribut; par nom concret, le nom d'un objet.

Les noms abstraits appartiennent-ils à la classe des noms généraux ou à celle des noms singuliers ? Quelques-uns sont certainement généraux; ce sont ceux qui ne désignent pas un attribut unique et déterminé, mais une classe d'attributs. Tel est le mot *couleur* qui est le nom commun de la blancheur, du rouge, etc. Tel est même le mot *Blancheur* par rapport aux diverses nuances du blanc auxquelles il s'applique ; le mot *Grandeur* par rapport aux différentes dimensions de l'espace ; le mot *Poids* par rapport aux degrés divers de pesanteur. Tel est encore le mot même d'attribut, qui est le nom commun de tous les attributs particuliers. Mais lorsque un nom désigne un attribut seul et unique, ne variant ni en degré ni en espèce, comme la visibilité, la tangibilité, l'égalité, la quadrature, le blanc de lait, ce nom ne peut guère être considéré comme général ; car, bien qu'il désigne l'attribut de beaucoup d'objets, l'attribut lui-même est toujours conçu comme unique et non multiple ¹. Le mieux serait peut-être, pour éviter une oiseuse logomachie, de ne considérer ces noms ni comme généraux ni comme individuels, et de les mettre dans une classe à part.

On peut objecter à cette définition du nom abstrait, que les noms que nous appelons abstraits ne sont pas les seuls qui désignent des attributs, car les adjectifs que nous avons mis dans la classe des concrets sont aussi des noms d'attributs; que *Blanc* par exemple, est aussi bien que *Blancheur* le nom de la couleur. Mais, comme nous l'avons remarqué, un mot doit être pris pour le nom de la chose que nous entendons désigner lorsque nous l'employons à son usage principal, c'est-à-dire pour une affirmation. Quand nous disons : la neige est blanche, le lait est blanc, le lin est blanc, nous ne voulons pas dire que la neige, ou le lin, ou le lait est une couleur; nous entendons que ce sont des choses qui ont une couleur. L'inverse a lieu pour le mot *Blancheur*. Ce que nous disons *être* la *Blancheur* n'est pas la neige, mais la couleur de la neige. *Blancheur*, par conséquent, est le nom de la couleur exclusivement ; *Blanc* est le nom de toute chose quelconque ayant cette couleur ; le nom, non de la qualité *Blancheur*, mais de tout objet blanc. Ce nom, il est vrai, est donné à ces objets divers en raison de la qualité, et on peut, par conséquent, sans impropriété, dire que la qualité fait partie de la signification. Mais un nom n'est nom que des choses dont il peut être affirmé. Or, nous verrons que tous les noms ayant une signification, tous les noms qui, appliqués à un objet individuel, fournissent une information à l'égard de cet objet *impliquent* quelque attribut. Mais ils ne sont pas les noms de l'attribut; l'attribut a son nom abstrait propre.

§ 5. Noms connotatifs et non-connotatif ;.

[Retour à la table des matières](#)

§ 5. - Ceci nous conduit à une troisième grande division des noms, les *connotatifs* et les *non-connotatifs ou absolus*, comme on appelle quelquefois improprement ces derniers. C'est là une des distinctions les plus importantes, une de celles qui entrent le plus avant dans la nature du langage.

¹ Voyez plus bas la note au § 3, livre II, chap. II.

Un terme non-connotatif est celui qui signifie un sujet seulement ou un attribut seulement. Le terme connotatif est celui qui désigne un sujet et implique un attribut. Par sujet il faut entendre toute chose qui possède des attributs. Ainsi Jean, Londres, l'Angleterre, sont des noms qui désignent un sujet seulement ; Blancheur, Longueur, Vertu, un attribut seulement. Aucun de ces noms, par conséquent, n'est connotatif. Mais *blanc*, *long*, *vertueux* sont connotatifs. Blanc désigne toutes les choses blanches, la neige, le papier, l'écume de la mer, etc. et implique, ou, comme disaient les scolastiques, *connote*¹ l'attribut *Blancheur*. Le mot Blanc n'est pas affirmé de l'attribut, mais des sujets Neige, etc., mais quand nous l'affirmons de ces sujets, nous impliquons ou connotons que l'attribut Blancheur leur appartient. De même des autres mots. *Vertueux*, par exemple, est le nom d'une classe qui renferme Socrate, Howard, l'homme de Ross² et un nombre indéterminé d'autres individus, passés, présents et futurs. Ces individus, collectivement et séparément, peuvent seuls avec propriété être désignés par ce mot; et ce n'est que d'eux qu'il est proprement le nom. Mais ce nom leur est attribué à tous et à chacun en raison d'un attribut qu'ils sont supposés posséder en commun, l'attribut appelé Vertu. Il s'applique à tous les hommes qui sont censés posséder cet attribut, et ne s'applique à aucun de ceux qui sont censés ne pas le posséder.

Tous les noms concrets généraux sont connotatifs. Le mot *homme* désigne Pierre., Jean, Jacques, et une infinité d'autres individus desquels, pris comme classe, il est le nom. Mais il leur est appliqué parce qu'ils possèdent, et pour indiquer qu'ils possèdent, certains attributs, tels que la corporéité, la vie animale, la rationalité et une certaine forme extérieure que nous appelons, pour la distinguer de toute autre, humaine. Toute créature existante ayant ces attributs s'appellera un homme ; et tout être qui n'en posséderait aucun, ou n'en aurait qu'un, ou deux, ou même trois sans le quatrième, ne s'appellerait pas de ce nom. Si, par exemple, on venait à découvrir dans l'intérieur de l'Afrique une race d'animaux possédant la raison comme les êtres humains, mais ayant la forme d'un éléphant, on ne les appellerait pas des hommes. On ne donnerait pas ce nom aux Houyhnhnms de Swift³. Si ces êtres avaient la forme humaine sans aucune trace de raison, il est probable qu'on chercherait pour eux quelque autre nom que celui d'homme. Nous verrons plus loin pourquoi il pourrait y avoir du doute en ce cas. Le mot *homme* désigne donc tous les attributs et tous les sujets auxquels ces attributs appartiennent; mais il ne peut être dit que des sujets. Hommes s'entend des sujets, des individus Caius et Titius, mais non des qualités qui constituent leur humanité. Le nom, par conséquent, exprime le sujet *directement*, les attributs *indirectement*; il *dénote* les sujets et implique, comprend, indique ou, comme nous le dirons dorénavant, *connote* les attributs. C'est un nom connotatif.

Les noms connotatifs ont été aussi appelés *dénommatifs*, parce que l'attribut qu'ils connotent sert à la dénomination du sujet qu'ils désignent. La neige et d'autres objets reçoivent le nom de Blanc, parce qu'ils possèdent l'attribut Blancheur. Pierre, Jacques et autres sont appelés Hommes, parce qu'ils ont les attributs qui constituent l'humanité. On peut donc dire que les attributs dénomment ces objets ou leur donnent un nom commun.⁴

¹ *Notare*, noter. *Connotare*, noter avec ; noter une chose avec ou en addition d'une autre.

² Philanthrope de la petite ville de Ross, vers la fin du XVIIe siècle, dont le nom a été popularisé en Angleterre par les vers de Pope, dans une de ses épîtres. (L. P.)

³ Le pays des chevaux, dans *les Voyages de Gulliver*. (L. P.)

⁴ L'archevêque Whately, qui, dans les dernières éditions de ses *Éléments de logique*, a remis aussi en lumière l'importante distinction indiquée dans le texte, propose le terme « attributif » à la place

On a vu que tous les noms concrets généraux sont connotatifs. Les noms abstraits, quoique noms d'attributs seulement, peuvent dans quelques cas être considérés comme connotatifs, car les attributs peuvent avoir eux-mêmes des attributs, et un mot qui dénote des attributs peut connoter l'attribut de ces attributs. Tel est le mot *défaut*, équivalent à *mauvaise qualité*. Ce mot est un nom commun à beaucoup d'attributs et connote le mauvais, qui est un attribut de ces divers attributs. Quand on dit, par exemple, que la lenteur dans un cheval est un défaut, on ne veut pas dire que le mouvement lent, le lent changement de place actuel du cheval, est une chose mauvaise, mais que la circonstance qui lui fait donner ce nom, la lenteur de l'allure, est une particularité regrettable.

Quant aux noms concrets qui ne sont pas généraux, mais individuels, il y a une distinction à faire.

Les noms propres ne sont pas connotatifs; ils désignent les individus, mais ils n'affirment pas, n'impliquent pas des attributs appartenant à ces individus. Lorsque nous appelons un enfant Paul, ou un chien César, ces noms servent simplement à indiquer ces individus comme sujets possibles de discours. Sans doute on peut dire qu'il a dû y avoir quelque raison de leur donner ces noms plutôt que d'autres; et cela est vrai; mais le nom, une fois donné, reste indépendant du motif. Un homme peut avoir été appelé Jean, parce que c'était le nom de son père; une ville peut s'appeler Dartmouth, parce qu'elle est située à l'embouchure de la Dart; mais il n'y a dans la signification du mot Jean rien qui implique que le père de l'individu ainsi nommé portait le même nom; ni même dans le mot Dartmouth que cette ville soit située à l'embouchure de la Dart. Si les sables venaient à obstruer l'embouchure de la rivière, ou si un tremblement de terre détournait son cours et l'éloignait de la ville, le nom de la ville ne serait pas pour cela nécessairement changé. Le fait de cette position de la ville n'entre pour rien dans la signification du nom; car, s'il en était autrement, du moment où le fait cesserait d'être vrai, on ne continuerait pas de l'appeler du même nom. Les noms propres sont attachés aux objets mêmes et ne dépendent pas de la permanence de tel ou tel attribut.

Mais il y a une autre espèce de noms qui, quoique individuels, c'est-à-dire attribuables à un seul objet, sont en réalité connotatifs. Car, bien qu'on puisse donner à un individu un nom complètement insignifiant, appelé nom propre, nom qui suffit pour désigner la chose dont on veut parler, mais par lui-même n'en affirme rien, cependant un nom propre n'est pas nécessairement de cette nature; il peut signifier quelque attribut ou réunion d'attributs qui, n'étant possédés par aucun objet hors un seul, confère le nom exclusivement à cet individu. « Le soleil » est un nom de ce genre; « Dieu », employé par un monothéiste, en est un autre. Ces noms, cependant, ne sont pas des exemples trop bien choisis, puisque, à rigoureusement parler, ce sont des noms généraux plutôt qu'individuels. Car, bien *qu'en fait* ils ne puissent être attribués qu'à un seul objet, il n'y a rien dans la signification des mots eux-mêmes qui l'indique; de sorte que, en imaginant simplement, sans affirmer, nous pouvons parler de plusieurs soleils; et la majorité du genre humain a cru et croit encore qu'il y a plusieurs dieux. Mais il est facile de trouver des exemples parfaits de noms individuels connotatifs. Le nom connotatif peut, dans une partie de sa signification,

de « connotatif ». Le mot est en lui-même convenable; mais, n'ayant pas de verbe correspondant aussi caractéristique que « connoter », il ne me paraît pas propre à remplacer le mot Connotatif, comme terme de science.

impliquer nécessairement qu'il ne peut exister qu'un seul individu ayant l'attribut qu'il énonce, par exemple, « le *seul* fils de Jean Stiles », le « premier empereur de Rome ». L'attribut affirmé peut aussi exprimer une relation avec quelque événement déterminé, et cette relation peut être telle qu'elle ne soit possible que pour un seul individu, ou, du moins, qu'elle ne puisse exister actuellement que pour un seul individu ; et cela peut être impliqué dans la forme même de l'expression. « Le père de Socrate » est un exemple du premier cas (puisque Socrate ne pouvait pas avoir deux pères). « L'auteur de *l'Iliade* », « l'assassin de Henri IV », sont des exemples du second. En effet, bien qu'il soit concevable que plusieurs personnes ont concouru à la composition de *l'Iliade* ou au meurtre de Henri IV, l'article le implique qu'en fait ce n'est pas là le cas. Ce qui résulte ici du mot le résulte en d'autres cas du contexte. Ainsi, « l'armée de César » est un nom individuel, s'il résulte du contexte que l'armée dont on parle est celle que César commandait dans telle ou telle bataille. Ces expressions encore plus générales : « L'armée romaine » ou « l'armée chrétienne » peuvent être individualisées de la même manière. Un autre cas qui se présente souvent, et déjà indiqué, est celui où un nom complexe, de plusieurs mots, peut être formé d'abord d'un nom général, susceptible par conséquent par lui-même d'être affirmé de plusieurs choses, mais se trouver ensuite limité de telle sorte par les mots qui l'accompagnent, que l'expression entière ne peut s'appliquer qu'à un seul objet. Exemple : « Le premier ministre actuel de l'Angleterre ». Premier ministre d'Angleterre est un nom général; les attributs qu'il connote peuvent être possédés par un nombre indéfini de personnes, successivement, cependant, mais non simultanément, puisque le sens du mot même implique, entre autres choses, qu'il ne peut y avoir présentement qu'une seule personne ainsi nommée. L'application du nom étant ainsi limitée par l'article et par le mot *actuel* aux individus qui possèdent les attributs à un moment indivisible de temps, il devient applicable seulement à un individu, et comme cela résulte de la seule signification du nom, sans autre détermination extrinsèque, ce nom est rigoureusement individuel.

Des observations qui précèdent, il est facile de conclure que lorsque les noms fournissent quelque information sur les objets, c'est-à-dire, lorsqu'ils ont proprement une signification, cette signification n'est pas dans ce qu'ils *dénotent*, mais dans ce qu'ils *connotent*. Les seuls noms qui ne connotent rien sont les noms *propres*; et ceux-ci n'ont, à strictement parler, aucune signification.

Si, comme le voleur des *Mille et une nuits*, nous faisons avec de la craie une marque sur une maison pour nous la faire reconnaître, la marque a un but, mais elle n'a, à proprement parler, aucune signification. La craie ne nous apprend rien sur cette maison; elle ne dit pas : c'est la maison de telle personne, ou cette maison contient du butin. La marque n'est qu'un moyen de distinction. Je me dis à moi-même : toutes ces maisons se ressemblent tellement que si je les perds de vue je ne serai plus en état de distinguer des autres celle que je regarde en ce moment; il faut donc rendre l'apparence de cette maison différente de celle des autres, pour pouvoir plus tard, en voyant la marque, connaître, non un attribut quelconque de la maison, mais simplement que c'est là la même maison que je regarde en ce moment. Morgane marqua de la même manière, avec de la craie, toutes les autres maisons et fit manquer ce plan; comment? Simplement en ôtant la différence d'apparence entre cette maison et les autres. La craie y était encore, mais elle ne pouvait plus faire l'office d'une marque distinctive.

Quand on impose un nom propre, on fait une opération analogue à celle que le voleur se proposait avec sa craie. Nous mettons une marque, non sur l'objet lui-même,

me, mais, pour ainsi parler, sur l'idée de cet objet. Un nom propre n'est qu'une marque insignifiante que nous joignons dans notre esprit avec l'idée de l'objet, afin que toutes les fois que la marque frappera nos yeux ou nous viendra à l'esprit, nous puissions penser à cet objet individuel. N'étant pas attachée à la chose même, elle ne nous sert pas, comme la craie, à distinguer l'objet quand nous le voyons; mais elle nous sert à le distinguer lorsqu'on en parle ou lorsqu'il nous vient en mémoire; à reconnaître que ce qui est affirmé par une proposition dont il est le sujet, est affirmé de cette chose individuelle dont nous avons eu précédemment connaissance.

Lorsque nous appliquons à un objet son nom propre; lorsque nous disons d'un homme, c'est Brown, c'est Smith, ou bien d'une ville, c'est York, nous ne disons rien de ces choses, si ce n'est que ce sont là leurs noms. Mais en mettant à même celui qui nous entend de reconnaître l'identité de ces individus, nous pouvons les rattacher à ce qu'il en sait déjà. En lui disant, c'est York, nous lui disons quelque autre chose, par exemple, qu'à York il y a la cathédrale. Mais cela n'est en rien impliqué dans le nom lui-même; il n'y pensera qu'en vertu de ce qu'il avait déjà entendu dire d'York. Il n'en est pas de même lorsque les objets sont désignés par un nom connotatif. Quand nous disons : la ville est bâtie en marbre, nous donnons une information qui peut être entièrement nouvelle pour celui qui l'entend, et cela par la simple signification du nom connotatif complexe «bâtie en marbre». Ces noms-là ne sont pas simplement des signes des objets, servant seulement à les désigner individuellement; ils sont des signes qui accompagnent un attribut; une sorte de livrée dont l'attribut revêt tous les objets auxquels il appartient. Ils ne sont pas de simples marques, mais des marques significatives ; et c'est la connotation qui constitue leur signification.

De même qu'un nom propre est le nom de l'individu seul auquel il est attribué, de même (tant à cause de l'analogie qu'il importe de suivre, que par d'autres raisons précédemment indiquées) un nom connotatif devrait être considéré comme un nom de tous les individus auxquels il est applicable, ou, en d'autres termes, qu'il *dénote*, et non de ce qu'il connote. Mais en apprenant de quelles choses il est le nom, nous n'apprenons pas la signification du nom même; car plusieurs noms, non équivalents en signification, peuvent être appliqués à une même chose. Ainsi nous appelons un certain homme Sophronisque, et nous l'appelons aussi le père de Socrate. Ces deux noms sont également des noms du même individu, mais leur signification est entièrement différente; ils sont appliqués à cet individu pour deux buts différents; l'un simplement pour le distinguer des autres personnes; l'autre, pour indiquer un fait le concernant, le fait que Socrate était son fils. Je lui applique ensuite ces autres expressions : un homme, un grec, un athénien, un sculpteur, un vieillard, un honnête homme. Tous ces noms sont ou peuvent être, des noms de Sophronisque, non de lui seul, à la vérité, mais de lui et d'une infinité d'autres hommes. Chacun de ces noms est attribué à Sophronisque pour une raison différente, et chacun apprend à ceux qui en comprennent le sens quelque fait relatif à sa personne; mais ceux qui ne sauraient rien de ces noms si ce n'est qu'ils sont applicables à Sophronisque, ignoreraient complètement leur signification. Il serait même possible qu'on connût chacun des individus dont un nom quelconque pourrait être affirmé avec vérité, sans pour cela connaître la signification du nom. Un enfant sait qui sont ses frères et sœurs bien longtemps avant d'avoir quelque notion de la nature des faits impliqués dans la signification de ces mots.

Il n'est quelquefois pas facile de décider jusqu'à quel point un mot particulier connote ou non ; c'est-à-dire, de savoir exactement (le cas ne s'étant pas présenté) quel degré de différence dans l'objet entraînerait une différence dans le nom. Ainsi, il est

clair que le mot Homme connote, outre l'animalité et la rationalité, une certaine forme extérieure ; mais il serait impossible de dire précisément quelle forme, c'est-à-dire de décider quelle déviation de la forme ordinaire serait suffisante pour faire refuser le nom d'homme à une race nouvellement découverte. La Rationalité étant aussi une qualité qui admet des degrés, on n'a jamais déterminé quel est le minimum qu'une créature devrait posséder pour être considérée comme un être humain. Dans tous les cas de ce genre la signification reste vague et indéterminée, les hommes n'étant pas arrivés à un accord positif sur la question. Nous aurons occasion, en traitant de la Classification, d'indiquer sous quelles conditions cette indétermination peut exister sans inconvénient pratique; et nous trouverons des cas dans lesquels elle remplit mieux les fins du langage qu'une entière précision; en histoire naturelle, par exemple pour réunir des individus ou des espèces mal caractérisés à d'autres à caractères plus fortement accusés, avec lesquels ils ont, par l'ensemble de toutes leurs propriétés, le plus de ressemblance.

Mais cette incertitude partielle dans la connotation des noms entraîne, à moins de grandes précautions, de graves inconvénients. En effet, une des principales causes du défaut de tenue et d'ordre dans la pensée, est l'habitude d'employer des termes connotatifs dont la connotation n'est pas distinctement établie, et sans avoir de notion plus précise de leur valeur que celle qu'on a acquise en remarquant vaguement quels sont les objets auxquels on les applique d'ordinaire. C'est de cette manière, et inévitablement, que nous acquérons la première connaissance de la langue de notre pays. Un enfant apprend la signification des mots *homme* ou *blanc*, en les entendant attribuer à une foule d'objets divers, et en remarquant par un procédé de généralisation et d'analyse dont il n'a que très imparfaitement conscience, ce que ces objets différents ont de commun. Pour ces deux mots, par exemple, le procédé est si facile qu'il n'a pas besoin d'exercice, les objets appelés Hommes et les objets appelés Blancs différant de tous les autres par des caractères bien définis et très-frappants. Mais dans beaucoup d'autres cas les objets offrent une ressemblance générale qui les fait classer sans difficulté sous un nom commun, tandis qu'il est besoin d'une faculté d'analyse bien supérieure à celle que possèdent la plupart des hommes pour déterminer immédiatement ces attributs communs à tous, dont dépend véritablement leur ressemblance générale. Dans ces cas-là tout le monde emploie des noms sans connotation déterminée, c'est-à-dire sans aucune signification précise; on parle et, par conséquent, on pense vaguement, et on se contente d'attacher à ses paroles à peu près le même degré de sens qu'un enfant de trois ans attache aux mots Frère et Sœur. L'enfant, du moins, est rarement embarrassé par l'apparition d'individus nouveaux auxquels il ne sait s'il doit ou non donner le même nom, parce qu'il a ordinairement sous la main une autorité compétente pour résoudre la difficulté. Mais cette ressource manque dans la généralité des cas, et de nouveaux objets s'offrent incessamment aux hommes, aux femmes, aux enfants, qu'ils ont à classer *proprio motu*. Aussi le font-ils sans autre principe que celui d'une similitude superficielle, donnant à chaque objet nouveau le nom d'un des objets familiers dont il rappelle le plus promptement l'idée, ou auquel il paraît au premier coup d'œil ressembler. Ainsi une substance inconnue trouvée par terre s'appellera, suivant son apparence, terre, sable ou pierre. Les noms passent ainsi d'un sujet à un autre, de manière que toute trace d'une signification commune disparaît, et que le mot finit par dénoter une foule de choses, non-seulement indépendamment d'un attribut commun, mais encore qui n'ont actuellement en commun aucun attribut, ou n'en ont aucun qui ne soit possédé aussi par d'autres choses auxquelles le nom est arbitrairement refusé. Les savants ont eux-mêmes contribué à cette perversion du langage, quelquefois parce qu'ils n'en savent pas plus que le vulgaire, et quelquefois par cette aversion pour les mots nouveaux qui, dans toutes les matières

censées non techniques, nous porte à faire servir l'ancienne provision de mots à exprimer un nombre toujours croissant d'objets et de distinctions, et, par conséquent, à les exprimer d'une manière de plus en plus imparfaite.

A quel point cette manière décomposée de classer et de nommer les choses a rendu le vocabulaire de la philosophie morale impropre à la bonne direction de la pensée, c'est ce que savent bien ceux qui ont sérieusement réfléchi sur l'état actuel de cette branche de la connaissance. Cependant, comme l'introduction d'un langage technique nouveau dans les sujets appartenant au domaine des discussions journalières est extrêmement difficile, et même ne serait pas, si on la réalisait, sans inconvénient, un des problèmes les plus ardues que le philosophe ait à résoudre, est de savoir comment, en conservant la phraséologie actuelle, on pourrait atténuer ses défauts. On ne peut le faire qu'en donnant à chaque nom général concret une connotation fixe et définie, de telle sorte que le nom d'un objet fasse exactement connaître quels sont les attributs qu'on veut, par cette appellation, affirmer de cet objet. Et c'est une question des plus délicates de savoir comment donner à un nom cette connotation fixe, en changeant le moins possible les objets habituellement désignés par ce nom; en dérangeant le moins possible, soit par addition, soit par soustraction, le groupe d'objets qu'il circonscrit et réunit tant bien que mal; et en altérant le moins possible la vérité des propositions communément acceptées comme vraies.

Ce résultat si désirable, fixer la connotation, est le but qu'on se propose toujours lorsqu'on essaye de donner la définition d'un nom général déjà en usage, puisque toute définition d'un nom connotatif consiste, soit à déclarer simplement, soit à déclarer et à analyser la connotation du nom; et le fait, qu'il n'y a pas eu de sujet plus ardemment controversé en philosophie que les définitions de presque tous les termes principaux, est une preuve de l'étendue du mal que nous avons signalé.

Les noms à connotation indéterminée ne doivent pas être confondus avec les noms qui ont plus d'une connotation, c'est-à-dire les mots ambigus. Un mot peut avoir plusieurs significations, mais toutes fixées et reconnues, comme les mots *post* ou *box*, qui ont tant de sens différents que l'énumération en serait interminable; et la rareté des noms existants comparée à la demande petit souvent rendre opportun, et même nécessaire, de conserver un nom avec cette multiplicité d'acceptions, tout en les distinguant assez clairement pour empêcher qu'on ne les confonde. Un nom de ce genre peut être considéré comme plusieurs noms accidentellement écrits ou prononcés de la même manière ¹.

¹ Avant de laisser cette question des noms connotatifs, il convient de dire que le premier écrivain qui, de notre temps, a emprunté aux scolastiques le mot *connoter*, M. J. Mill, dans son *Analyse des phénomènes de l'esprit humain*, lui donne une signification différente de celle que j'adopte ici. Il l'emploie dans un sens aussi large que le comporte son étymologie, en l'appliquant à tous les cas où un nom, tout en désignant directement une chose (ce qui serait par conséquent sa signification), se rapporte tacitement aussi à quelque autre chose. Dans le cas cité dans le texte, celui des noms généraux concrets, son langage et le mien sont précisément l'inverse l'un de l'autre. Pensant (très-justement) que la signification du nom est dans l'attribut, il entend que le mot *note* l'attribut et *connote* les choses auxquelles s'applique l'attribut et il considère les noms abstraits comme étant proprement des noms concrets dont la connotation est supprimée; tandis que, pour moi, c'est la dénotation qui serait supprimée, et toute la signification résiderait dans ce qui était d'abord connoté. En adoptant une terminologie différente de celle qu'une si haute autorité, que moins que personne je voudrais rabaisser, a mûrement sanctionnée, j'ai obéi à l'urgente nécessité d'avoir un terme exclusivement propre à exprimer la manière dont un nom général concret sert à marquer les attributs impliqués dans sa signification. Cette nécessité ne peut être sentie dans toute sa force que par ceux qui savent par expérience combien il serait vain de prétendre, sans un tel terme,

§ 6. Noms positifs et négatifs.

[Retour à la table des matières](#)

§ 6. - Une quatrième grande division des noms est celle des positifs et des *néga-tifs*; positifs comme *homme, arbre, bon*; négatifs, comme *non-homme non-arbre, non-bon*. A tout nom concret positif peut correspondre un négatif. Après avoir donné un nom à une chose ou à une pluralité de choses, nous pourrions créer un second nom qui serait le nom de toutes les choses, hormis cette chose ou ces choses. Ces noms négatifs sont employés lorsqu'on a à parler collectivement de toutes les choses autres qu'une certaine chose déterminée. Quand le nom positif est connotatif le nom négatif correspondant l'est également, mais d'une façon particulière, en connotant, non la présence, mais l'absence d'un attribut. Ainsi *non-blanc* dénote toutes les choses, excepté les choses blanches, et il connote l'attribut de la non-blancheur, car la non-possession d'un attribut donné est aussi un attribut et peut recevoir un nom comme telle; et les noms concrets négatifs auront ainsi des noms abstraits négatifs correspondants.

Des noms positifs dans la forme sont souvent négatifs en réalité, et d'autres sont réellement positifs, quoique leur forme soit négative. Le mot *incommodité*, par exemple, n'exprime pas simplement l'absence de commodité, il exprime un attribut positif, celui d'être une cause de peine et d'ennui. Le mot *désagréable*, malgré sa forme négative, ne signifie pas un simple manque d'agrément, mais le degré le plus faible de ce qu'on exprimerait par le mot *douloureux*, qui certainement est positif. D'un autre côté, *oisif*, positif par la forme, ne signifie guère que ce qu'on rendrait par *ne faisant rien* ou par *non disposé à travailler*; et *sobre* équivaut à *non ivrogne*.

Il y a une classe de noms appelés *privatifs*. Le nom privatif est équivalent à un positif et à un nom négatif pris ensemble, en ce qu'il est le nom d'une chose qui a possédé un certain attribut, ou aurait pu être supposée l'avoir, mais qui ne l'a pas. Tel

communiquer des idées claires sur la philosophie du langage. Il n'y a pas d'exagération à dire que quelques-unes des erreurs les plus répandues dont la logique a été infectée, et une grande partie de l'obscurité et de la confusion qui y règnent, auraient probablement été évitées, si l'on avait eu un terme usuel pour exprimer exactement ce que j'ai voulu désigner par le mot connoter. Et ce sont les scolastiques, auxquels nous devons la plus grande partie de la terminologie logique, qui nous l'ont fourni, et avec ce même sens; car bien que quelques-unes de leurs expressions autorisent l'emploi du terme dans l'acception plus générale et plus vague adoptée par M. Mill, cependant lorsqu'ils ont à le définir dans sa rigueur technique et à déterminer sa signification spéciale comme tel, alors, avec cette précision admirable qui caractérise leurs définitions ils expliquent clairement que rien ne peut être dit connoté, excepté les *formes*, mot qui, dans leurs écrits, peut généralement être considéré comme synonyme d'attributs.

Maintenant, si détournant le sens de ce mot *connoter*, si bien approprié à l'idée qu'ils voulaient exprimer, on l'applique à une autre idée pour laquelle il ne me semble pas du tout convenable, je ne vois pour le remplacer pas d'autres expressions que celles qu'on emploie communément dans un sens tellement général, qu'il serait impossible de le restreindre à cette signification particulière. Tels sont les mots envelopper, impliquer, etc. En employant ces termes, on manque le but unique du nom qui est de distinguer de toutes les autres cette manière particulière d'envelopper, d'impliquer, etc., et de lui assurer ainsi toute l'attention que son importance réclame.

est le mot *aveugle*, qui n'équivaut pas à *non voyant* ou à *incapable de voir*, car il ne pourrait pas, excepté par une figure de rhétorique, être appliqué à un tronc d'arbre ou à une pierre. Une chose ne peut être appelée aveugle qu'autant que la classe à laquelle on la rapporte communément dans une occasion particulière est composée principalement de choses qui peuvent voir, comme dans le cas d'un homme ou d'un cheval aveugles; ou que, par une raison quelconque, elle est supposée avoir dû posséder cette faculté; comme si l'on disait d'un homme qu'il s'est jeté aveuglément dans un abîme, ou des gens d'Église ou des philosophes qu'ils sont en majeure partie des guides aveugles. Les noms dits Privatifs connotent donc deux choses, l'absence de certains attributs et la présence de certains autres, lesquels pourraient naturellement faire présumer la présence des premiers.

§ 7. Noms relatifs et absolus.

[Retour à la table des matières](#)

§ 7. - La cinquième classe principale des noms est celle des noms *relatifs* et *absolus*, ou mieux relatifs et *non-relatifs*, car le mot Absolu est chargé d'une trop rude besogne en métaphysique, pour ne pas l'économiser quand on peut se passer de, ses services. Il est comme le mot civil en jurisprudence, qui est pris comme l'opposé de criminel, d'ecclésiastique, de politique, de militaire, comme l'opposé enfin d'un nom positif qui n'a pas de négatif.

Les noms Relatifs, sont comme Père, Fils ; Souverain, Sujet, Semblable, Égal; Dissemblable, Inégal; plus Long, plus Court ; Cause, Effet. Leur propriété caractéristique, c'est d'être toujours accouplés. Tout nom relatif attribué à un objet suppose un autre objet auquel on peut attribuer soit ce même nom, soit un autre nom relatif, qui est le *corrélatif* du premier. Ainsi, quand on appelle une personne Fils, on suppose d'autres personnes qui s'appelleront Père et Mère. Quand on appelle Cause un événement, on suppose un autre événement qui est un Effet. Lorsqu'on dit d'une distance qu'elle est plus longue, on en suppose une autre qui est plus courte. Lorsqu'on dit d'un objet qu'il est Semblable, on entend qu'il est semblable à quelque autre objet, lequel est dit aussi être semblable au premier. Dans ce dernier cas, deux objets reçoivent le même nom; le terme relatif est son. propre corrélatif.

Il est évident que ces mots, lorsqu'ils sont concrets, sont, comme les autres noms concrets généraux, connotatifs ; ils dénotent un sujet et connotent un attribut; et chacun a ou, pourrait avoir un nom abstrait correspondant pour dénoter l'attribut connoté par le nom concret. Ainsi le concret *semblable* a son abstrait *similitude*, les concrets Père, Fils, ont ou pourraient avoir les abstraits Paternité, Filiation. Le nom concret connote un attribut, et le nom abstrait correspondant dénote cet attribut. Mais de quelle nature est cet attribut? En quoi consiste le caractère particulier de la connotation d'un nom relatif?

L'attribut exprimé par un nom relatif, a-t-on dit, est une relation, et cette réponse est donnée, sinon comme une explication suffisante, du moins comme la seule possible. Si l'on demande qu'est-ce alors qu'une Relation? on s'avoue incapable de le dire. La relation est généralement considérée comme quelque chose de particulière-

ment caché et mystérieux. Je ne vois pas, cependant, en quoi cet attribut l'est plus qu'un autre; et il me semble même qu'il l'est un peu moins. Je croirais plutôt que c'est par l'examen de la signification des noms relatifs, ou, en d'autres termes, de la nature de l'attribut qu'ils connotent, qu'on parviendrait à se faire une idée claire de la nature de tous les attributs, de tout ce qui est signifié par un attribut.

Il est évident, en fait, que, les deux noms corrélatifs *père* et *fils*, par exemple, bien qu'ils dénotent chacun un objet différent, connotent pourtant tous deux, en un certain sens, la même chose. A la vérité, ils ne connotent pas le même *attribut*; être père n'est pas la même chose qu'être fils. Mais quand nous appelons un homme Père, et un autre son fils, ce que nous entendons affirmer est un groupe de faits exactement les mêmes dans les deux cas. Dire de A qu'il est le père de B, et de B qu'il est le fils de A, c'est dire la même chose en termes différents. Les deux propositions sont absolument équivalentes; l'une n'affirme ni plus ni moins que l'autre. La paternité de A et la filiation de B ne sont pas deux faits, mais deux manières d'énoncer le même fait. Ce fait, analysé, consiste en une série de phénomènes physiques, concernant également A et B, et desquels dérivent leurs noms respectifs. Ce qui est en réalité connoté par ces noms, c'est cette série d'événements; c'est là la signification et toute la signification qu'ils comportent tous deux. C'est cette série d'événements qui *constitue* la relation. Les scolastiques l'appelaient le fondement de la relation, *fundamentum relationis*.

De cette manière, chaque fait dans lequel deux objets différents sont impliqués et qui, par conséquent, est attribuable à tous deux, peut être pris comme attribut de l'un ou comme attribut de l'autre; et suivant qu'on le considère sous le premier aspect ou sous le second, il est connoté par le premier ou par le second des deux noms corrélatifs. *Père* connote le fait comme constituant un attribut de A; *fils* connote le même fait, comme constituant un attribut de B. Il peut être avec une égale propriété envisagé sous ces deux faces. Ainsi, pour rendre raison des noms relatifs, il suffit de voir qu'un fait étant donné, dans lequel deux individus sont impliqués, un attribut fondé sur ce fait peut être appliqué à l'un et à l'autre de ces individus.

En conséquence, un nom est dit relatif, lorsque, outre l'objet qu'il dénote, il implique dans sa signification l'existence d'un autre objet, lequel emprunte aussi une dénomination au même fait d'où dérive le premier nom; ou bien - en d'autres termes - un nom est relatif lorsque, étant le nom d'une chose, sa signification ne peut être expliquée que par la mention d'une autre chose; ou bien encore, lorsque le nom ne peut être employé dans le discours de manière à avoir un sens, à moins que le nom d'une chose autre que celle dont il est le nom soit exprimé ou sous-entendu. Ces définitions sont toutes, au bout du compte, équivalentes, car elles ne sont que des manières d'exprimer différemment cette unique circonstance distinctive: que tous les autres attributs d'un objet pourraient, sans contradiction, être conçus exister, quand même il n'aurait jamais existé d'autre objet¹, tandis que ceux de ses attributs qui sont exprimés par des noms relatifs seraient, dans cette supposition, éliminés.

¹ Ou plutôt d'autre objet que lui-même et l'esprit percevant; car, ainsi qu'on le verra plus loin, appliquer un attribut à un objet implique nécessairement un esprit pour le percevoir.

§ 8. Noms univoques et équivoques..

[Retour à la table des matières](#)

§ 8. - Les noms ont été distingués aussi en *univoques* et *équivoques*. Ce ne sont pas là, cependant, deux espèces de noms, mais deux différents modes d'employer les noms. Un nom est univoque, ou employé univoquement, par rapport à toutes les choses dont il peut être affirmé *dans le même sens*; il est équivoque, ou employé équivoquement, quant aux choses desquelles il est affirmé en des sens différents. Il est à peine besoin de donner des exemples du fait si ordinaire des doubles sens des mots. En réalité, ainsi qu'on l'a remarqué déjà, un nom équivoque ou ambigu n'est pas un nom unique ; il constitue deux noms coïncidant accidentellement par le son. *Table* signifiant un meuble et *table* signifiant l'index d'un livre, n'ont pas plus de titre à être pris pour un seul mot parce qu'ils s'écrivent de la même manière, que les mots *autel* et *hôtel* parce qu'ils se prononcent de la même manière. Ils sont un seul son approprié à la formation de deux mots différents.

Un cas intermédiaire est celui d'un nom appliqué *analogiquement* ou métaphoriquement; c'est-à-dire d'un nom attribué à deux choses, non univoquement ou exactement dans le même sens, mais dans des significations approchantes, qui, étant dérivées l'une de l'autre, l'une des deux peut être considérée comme primitive et l'autre comme secondaire. Ainsi, lorsqu'on parle d'une lumière brillante et d'une brillante action, le mot n'est pas appliqué dans le même sens à la lumière et à l'action; mais ayant été appliqué à la lumière dans son sens original, celui de briller à l'œil, il est transporté à l'action avec une signification dérivée, supposée quelque peu semblable à la primitive. Ce mot, cependant, représente, dans ce cas, deux noms au lieu d'un, au même titre que dans les cas de complète ambiguïté. Une des formes les plus communes des sophismes fondés sur l'ambiguïté consiste à arguer d'une expression métaphorique comme si elle était littérale, c'est-à-dire, comme si un mot employé métaphoriquement était le même nom qu'employé dans son sens direct; ce qui sera plus particulièrement examiné en son lieu.

Chapitre III.

Des choses désignées par les noms.

§ 1. Nécessité d'une énumération des choses nommables. Les catégories d'Aristote

[Retour à la table des matières](#)

§ 1. - Revenant, maintenant, au début de notre recherche, essayons de mesurer le chemin parcouru. La logique, avons-nous vu, est la Théorie de la Preuve; mais la preuve suppose quelque chose de prouvable, laquelle doit être une Proposition ou Assertion, puisque il n'y a qu'une proposition qui puisse être un objet de croyance et, par conséquent, de preuve. Une proposition est un discours qui affirme ou nie une chose d'une autre chose. Voilà un premier pas. Il doit y avoir deux choses impliquées dans tout acte de croyance. Mais quelles sont ces choses? Ce sont évidemment les choses signifiées par les deux noms qui, joints ensemble par une copule, constituent la Proposition. Si, donc, nous savions ce que tous les noms signifient, nous connaîtrions tout ce qui peut être le sujet d'une affirmation ou d'une négation, ou être affirmé ou nié d'un sujet. Nous avons, en conséquence, dans le chapitre précédent, passé en revue les différentes espèces de noms, pour déterminer ce qui est signifié par chacun. Cet examen est maintenant assez avancé pour nous permettre de nous rendre compte de ses résultats, et pour faire une énumération de toutes les Choses susceptibles d'être des attributs ou des sujets d'attributs. Après quoi il ne sera pas difficile de déterminer la nature de l'Attribution (Prédication), c'est-à-dire des Propositions.

La nécessité d'une énumération des Existences, comme base de la logique, n'échappa pas à l'attention des scolastiques et de leur maître, Aristote, le plus compréhensif, sinon même le plus sagace de tous les philosophes anciens. Pour lui et pour ses sectateurs, les Catégories ou les Prédicaments (traduction latine du mot grec), étaient une énumération de toutes les choses susceptibles d'être nommées; une énumération par les *summa genera*, c'est-à-dire par les classes les plus étendues dans lesquelles les choses peuvent être distribuées, qui constituaient ainsi autant de Prédicats supérieurs dont l'un ou l'autre pouvait être affirmé avec vérité de toute chose quelconque nommable. Voici les classes dans lesquelles, d'après cette école de philosophie, les Choses en général pouvaient être rangées.

[mot en grec dans le texte]	substantia.
" "	quantitas.
" "	qualitas.
" "	relatio.
" "	actio.
" "	passio.
" "	ubi.
" "	quando.
" "	Situs.
" "	habitus.

Cette classification a des défauts trop évidents et des mérites trop insuffisants pour exiger et valoir la peine d'être examinée en détail. C'est un simple catalogue des distinctions grossièrement marquées par le langage de la vie ordinaire, sans qu'on ait même essayé de pénétrer, par l'analyse philosophique, jusqu'au *Rationale* de ces distinctions vulgaires. Cette analyse, même superficiellement faite, aurait montré que l'énumération est à la fois redondante et incomplète. Quelques objets y sont omis, et d'autres y reparaissent plusieurs fois sous des titres différents. Elle ressemble à une division des animaux en hommes, quadrupèdes, chevaux, ânes et poneys. Est-ce, par exemple, avoir une idée bien juste de la nature de la Relation, que d'exclure de cette catégorie l'action, la passion et la situation locale ? La même observation s'applique aux catégories Quando (position dans le temps) et Ubi (position dans l'espace); tandis que la distinction entre cette dernière et le Situs est purement verbale. L'incongruité d'élever à la hauteur d'un *Summum genus* la classe qui forme la dixième catégorie est manifeste. D'un autre côté, l'énumération ne tient compte que des substances et des attributs. Dans quelle catégorie, alors, placera-t-on les sensations et les autres sentiments et états de l'âme, comme l'espérance, la joie, la crainte; le son, l'odeur, la saveur; la douleur et le plaisir ; la pensée, le jugement, la conception, etc.? Toutes ces choses auraient probablement été classées par l'école aristotélique dans les catégories *actio* et *passio*. De cette manière la relation de celles de ces choses qui sont actives avec leurs objets et des passives avec leurs causes aurait été convenablement placée; mais les choses elles-mêmes, les sentiments et affections, comme tels, l'auraient été fort mal. Les sentiments et états de la conscience doivent, certes, être mis au nombre des réalités, mais on ne peut les admettre ni parmi les substances, ni parmi les attributs.

§ 2. Ambiguïté de la plupart des noms généraux

[Retour à la table des matières](#)

§ 2. - Avant de recommencer sous de meilleurs auspices l'œuvre entreprise avec si peu de succès par le grand fondateur de la logique, il importe de remarquer la malheureuse ambiguïté de tous les noms concrets correspondant au plus général de tous les termes abstraits le mot Existence. Lorsque nous avons besoin d'un nom apte à dénoter tout ce qui existe, par opposition à la Non-Entité, au Rien, nous en trouverons difficilement un qui ne soit pris aussi, et même plus familièrement, comme désignant des substances. Mais les substances ne sont pas tout ce qui existe ; les attributs, si l'on peut en dire quelque chose, doivent être dits exister; les sentiments sont certainement des choses existantes. Cependant, lorsque nous parlons d'un *objet* ou d'une *chose*, nous sommes toujours supposés parler d'une substance. Il y a, ce semble, une sorte de contradiction à dire qu'une *chose* est simplement un attribut d'une autre, et à l'annonce d'une Classification des Choses, la plupart des lecteurs s'attendraient, je crois, à une énumération semblable à celles de l'histoire naturelle, commençant par les grandes divisions des règnes animal, végétal et minéral, subdivisés ensuite en classes et ordres. Si, rejetant le mot Chose, on en cherche un autre d'une valeur plus générale, ou, du moins, possédant plus exclusivement cette généralité, un mot dénotant tout ce qui existe et ne connotant seulement que l'existence, aucun ne paraîtrait mieux approprié à ce but que le mot *être*, verbe qui, dans une de ses acceptions, est exactement équivalent à *exister*, et apte, par conséquent, même grammaticalement, à représenter le concret du nom abstrait *existence*. Mais ce mot, quelque étrange que puisse paraître le fait, est encore plus impropre que le mot Chose à l'usage pour lequel il semble avoir été expressément inventé. *Être* est pris habituellement comme exactement synonyme de substance, et s'applique indifféremment tant à la matière qu'à l'esprit; il est exempt de l'ambiguïté du mot Substance, qui, bien que strictement applicable primitivement à ces deux choses aussi, suggère de préférence l'idée de matière. Les attributs ne sont jamais appelés des Êtres, ni non plus, les sentiments. Un Être est ce qui excite les sentiments et qui possède des attributs. L'âme est appelée un être; Dieu, les anges, sont des Êtres; mais si nous disions que l'étendue, la couleur, la sagesse, la vertu, sont des êtres, nous serions soupçonnés peut-être de croire, avec quelques anciens, que les vertus cardinales sont des animaux, ou, du moins, de soutenir avec l'école platonicienne la doctrine des Idées existant par elles-mêmes, ou, avec les partisans d'Épicure, celle des Formes Sensibles qui se détachent des corps dans toutes les directions et causent nos perceptions en venant en contact avec nos organes. Nous serions, en somme, censés croire que les Attributs sont des Substances.

Par suite de cette perversion du mot Être, les philosophes, cherchant à le remplacer, mirent la main sur le mot Entité, bribe de latin barbare, inventé par les scolastiques pour être employé comme nom abstrait ; ce à quoi il semblerait propre par sa forme grammaticale, mais qui, accroché par les logiciens en détresse pour boucher un trou dans leur terminologie, a depuis été toujours employé comme un nom concret. Le mot *essence*, né à la même époque et des mêmes parents, subit une transformation à peu près semblable, lorsque étant d'abord l'abstrait du verbe *être*, il arriva à signifier des choses assez concrètes pour être enfermées dans une bouteille. Le mot Entité, depuis qu'il s'est fixé comme nom concret, a conservé, avec un peu moins d'altération que les autres noms, son universalité de signification. Cependant le dépérissement

graduel auquel, après un certain temps, la langue de la psychologie semble inévitablement condamnée, s'est fait également sentir ici. Si nous appelons la vertu une *entité*, nous sommes sans doute un peu moins fortement soupçonnés d'en faire une substance que si nous l'appelions un *être*; mais le soupçon n'est pas entièrement écarté. Tout mot primitivement institué pour connoter l'existence pure semble, à la longue, étendre sa connotation à l'existence *séparée*, à l'existence exempte de la condition d'appartenir à une substance; et comme cette condition est précisément ce qui constitue un attribut, les attributs sont peu à peu mis de côté, et avec eux les sentiments qui, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, n'ont pas d'autre nom que celui de l'attribut dont ils sont le fondement. Et, chose singulière! tandis que le plus grand embarras qu'on éprouve, lorsqu'on a un grand nombre de pensées à communiquer, est de trouver une variété suffisante de mots précis pour les exprimer, il n'y a rien, pourtant, de plus usité, même par les penseurs scientifiques, que de prendre des mots recherchés pour exprimer des idées qui le sont déjà suffisamment par d'autres mots consacrés.

Quand il est impossible de se procurer de bons outils, ce qu'il y a de mieux à faire est de bien connaître les défauts de ceux qu'on a. J'ai donc prévenu le lecteur de l'ambiguïté des noms que, faute de meilleurs, je suis obligé d'employer. C'est maintenant l'affaire de l'auteur de les employer de manière que leur signification ne soit en aucun cas douteuse ou obscure. Aucun des termes précédemment cités n'étant absolument sans ambiguïté, je ne me restreindrai pas à un seul, mais j'emploierai, suivant l'occasion, celui qui semblera dans le cas particulier exposer le moins à quelque malentendu. Et je n'entends pas non plus employer ces mots ou d'autres toujours rigoureusement dans un seul sens. En s'astreignant à cela, on ne saurait souvent comment exprimer ce qui est, signifié par quelqu'une des acceptions d'un mot connu, à moins que les auteurs n'eussent la liberté illimitée de forger des mots nouveaux, et en même temps (chose plus difficile à supposer) le pouvoir de les faire comprendre à leurs lecteurs. Il ne serait pas sage à un écrivain, en des matières si abstraites, de se priver de l'usage même impropre d'un mot, lorsque, par ce mot, il peut rappeler quelque association familière qui porte le sens droit à l'esprit comme un trait de lumière.

La difficulté qu'il y a pour l'écrivain et pour le lecteur d'employer des mots vagues de manière à leur donner une signification précise, n'est pas absolument regrettable. Il serait à propos que les traités de logique offrissent un exemple d'une opération que la logique a pour mission de faciliter. Très longtemps la langue philosophique, et, plus long temps encore, la langue populaire, conserveront tant de vague et d'ambiguïté, que la logique serait de bien peu de valeur si elle ne pouvait pas, entre autres avantages, exercer l'entendement à faire correctement sa besogne avec ces mauvais outils.

Après ce préambule, il est temps de procéder à notre énumération. Nous commencerons par les Sentiments, la classe la plus simple des choses nommables; en prenant, d'ailleurs, ce terme dans le sens le plus large.

I. - Sentiments ou états de conscience.

§ 3. Sentiments ou états de conscience

[Retour à la table des matières](#)

§ 3.- Un sentiment, un état de conscience, sont, en langage philosophique, des expressions équivalentes. Tout ce dont l'esprit a conscience, tout ce qu'il *sent*, ou, en d'autres termes, ce qui fait partie de son existence sentante, est un sentiment. Dans le langage populaire, Sentiment n'est pas toujours synonyme d'état de Conscience, ce mot s'appliquant souvent dans un sens plus particulier aux états de conscience appartenant au côté sensitif ou affectif (émotionnel), ou, plus spécialement encore, au côté affectif seul, de notre nature, à l'exclusion de ce qui appartient au côté intellectuel pur. C'est là un abus de langage consacré, comme celui qui, par une perversion analogue, a ôté au mot Esprit la légitime généralité de sa signification pour la borner au pur intellect. Une perversion plus forte encore, mais à laquelle il n'est pas besoin de s'arrêter, est celle qui restreint le Sentiment, non seulement aux sensations physiques, mais encore à un seul sens, le toucher.

Sentiment, au sens propre du terme, est un genre dont Sensation, Émotion et Pensée sont les espèces. Sous le mot Pensée il faut comprendre tout ce dont nous avons conscience lorsque nous sommes dits Penser; depuis la conscience que nous avons lorsque nous pensons à la couleur Rouge sans l'avoir devant nos yeux, jusqu'aux plus profondes méditations du philosophe et du poète. Observons, cependant, qu'une pensée est uniquement ce qui se passe dans l'esprit, et non un objet existant hors de l'esprit. On peut penser au soleil, à Dieu ; mais le soleil et Dieu ne sont pas des pensées; l'image mentale du soleil et l'idée de Dieu sont des pensées, des états de l'esprit et non des objets; et la croyance ou la non-croyance à l'existence du soleil ou de Dieu est également une pensée. Les objets, même imaginaires, qu'on dit n'exister qu'en idée, doivent être distingués des idées que nous en avons. Je peux penser à un loup-garou, comme je peux penser au pain que je mangeai hier, ou à la fleur qui sera épanouie demain. Mais le loup-garou qui jamais n'exista n'est pas la même chose que mon idée d'un loup-garou, pas plus que le pain qui exista n'est mon idée de ce pain, ou que la fleur qui n'existe pas encore n'est mon idée d'une fleur. Toutes ces choses sont, non des pensées, mais des objets de pensée, bien que, au moment présent, aucun des objets n'existe.

De même, une sensation doit être soigneusement distinguée de l'objet qui la cause, la sensation du Blanc de l'objet Blanc; et elle doit l'être aussi de l'attribut Blancher que nous appliquons à l'objet parce qu'il excite la sensation. Malheureusement pour la clarté et la distinction en ces matières, nos sensations ont rarement des noms spéciaux. Nous avons un nom pour les objets qui excitent en nous une certaine sensation, le mot *blanc*. Nous avons un nom pour la qualité qui, dans ces objets, est considérée comme la cause de la sensation, le mot *blancheur*. Mais lorsque nous voulons parler de la sensation elle-même (ce qui n'a guère lieu que dans la spéculation philosophique) le langage qui, en très grande partie, s'accommode seulement aux usages communs de la vie ne nous fournit pas une désignation directe et par un seul mot. Il nous faut employer une circonlocution et dire la sensation de blanc, on la

sensation de blancheur; il nous faut dénommer la sensation soit par l'objet, soit par l'attribut qui l'excite. La sensation pourrait très bien, quoique cela n'arrive jamais ¹, être *conçue* exister sans être excitée par un objet quelconque. On peut la concevoir surgissant spontanément dans l'esprit, mais dans ce cas nous n'aurions pour la désigner aucun nom qui ne fût un faux nom. Pour les sensations auditives nous sommes mieux pourvus; nous avons le mot Son et tout un dictionnaire de mots pour désigner les diverses espèces de sons. C'est qu'éprouvant souvent ces sortes de sensations en l'absence de tout objet perceptible, nous pouvons aisément concevoir la possibilité de leur apparition en l'absence absolue de tout objet. Il suffit de fermer les yeux et d'écouter la musique, pour avoir l'idée d'un monde qui ne renferme rien autre que des sons et nous qui les entendons. Or, ce qui est aisément conçu séparément, reçoit aisément aussi un nom séparé. Mais, en général, les noms de sensations dénotent indistinctement la sensation et l'attribut. Ainsi couleur signifie les sensations de blanc, de rouge, etc., et aussi la qualité de l'objet coloré. Nous parlons de la couleur des choses comme d'une de leurs *propriétés*.

§ 4. Les sentiments doivent être distingués de leurs antécédents physiques. - Des perceptions

[Retour à la table des matières](#)

§ 4. - Il y a, au sujet des sensations, une autre distinction à faire, qu'on oublie souvent, non sans de graves conséquences. C'est la distinction entre la sensation elle-même et l'état des organes qui la précède et qui constitue le mécanisme physique dont elle dépend. Une des sources de la confusion sur ce point est la division usuelle des sentiments en corporels et mentaux. Cette distinction est, philosophiquement parlant, sans fondement; car les sensations sont des états de l'esprit sentant, et non des états du corps, en tant que distinct de l'esprit. Ce dont j'ai conscience quand je vois la couleur bleue est un sentiment du bleu, qui est une chose; l'image sur ma rétine et les phénomènes mystérieux qui se passent dans mon nerf optique ou mon cerveau, sont une autre chose, de laquelle je n'ai pas du tout conscience et que je n'ai pu connaître que par une recherche scientifique. Ce sont là des états de, mon corps; mais la sensation de bleu, qui est la conséquence de ces états du corps, n'est pas un état du corps. Ce qui perçoit, ce qui a conscience s'appelle Esprit. Lorsqu'on appelle des sensations des sentiments corporels, c'est uniquement comme appartenant à la classe des sentiments qui sont directement causés par des états de l'organisme, au lieu que les autres espèces de sentiments, les pensées, par exemple, ou les émotions, sont directement excités par des sensations ou par des pensées, et non par une action exercée sur les organes du corps. Cette distinction, cependant, ne se rapporte pas aux sentiments mêmes, mais au mécanisme qui les produit. Les sentiments sont toujours des états de l'esprit.

Plusieurs philosophes admettent dans la série des phénomènes, outre l'affection organique extérieure et la sensation qui en résulte dans l'esprit, un troisième chaînon qu'ils appellent la Perception, et qui consisterait dans la reconnaissance d'un objet extérieur comme cause déterminante de la sensation. Cette perception, disent-ils, est un

¹ Ce phénomène n'est pas rare du tout et s'appelle en pathologie mentale l'*hallucination*. (L. P.)

acte de l'esprit, provenant de son activité spontanée, tandis que dans la sensation, l'esprit n'étant mis en jeu que par l'objet extérieur, est passif. Suivant quelques métaphysiciens, c'est par un acte de l'esprit semblable à la Perception, sauf qu'il n'est pas précédé d'une sensation, que l'existence de Dieu, de l'âme et autres objets hyper-physiques est reconnue.

Ces actes de la Perception, quelque idée qu'on se fasse en définitive de leur nature, doivent, selon moi, être classés parmi les variétés des sentiments ou états de l'esprit. En les classant ainsi, je n'ai pas le moins du monde l'intention d'établir ou d'insinuer une théorie quelconque quant à la loi dont peuvent dépendre ces opérations mentales, ni de déterminer les conditions sous lesquelles elles peuvent être légitimées ou infirmées. J'entends bien moins encore (comme le docteur Whewell semble, me le faire dire dans un cas analogue)¹, soutenir qu'étant « de purs états de l'esprit », il est inutile de rechercher leurs particularités distinctives. Je m'abstiens de cette recherche parce qu'elle n'appartient pas à la science de la logique. Dans ces perceptions, ainsi qu'on les appelle, dans ces reconnaissances directes par l'esprit d'objets, physiques ou spirituels, extérieurs à lui, je ne peux voir que des faits de croyance, mais d'une croyance intuitive ou indépendante de l'évidence externe. Lorsqu'une pierre est devant moi, j'ai conscience de certaines sensations que j'en reçois ; mais si je dis que ces sensations me viennent d'un objet extérieur que je perçois, le sens de ces expressions est, qu'en recevant les sensations, je crois intuitivement qu'une cause extérieure de ces sensations existe. Les lois de la croyance intuitive, les conditions qui la légitiment, sont, comme nous l'avons remarqué, plus d'une fois, des sujets qui ne relèvent pas de la logique, mais de la science des lois générales et supérieures de l'esprit humain.

Au même domaine de la spéculation appartient tout ce qui concerne la distinction, si laborieusement établie par les métaphysiciens allemands et leurs suivants anglais et français, entre les actes et les états purement passifs de l'esprit; entre ce qu'il tire des matériaux bruts de l'expérience et ce qu'il y ajoute. Je reconnais qu'en égard aux vues particulières de ces écrivains sur les éléments primitifs de la pensée et de la connaissance, cette distinction est fondamentale. Mais pour notre but présent, qui est d'examiner, non le, fondement primitif de la connaissance, mais le mode d'acquisition de la connaissance dérivée, la différence entre les états actifs et passifs de l'esprit est d'une importance secondaire. Pour nous, ce sont également des états de l'esprit, des sentiments; n'entendant pas, d'ailleurs, nous le répétons, par ces expressions, impliquer la passivité de ces phénomènes, mais dire simplement que ce sont des faits psychiques, (les faits qui ont lieu dans l'esprit, et qui doivent être soigneusement distingués des faits externes, physiques, auxquels ils peuvent être liés, soit comme causes, soit comme effets.

¹ *Philosophie des sciences inductives*, vol. 1. p. 40.

§ 5. Volitions et actions

[Retour à la table des matières](#)

§ 5. - Parmi les états actifs de l'esprit, il y en a cependant une espèce qui mérite une attention particulière, parce qu'elle constitue la principale partie de la connotation de quelques classes de, noms fort importantes, je veux parler des *volitions* ou actes de la volonté. Quand nous appliquons à des êtres sentants des noms relatifs, la connotation du nom se rapporte en grande partie aux *actions* de ces êtres, à des actions passées présentes, ou futures, probables ou possibles. Prenons, par exemple, les noms Souverain et Sujet. Que désignent ces mots, sinon les innombrables actions, faites ou à faire par le souverain et le sujet réciproquement en vue l'un de l'autre? et de même des mots médecin et malade, chef et subordonné, tuteur et pupille. Dans bien des cas, les mots connotent des actes à accomplir dans certaines éventualités par des personnes autres que les désignées; comme les mots *mortgagor* et *mortgagee*, *obligor* et *obligee*¹, et autres termes exprimant des rapports juridiques, et qui connotent ce qu'une cour de justice ferait pour assurer les effets de l'obligation légale, si elle n'était pas exécutée. Il y a aussi des mots qui connotent des actions faites précédemment par des personnes autres que celles dénotées par le nom même ou par son corrélatif; tel est le mot Frère. On voit par ces exemples quelle large part les actions fournissent à la connotation des noms. Maintenant, qu'est-ce qu'une action? ce n'est pas une seule chose; c'est un composé de deux choses successives, l'état de l'esprit appelé volition, et l'effet qui le suit. La volition ou l'intention de produire l'effet est une chose; l'effet produit en conséquence de l'intention en est une autre; les deux ensemble constituent l'action. Je veux mouvoir instantanément mon bras; cette volonté est un état de mon esprit; mon bras, - s'il n'est pas lié ou paralysé, - obéit et se meut; c'est le fait physique consécutif à un état de l'esprit. L'intention si l'on aime mieux, le fait précédé et causé du fait ou, par l'intention, s'appelle l'action de mouvoir mon bras.

§ 6. Substance et attribut

[Retour à la table des matières](#)

§ 6. - Nous avons subdivisé la première grande division des choses nommables, c'est-à-dire les sentiments ou états de conscience, en trois classes, les Sensations, les Pensées, les Émotions. Nous avons éclairci par de nombreux exemples les deux premières; la troisième, celle des Émotions, n'étant pas sujette aux mêmes ambiguïtés, n'exige pas tant d'explications. Nous avons enfin jugé nécessaire d'ajouter à ces trois classes une quatrième, celle des Volitions, comme on les appelle communément. Sans rien vouloir préjuger sur la question métaphysique de savoir s'il y a quelque état ou phénomène mental non réductible à l'une de ces quatre espèces, il me semble que les exemples et explications donnés sur ces dernières suffisent pour le genre entier.

¹ *Mortgagor*, celui qui hypothèque une terre en garantie d'une dette; *mortgagee*, le créancier hypothécaire. *Obligor*, l'emprunteur qui s'oblige, par un acte spécial, à payer la somme prêtée; *obligee*, le prêteur au profit de qui l'obligation est souscrite. (L. P.)

Nous passerons donc, maintenant, aux deux classes de choses nommables qu'il nous reste à examiner, celles des choses existant hors de l'esprit, qui toutes peuvent être considérées comme des substances ou des attributs.

II. – Les substances

[Retour à la table des matières](#)

Les logiciens ont voulu définir la Substance et l'Attribut, mais leurs définitions servent moins à distinguer entre elles les choses à définir qu'à indiquer simplement les différentes formes grammaticales que prend habituellement une proposition, suivant qu'on parle des substances ou des attributs. Ces sortes de définitions sont des leçons d'anglais, de grec, de latin ou d'allemand, plutôt que de philosophie mentale. Un attribut, disent les logiciens de l'école, doit être l'attribut *de* quelque chose ; la couleur, par exemple, doit être la couleur *de* quelque chose, la bonté l'attribut *de* quelque chose, et si ce quelque chose cessait d'exister on d'être lié à l'attribut, l'attribut lui-même cesserait d'exister. Une substance, au contraire, existe par soi-même; nous n'avons pas besoin en en parlant de mettre un *de* après son nom.. Une pierre n'est pas la pierre *de* quelque chose; la lune n'est pas la lune *de* quelque chose ; elle est simplement la lune. A la vérité, si le nom choisi pour désigner une substance était un nom relatif, il pourrait être suivi d'un *de* ou de quelque autre particule impliquant, comme cette préposition, un rapport avec une autre chose; mais dans ce cas l'autre caractère distinctif de l'attribut manquerait, car ce *quelque chose* pourrait être détruit, et la substance subsister encore. Un père doit être le père *de* quelque chose, et par là, étant rapporté à une chose autre que lui-même, il ressemble à un attribut; s'il n'y avait pas d'enfant il n'y aurait pas de père. Mais, en y regardant de près, cela signifie seulement qu'on ne pourrait plus l'appeler père. L'homme appelé père pourrait encore exister quoiqu'il n'y eût pas d'enfants, comme il existait avant qu'il eût d'enfant; et il n'y aurait aucune contradiction à le supposer existant, quand même tout l'univers serait anéanti. Mais si nous anéantissons toutes les substances blanches, que deviendra l'attribut blancheur? la blancheur sans aucune chose blanche est une contradiction dans les termes.

Voilà ce qu'il y a de plus approchant d'une solution de la difficulté dans les traites ordinaires de logique. Mais on ne le trouvera guère satisfaisant. Si, en effet, un attribut se distingue d'une substance en ce qu'il est l'attribut *de* quelque chose, il semble nécessaire de savoir d'abord ce que signifie ce *de*, particule qui a trop besoin elle-même d'explication pour être mise en avant comme explication de quelque chose autre. Quant à l'existence par soi de la substance, il est vrai qu'une substance peut être conçue exister sans aucune autre substance; mais un attribut peut aussi l'être sans aucun autre attribut, et l'on ne peut pas mieux imaginer une substance sans attributs que des attributs sans une substance.

Les métaphysiciens, cependant, ont creusé plus profondément la question et donné de la substance une explication beaucoup plus satisfaisante. Les substances sont

communément distinguées en Corps et en Esprits. Les philosophes nous ont fourni pour chacune une définition qui semble irréprochable.

§ 7. Le corps

[Retour à la table des matières](#)

§ 7. - Un corps, d'après la doctrine des métaphysiciens modernes, peut être défini la cause extérieure à laquelle nous attribuons nos sensations. Quand je touche et vois une pièce d'or, j'ai conscience d'une sensation de couleur jaune, et des sensations de dureté et de poids, et en la maniant de diverses manières, je peux, à ces sensations, en ajouter plusieurs autres tout à fait distinctes. Ces sensations sont tout ce dont je suis directement conscient; mais je les considère comme produites par quelque chose qui, non seulement existe indépendamment de ma volonté, mais qui est extérieur à mes organes et à mon esprit. Ce quelque chose d'extérieur je l'appelle un corps.

On peut demander: comment arrivons-nous à attribuer nos sensations à une cause extérieure ? Avons-nous pour cela un fondement suffisant ? Ou sait que cette question a été controversée par des métaphysiciens qui soutiennent que nous n'avons aucune garantie pour rapporter nos sensations à une cause appelée Corps, ni à quoi que ce soit d'extérieur à nous. Quoique nous n'ayons pas à nous occuper ici de cette controverse, ni des subtilités métaphysiques sur lesquelles elle roule, un des meilleurs moyens de montrer ce qu'on entend par Substance, est d'examiner quelle est la position qu'il faut prendre pour maintenir son existence contre les opposants.

Il est certain qu'une partie de la notion de corps consiste dans la notion d'un certain nombre de nos propres sensations ou des sensations d'autres êtres sentants, simultanément produites d'ordinaire. Ma conception de la table sur laquelle j'écris est composée de sa forme et de sa dimension visibles, qui sont des sensations complexes de la vue, de sa forme et de sa dimension tangibles, qui sont des sensations complexes de nos organes du toucher et de nos muscles ; de son poids, qui est aussi une sensation du toucher et des muscles, de sa dureté, qui est aussi une sensation musculaire, de sa composition, autre mot servant à désigner toutes les variétés de sensation que nous recevons en diverses circonstances du bois dont elle est faite, et ainsi de suite. Toutes ces sensations, ou la plupart, sont souvent et, comme l'expérience nous l'apprend, pourraient être toujours éprouvées simultanément ou dans des ordres de succession différents, à notre choix; et de cette manière la pensée de l'une nous fait penser aux autres ; et le tout ensemble amalgamé mentalement se résout en un état de conscience mixte qui, dans la langue de l'école de Locke et de Hartley, est appelé une Idée Complexe.

Maintenant, quelques philosophes ont raisonné comme il suit. Si nous concevons une orange privée de sa couleur naturelle, sans en prendre une autre; qui cesserait d'être molle, sans devenir dure; d'être ronde sans devenir carrée, pentagonale ou de toute autre figure régulière ou irrégulière; qui perdrait son poids, sa dimension, son odeur, sa saveur, toutes ses propriétés physiques, chimiques, mécaniques, sans en acquérir de nouvelles ; enfin qui deviendrait invisible, intangible, imperceptible, non-seulement à nos sens, mais encore aux sens de tous les autres êtres sentants, réels ou possibles ; il ne resterait absolument rien, disent ces philosophes; car de quelle nature

pourrait être le résidu ? et par quel signe manifesterait-il sa présence ? Pour ceux qui ne raisonnent point, son existence semble reposer sur le témoignage des sens. Mais pour les sens il n'apparaît rien que les sensations. Nous savons bien que ces sensations sont liées ensemble par quelque loi ; elles ne se rassemblent pas au hasard, mais suivant un ordre déterminé qui fait partie de l'ordre établi dans l'univers. Lorsque nous éprouvons une de ces sensations, nous éprouvons aussi les autres, ou nous savons qu'il est en notre pouvoir de les éprouver. Mais une loi de connexion entre les sensations n'exige pas, continuent ces philosophes, qu'elles soient supportées par ce qu'on appelle un *Substratum*. Le concept d'un *Substratum* n'est qu'une des formes diverses sous lesquelles cette connexion peut se représenter à l'imagination; une sorte de mode de réaliser l'idée. Si, en admettant un tel *Substratum*, nous le supposons instantanément annihilé par miracle et laissons les sensations continuer de se grouper dans le même ordre, que dire alors du *Substratum* ? A quels signes pourrions-nous connaître qu'il a cessé d'exister ? N'aurions-nous pas autant de raison alors qu'avant de croire qu'il existe encore ? Et si nous n'avions pas le droit de le croire alors, pourquoi l'aurions-nous maintenant ? Un corps, pour ces métaphysiciens, n'est donc rien d'intrinsèquement différent des sensations que ce corps produit, comme on dit, en nous. Il est, en somme, un groupe de sensations, ou plutôt de possibilités de sensations réunies ensemble suivant une loi constante.

Les controverses sur ces questions et les théories imaginées pour les résoudre ont eu des conséquences importantes pour la Science de l'esprit. Les sensations, a-t-on répondu, dont nous avons conscience, et que nous recevons, non au hasard, mais jointes ensemble dans un certain ordre uniforme, impliquent non-seulement une loi de connexion, mais encore une cause extérieure à notre esprit, laquelle cause, par ses lois propres, détermine les lois suivant lesquelles les sensations sont liées et éprouvées. Les scolastiques donnaient à cette cause le nom de *Substratum*, et ses attributs lui étaient, comme ils disaient, *inhérents*, littéralement *attachés*. Ce *Substratum* reçoit communément en philosophie le nom de *Matière*. Cependant, en y réfléchissant, on reconnut bientôt que l'existence de la matière ne pouvait pas être prouvée extrinsèquement. Maintenant donc on se borne généralement à répondre à Berkeley et à ses sectateurs que cette croyance à la matière est intuitive; que les hommes, dans tous les temps, se sont sentis forcés par une nécessité de nature de rapporter leurs sensations à une cause extérieure; que ceux mêmes qui nient cette nécessité en théorie s'y soumettent en pratique ; et que en pensée, en paroles, en action, ils reconnaissent, avec le vulgaire, que leurs sensations sont les effets de quelque chose d'extérieur à eux. Cette croyance est donc aussi intuitive que celle que nous avons en nos sensations. Mais ici la question plonge dans le problème fondamental de la Métaphysique proprement dite, à laquelle nous le laissons.

Mais, bien que la doctrine extrême des Idéalistes (que les objets ne sont autre chose que nos sensations et leurs lois) n'ait pas été généralement adoptée par les philosophes, un point très important à l'égard duquel les métaphysiciens passent pour être assez d'accord est celui-ci : que *tout ce que nous connaissons* de l'objet consiste dans les sensations qu'il nous donne et l'ordre dans lequel ces sensations se produisent. Kant lui-même est, sur ce point, aussi explicite que Berkeley ou Locke. Bien que fermement convaincu qu'il existe un monde de « choses en soi » totalement distinct du monde des phénomènes ou des choses qui apparaissent à nos sens, et même forgeant un terme technique spécial (*Noumenon*) pour dénoter ce qu'est la chose en soi, en tant que contrastant, avec sa *représentation* dans l'esprit, il avoue que cette représentation (dont la matière, dit-il, est donnée par nos sensations, sa forme étant donnée par les lois de l'entendement) est tout ce que nous connaissons de l'objet;

et que la nature réelle de la Chose est et sera toujours pour nous, par la constitution de nos facultés, du moins dans notre mode actuel d'existence, un mystère impénétrable. « Des choses absolument et en soi, dit sir William Hamilton, externes ou internes, nous ne connaissons rien, ou nous ne les connaissons que comme inconnaissables; et nous ne sommes informés de leur incompréhensible existence, qu'en tant qu'elle nous est indirectement et accidentellement révélée au travers de certaines qualités relatives à nos facultés de connaître, lesquelles qualités, en outre, ne peuvent être conçues comme inconditionnelles, non-relatives, comme existant en soi et par soi. Tout ce que nous connaissons est donc phénomènes, phénomène de l'inconnu! »¹ La même doctrine est soutenue dans les termes les plus forts et les plus clairs par M. Cousin, dont les observations sur ce sujet méritent d'autant plus d'attention que le caractère ultra- germanique et ontologique de sa philosophie, sous d'autres rapports, peut faire considérer son opinion sur ce point comme l'aveu d'un opposant².

Il n'y a pas la moindre raison de croire que ce que nous appelons les qualités sensibles de l'objet soient le type de quelque chose d'inhérent à la chose ou qui ait quelque affinité avec sa nature propre. Une cause, en tant que cause, ne ressemble pas à ses effets; un vent d'est ne ressemble pas à la sensation de froid, ni le chaud à la vapeur de l'eau bouillante. Pourquoi donc la matière ressemblerait-elle à nos sensations ? Pourquoi la nature intime du feu ou de l'eau ressemblerait-elle à l'impression que ces objets font sur nos sens ?³ et sur quel principe sommes-nous autorisés à

¹ *Discussions sur la philosophie*, etc., Appendix, 1, pp. 643-644. Il y a lieu de regretter que sir William Hamilton, qui insiste si souvent et si vigoureusement sur cette doctrine et qui, dans le passage cité, l'expose avec une force et une précision qui ne laissent rien à désirer, ait soutenu en même temps des opinions tout à fait inconciliables avec elle. (Voy. le troisième et autres chapitres de *l'Examen de la philosophie de sir W. Hamilton*.)

² « Nous savons qu'il existe quelque chose hors de nous, parce que nous ne pouvons expliquer nos perceptions sans les rattacher à des causes distinctes de nous-mêmes ; nous savons de plus que ces causes, dont nous ne connaissons pas d'ailleurs l'essence, produisent les effets les plus variables, les plus divers et même les plus contraires, selon qu'elles rencontrent telle nature ou telle disposition du sujet. Mais savons-nous quelque chose de plus ? et même, vu le caractère indéterminé des causes que nous concevons dans les corps, y a-t-il quelque chose de plus à savoir ? y a-t-il lieu de nous enquérir si nous percevons les choses telles qu'elles sont ? Non évidemment... Je ne dis pas que le problème est insoluble, je dis qu'il est absurde et enferme une contradiction. Nous ne savons pas ce que ces causes sont en elles-mêmes, et la raison nous défend de chercher à le connaître ; mais il est bien évident, à priori, qu'elles ne sont pas en elles-mêmes ce qu'elles sont par rapport à nous, puisque la présence du sujet modifie nécessairement leur action. Supprimez tout sujet sentant, il est certain que ces causes agiraient encore, puisqu'elles continueraient d'exister; mais elles agiraient autrement; elles seraient encore des qualités et des propriétés, mais qui ne ressembleraient à rien de ce que nous connaissons. Le feu ne manifesterait plus aucune des propriétés que nous lui connaissons ; que serait-il? c'est ce que nous ne saurons jamais ; c'est d'ailleurs peut-être un problème qui ne répugne pas seulement à la nature de notre esprit, mais à l'essence même des choses. Quand même, en effet, on supprimerait par la pensée tous les sujets sentants, il faudrait encore admettre que nul corps ne manifesterait ses propriétés autrement qu'en relation avec un sujet quelconque, et dans ce cas ses propriétés ne seraient encore que relatives ; en sorte qu'il me paraît fort raisonnable d'admettre que les propriétés déterminées des corps n'existent pas indépendamment d'un sujet quelconque, et que quand on demande si les propriétés de la matière sont telles que nous les percevons, il faudrait voir auparavant si elles sont en tant que déterminées, et dans quel sens il est vrai de dire qu'elles sont. »- *Cours d'histoire de la philosophie morale* au XVIIIe siècle, 8e leçon.

³ A la vérité, Reid et d'autres ont essayé d'établir que, bien que quelques-unes des propriétés attribuées aux objets existent seulement dans nos sensations, il y en a d'autres qui, ne pouvant pas être des copies d'une impression sur les sens, doivent exister dans les choses mêmes; et ils demandent de quelles sensations dérivent les notions d'extension et de figure ? Le gant jeté par Reid a été relevé par Brown, qui, avec une puissance d'analyse supérieure, a clairement montré quelles sont les sensations d'où ces notions proviennent, à savoir, celles du toucher combinées

conclure des effets quelque chose touchant la cause, sauf ceci, qu'elle est une cause adéquate à la production de ces effets? On peut donc établir comme une vérité évidente par elle-même et admise par tous les auteurs dont il y ait maintenant à tenir compte, que nous ne connaissons du monde extérieur et ne pouvons en connaître absolument rien, excepté les sensations que nous en recevons ¹.

§ 8. L'esprit

[Retour à la table des matières](#)

§ 8. - Le corps étant défini la cause extérieure et, suivant l'opinion la plus raisonnable, la cause extérieure *inconnue* à laquelle nous rapportons nos sensations; reste à définir l'esprit, ce qui, après les observations précédentes, ne sera pas difficile. De même, en effet, que notre conception d'un corps est celle d'une cause inconnue de sensations, de même notre conception de l'esprit est celle d'un récipient ou percevant inconnu des sensations; et pas seulement des sensations, mais aussi de tous les autres sentiments. De même que le corps est le mystérieux quelque chose qui existe l'esprit à sentir, de même l'esprit est le quelque chose mystérieux qui sent et pense. Il n'est

avec des sensations d'un ordre particulier jusque-là trop peu étudiées par les métaphysiciens, celles qui ont leur siège dans le système musculaire. Cette théorie, qui fut adoptée par James Mill, a été ensuite développée et perfectionnée par le professeur Bain dans son profond ouvrage sur les sens et l'intellect, et dans les chapitre es sur la Perception des Principes de psychologie de M. Herbert Spencer. M. Cousin pourrait, sur ce point encore, être cité en faveur d'une meilleure doctrine. Il reconnaît, en effet, contre Reid, la subjectivité essentielle des notions des qualités premières, comme on les appelle, des corps, l'étendue, la solidité, etc. ; aussi bien que celle des notions des qualités, dites Secondes, la couleur, la chaleur, etc. Cours. 9e leçon.

¹ Depuis le réveil récent en Angleterre de la spéculation métaphysique, cette doctrine, qui dans sa forme la plus complète constitue la théorie philosophique de la Relativité de la Connaissance Humaine, a été l'objet d'un considérable surcroît de discussions et de controverses ; et il s'est présenté beaucoup plus d'opposants que je n'en connaissais à l'époque où ce passage fut écrit. La doctrine a été attaquée de deux côtés. Quelques philosophes, feu le Pr Ferrier, entre autres, dans *Institutes de métaphysique*, et le Pr John Grote, dans son *Exploratio philosophica*, paraissent nier complètement la Réalité des Noumènes ou Choses en soi, d'un support ou Substratum inconnaisable de nos sensations, lesquelles, suivant la théorie, constituent toute notre connaissance d'un monde extérieur. Mais il me semble pourtant que, pour M. Grote du moins, la négation des Noumènes n'est qu'apparente, et que son opinion ne diffère pas essentiellement de celle des opposants d'une autre catégorie, tels que M. Bailey dans ses *Lettres sur la philosophie de l'esprit humain*, et même (en dépit du passage frappant cité dans le texte) sir W. Hamilton, qui soutient que nous avons, en plus des sensations, une connaissance directe de certains attributs ou propriétés, tels qu'ils sont, non en nous, mais dans les choses mêmes.

Je n'ai rien à débattre, comme métaphysicien, quant à la première de ces opinions, celle qui nie les Noumènes. Mais ce n'est pas l'affaire de la logique de décider si elle est vraie ou fausse - et toutes les formes du langage étant en contradiction avec cette hypothèse, l'introduire sans nécessité dans un traité dont toutes les doctrines essentielles peuvent subsister *également avec*, l'opinion opposée et plus accréditée, ne pourrait qu'y apporter la confusion. Quant à la doctrine rivale, celle d'une perception directe ou connaissance intuitive de l'objet extérieur tel qu'il est en soi, et considéré comme distinct des sensations que nous en recevons, elle est d'une bien plus grande importance pratique. Mais cette question, étant relative à la nature et aux lois de la Connaissance Intuitive, est hors du domaine de la logique. Quant aux motifs de ma propre opinion sur cette doctrine, je me contenterai de renvoyer le lecteur à l'ouvrage précédemment cité, *L'EXAMEN DE LA PHILOSOPHIE* de sir W. Hamilton, dont plusieurs chapitres sont consacrés à la discussion complète des questions et des théories relatives à cette prétendue perception directe des objets extérieurs.

pas besoin, quant à l'esprit, comme nous l'avons fait pour la matière, d'examiner l'opinion sceptique qui met en question son existence comme chose en soi distincte de ce qu'on appelle ses états. Mais il importe de remarquer qu'à l'égard de la nature intime du principe pensant, comme pour celle de la matière, nous sommes et devons toujours, avec nos facultés actuelles, rester complètement dans les ténèbres. Tout ce que nous saisissons, même dans notre propre esprit, est, comme dit M. Mill, un certain « dévidement, de conscience » (*thread of consciousness*), une suite de sentiments, c'est-à-dire, de sensations, de pensées, d'émotions et de volitions, plus ou moins nombreuses et compliquées. Il y a quelque chose que j'appelle Moi ou Mon esprit, que je considère comme distinct de ces sensations, de ces pensées; quelque chose que je conçois n'être pas les pensées mêmes, mais l'être qui a les pensées, et qui pourrait subsister sans pensée aucune à l'état de repos. Mais ce qu'est cet être, quoiqu'il soit Moi, je l'ignore, et ne connais que la série de ses états de conscience. De même que les corps ne se manifestent à moi que par les sensations, considérées comme leur cause, de même le principe pensant en moi, l'esprit, ne se révèle à moi que par les sentiments dont j'ai conscience. Je ne connais de moi-même rien autre que mes capacités de sentir ou d'avoir conscience (ce qui comprend la pensée et la volonté) ; et, eussé-je à apprendre quelque chose de nouveau sur ma propre nature, je ne peux pas concevoir que ce supplément d'information me fît connaître autre chose, sinon que je possède quelques capacités de sentir, de penser et de vouloir, dont jusqu'alors je ne m'étais pas aperçu.

Ainsi donc, de même que le corps est la cause non sentante à laquelle nous sommes naturellement portés à rapporter une partie de nos sentiments, de même l'esprit peut être considéré comme le *sujet* sentant (Sujet pris ici au sens allemand du terme) de tous les sentiments, comme ce qui a ou éprouve ces sentiments. Mais de la nature de la matière et de l'esprit, hors des sentiments que la première excite et que le second éprouve, nous n'en connaissons, suivant la doctrine la mieux fondée, absolument rien ; et en saurions-nous quelque chose, la logique n'aurait à s'occuper ni de cette connaissance ni de la manière dont elle a été acquise. Nous pouvons clore par cette conclusion cette partie de notre sujet, et passer à la troisième et dernière classe des Choses Nommables.

III. - Des attributs, et premièrement des qualités.

§ 9. Qualités

[Retour à la table des matières](#)

§ 9. - De ce qui a été dit de la Substance, il est facile de déduire ce qu'il y a à dire de l'Attribut ; car si nous ne connaissons et ne pouvons connaître des corps que les sensations qu'ils excitent en nous ou dans les autres, ces sensations doivent être, en définitive, tout ce que nous appelons leurs attributs; et la distinction que nous faisons verbalement des propriétés des choses et des sensations qu'elles causent a sa raison dans la commodité du discours, plutôt que dans la nature de ce qui est signifié par les termes.

Les attributs sont communément distribués en ces trois classes : la Qualité, la Quantité, la Relation. Nous examinerons d'abord la première, et nous viendrons ensuite aux deux autres.

Prenons donc, pour exemple, une de ces choses qu'on appelle des qualités sensibles des objets ; soit la Blancheur. Quand nous attribuons la blancheur à une substance, à la neige, par exemple ; quand nous disons que cette neige a la qualité Blancheur, qu'énonçons-nous en réalité? Simplement que lorsque la neige est présente à nos organes, nous avons une sensation particulière que nous avons coutume d'appeler la sensation du blanc. Mais comment sais-je que la neige est présente? évidemment par les sensations que j'en reçois et non autrement. J'infère que l'objet est présent, parce qu'il me donne un certain assemblage de sensations ; et en lui attribuant la blancheur, j'entends seulement que ce que j'appelle sensation de couleur blanche est une de celles qui composent cet assemblage.

Ceci est une des manières d'exposer le fait; mais il y en a une autre et différente. On peut admettre qu'on ne *connaît* des objets que les sensations qu'ils excitent, que la sensation particulière appelée sensation de blanc que nous donne la neige est notre unique raison d'attribuer à cette substance la «qualité Blancheur, la seule preuve qu'elle possède cette qualité. Mais de ce que une chose est l'unique preuve de l'existence d'une autre, il ne s'ensuit pas qu'elles soient une seule et même chose. L'attribut Blancheur, petit-on dire, n'est pas la même chose (lue le phénomène de la sensation en nous, mais quelque chose existant dans l'objet lui-même, un pouvoir à lui inhérent, quelque chose en *vertu* de quoi l'objet produit la sensation; et quand nous affirmons que la neige possède l'attribut Blancheur , nous n'affirmons pas seulement que la présence de la neige produit en nous la sensation, mais qu'elle la produit au moyen et en vertu de ce pouvoir ou qualité.

Pour la logique, il importe peu qu'on adopte l'une ou l'autre de ces solutions. La discussion de ces questions appartient à une autre branche de science, souvent déjà indiquée sous le nom de métaphysique. Cependant j'ajouterai que la croyance à l'existence d'Entités appelées qualités me semble n'avoir d'autre fondement qu'une tendance particulière de l'esprit très féconde en illusions, je veux dire la disposition à supposer que deux noms qui ne sont pas absolument synonymes doivent être les noms de choses différentes; tandis qu'en réalité ils peuvent être les noms d'une seule chose considérée sous deux points de vue différents, ou dans ses relations différentes avec les circonstances environnantes. De ce que les mots *qualité* et *sensation* ne peuvent pas être pris indifféremment l'un pour l'autre, on suppose qu'ils ne peuvent pas signifier la même chose, à savoir, l'impression produite sur nos sens par la présence de l'objet, quoiqu'il n'y ait aucune absurdité à admettre que cette impression identique peut s'appeler Sensation, prise absolument en elle-même, ou Qualité lorsqu'on la considère comme se rapportant à quelqu'un des nombreux objets dont la présence excite en nous des sentiments ou des sensations. Et si cela peut être admis comme hypothèse, ceux qui tiennent pour une entité *per se* appelée qualité sont obligés de prouver que leur opinion est mieux fondée, ou qu'elle est autre chose qu'un vieux reliquat de la doctrine scolastique des causes occultes, de cette même absurdité que Molière ridiculisait si heureusement, lorsqu'il fait dire à un médecin pédantesque, que l'opium fait dormir « parce qu'il a une vertu dormitive. »

Il est clair qu'en disant que l'opium a « une vertu dormitive, » ce médecin n'expliquait nullement pourquoi il endort, et ne faisait que répéter sa première affirmation, *qu'il endort*. Pareillement, quand nous disons que la neige est blanche parce qu'elle a

la qualité Blancheur, nous ne faisons que ré-énoncer en termes plus techniques qu'elle excite en nous la sensation de blanc. Si l'on dit que la sensation doit avoir une cause, je répons que la cause est la présence de l'assemblage de phénomènes qu'on appelle l'objet. Quand on a dit que toutes les fois que l'objet est présent et que nos organes sont dans leur état normal la sensation a lieu, on a dit tout ce qu'on sait du fait. Il n'est pas besoin, après avoir assigné une cause certaine et intelligible, de supposer encore une cause occulte chargée de rendre la cause réelle capable de produire son effet. Si l'on demande pourquoi la présence de l'objet cause cette sensation en moi, je ne peux pas répondre; je peux dire seulement que telle est ma nature et la nature de l'objet, que ce fait fait partie de la constitution du monde, et c'est à cela qu'il faut en définitive en venir, même en intercalant l'entité imaginaire. Quel que soit le nombre des anneaux de la chaîne des causes et des effets, la manière dont un des anneaux produit le suivant reste également inexplicable. Il est aussi facile de concevoir que l'objet produit la sensation directement et tout d'un temps, que de supposer qu'il la produit à l'aide d'une autre chose appelée le pouvoir de la produire.

Mais comme les difficultés que peut soulever cette opinion ne pourraient être écartées sans une discussion qui sort des limites de notre science, je me borne à cette remarque générale, et j'adopterai, pour les besoins de la logique, un langage compatible avec l'une et l'autre de ces deux théories de la nature des qualités. Je dirai, ce qui n'est pas contestable, que la qualité Blancheur attribuée à l'objet Neige, est *fondée* sur ce qu'elle excite en nous la sensation, de blanc ; et adoptant le langage employé par les logiciens de l'école à l'égard des attributs appelés des Relations, j'appellerai la sensation de blanc le *fondement* de la qualité Blancheur. Pour l'usage logique la sensation est la seule partie essentielle de ce qui est exprimé par le mot, la seule partie qu'on puisse avoir à prouver. Quand la sensation est prouvée, la qualité l'est ; et si un objet excite une sensation, c'est qu'il a sans doute le pouvoir de l'exciter.

IV. - Des relations.

§ 10. Relations

[Retour à la table des matières](#)

§ 10. - Les *qualités* d'un corps sont, avons-nous dit, fondées sur les sensations que sa présentation à nos organes excite dans notre esprit ; mais le fondement de l'attribut appelé Relation doit être quelque chose qui implique d'autres objets que lui-même et que le sujet percevant.

Comme on peut dire avec propriété qu'il y a une relation entre deux choses auxquelles deux noms corrélatifs sont ou peuvent être appliqués, nous pouvons découvrir ce qui constitue une relation, en général, en énumérant les cas principaux où des noms corrélatifs ont été imposés aux choses et en observant ce que ces cas offrent de commun.

Quel est donc le caractère commun de cas aussi hétérogènes et discordants que ceux-ci : Une chose *semblable* ou *dissemblable* à une autre; une chose *près*, *loin*

d'une autre; une chose *avant, après, avec* une autre, ou plus *grande, égale, moindre* ; une chose *cause, effet* d'une autre; un individu *maître, serviteur, enfant, parent, débiteur, créancier, souverain, sujet, procureur, client* d'un autre, etc. ?

Laisant de côté, pour le moment, le cas de la Ressemblance (rapport qui doit être examiné séparément), il y a, ce semble, une chose et une seule, commune à tous ces cas; c'est que dans chacun se rencontre ou s'est rencontré ou pourra se rencontrer quelque fait dans lequel les deux choses dites relatives l'une à l'autre entrent comme parties d'un tout. Ce fait ou phénomène est ce que les logiciens aristotéliens appelaient le *fundamentum relationis*. Ainsi, dans le rapport de plus grand et de plus petit entre deux grandeurs, le *fundamentum relationis* est le fait qu'une de ces deux grandeurs pourrait, sous certaines conditions, être enfermée, sans le remplir entièrement, dans l'espace occupé par l'autre. Dans le rapport de maître à serviteur, le *fundamentum relationis* est le fait que l'un a pris l'engagement ou est contraint de faire un certain service au profit, et par l'ordre de l'autre. On pourrait multiplier à l'infini les exemples; mais il est clair déjà que toutes les fois que deux choses sont dites en relation, il y a quelque fait auquel elles concourent toutes deux, et que toutes les fois que deux choses sont impliquées dans un fait, on peut attribuer à ces choses une relation fondée sur ce même fait. N'auraient-elles même en commun que ce qui est commun à toutes les choses en général, d'être des parties de l'univers; nous l'appellerons une relation et nous les nommerons des co-créatures, des co-êtres de l'univers. Mais plus le fait duquel font partie les deux objets est particulier, spécial ou compliqué, plus la relation fondée sur ce fait le sera aussi, et l'on peut concevoir autant d'espèces de relations qu'il y a de faits dans lesquels deux choses peuvent être conjointement impliquées.

De même, donc, qu'une qualité est un attribut fondé sur le fait qu'une certaine sensation est produite en nous par l'objet, de même un attribut fondé sur un fait dans lequel l'objet figure conjointement avec un autre objet, est une relation entre ces deux objets. Mais, dans les deux cas, le fait est formé de la même espèce d'éléments, à savoir, des états de conscience. Dans le cas, par exemple, d'une relation légale, comme celle de débiteur à créancier, d'ordonnateur et d'agent, de tuteur et de pupille, le *fundamentum, relationis* consiste entièrement en des pensées, des sentiments et des volitions (actuels ou possibles), soit de ces personnes elles-mêmes, soit d'autres personnes mêlées aux mêmes affaires, comme, par exemple, l'intention que pourrait avoir un juge auquel on dénoncerait une infraction de quelqu'une des obligations légales imposées par la Relation, et les actes que le juge ferait en conséquence ; les actes, avons nous vu, étant un autre mot pour exprimer des intentions suivies d'effet, et le mot effet n'étant aussi qu'un autre terme pour signifier les sensations ou autres sentiments, soit de l'auteur même de l'acte, soit d'autres personnes. Il n'y a rien dans ce (lui est impliqué dans un nom exprimant une Relation qui ne soit réductible à des états de conscience ; bien entendu toujours que les objets extérieurs sont les causes excitatrices de quelques-uns de ces états de conscience, et les esprits ; les sujets en qui ces états se produisent; mais les objets extérieurs et les esprits ne manifestent jamais leur existence autrement que par des états de conscience.

Les Relations ne sont pas toujours aussi compliquées que celles-ci. Les plus simples sont celles qu'on exprime par les mots Antécédent et Conséquent, et par le mot Simultané. Si nous disons, par exemple, que l'aurore précède le lever du soleil, le fait dans lequel les deux choses, l'aurore et le soleil levant, existent conjointement, consiste uniquement en ces deux choses mêmes; il n'y a pas une troisième chose

engagée dans le phénomène, à moins, cependant, de prendre pour une troisième chose la succession même des objets; mais leur succession n'est pas quelque chose d'ajouté aux choses elles-mêmes; c'est quelque chose qui y est impliqué. L'aurore et le lever du soleil s'annoncent à notre conscience par deux sensations successives; la conscience de la succession de ces sensations n'est pas une troisième sensation ajoutée aux deux premières. Nous n'éprouvons pas d'abord les deux sensations, et puis après le sentiment de leur succession. Avoir les deux sensations implique qu'on les a ou successivement ou simultanément. Des Sensations ou d'autres sentiments étant donnés, la succession ou la simultanée sont deux conditions dont l'alternative est commandée par la nature de nos facultés, et personne sur ce point n'a jamais pu ni ne peut prétendre pousser plus loin l'analyse.

§ 11. Ressemblance

[Retour à la table des matières](#)

§ 11. - Deux autres espèces de Relations, la Ressemblance et la Dissemblance, sont d'une nature analogue. J'éprouve deux sensations que nous supposerons simples, deux sensations du blanc ou bien une sensation du blanc et l'autre du noir. J'appelle les deux premières *semblables*; les secondes *dissemblables*. Quel est le fait ou phénomène servant de *fundamentum* à cette relation ? C'est d'abord la double sensation, et ensuite ce que nous appelons le sentiment de la ressemblance ou de la non-ressemblance. Arrêtons-nous sur cette dernière particularité. La ressemblance est évidemment un sentiment, un état de conscience de l'observateur.

Que ce sentiment de la ressemblance des deux couleurs soit un troisième état de conscience, survenu *après* les deux sensations de couleur, ou que (de même que le sentiment de leur succession) il soit seulement enveloppé dans les sensations mêmes, c'est chose discutable; mais dans les deux cas les sentiments de la ressemblance et, de son contraire, la dissemblance, sont des parties de notre nature, et des parties si peu susceptibles d'analyse, qu'elles sont présupposées dans l'analyse de tous nos autres sentiments. Par conséquent, la ressemblance et la dissemblance, aussi bien que l'antécédence, la subséquence et la simultanée, doivent être classées à part parmi les relations, comme choses *sui generis*. Ce sont des attributs fondés sur des faits, c'est-à-dire sur des états, de conscience, mais sur des états particuliers, irréductibles et inexplicables.

Mais si la ressemblance et la dissemblance ne peuvent se résoudre en rien autre, les cas complexes de cette relation peuvent être ramenés à de plus simples. Lorsqu'on dit de deux choses formées de plusieurs parties qu'elles sont semblables, la ressemblance des touts est susceptible d'analyse; elle se compose de la ressemblance mutuelle des diverses parties et de la ressemblance de leur arrangement. De quelle immense variété de ressemblances des parties doit se composer la ressemblance totale qui nous fait dire qu'un portrait, un paysage est semblable au modèle ! Lorsqu'une personne en contrefait une autre, de combien de ressemblances simples doit être formée la ressemblance générale ou complexe ; ressemblance dans les attitudes, dans le

son de la voix, dans l'accent, l'intonation, le choix des mots, etc., ressemblance dans les pensées et dans les sentiments exprimés par la parole, les attitudes, les gestes.

Toute ressemblance ou dissemblance des choses se résout en une ressemblance ou dissemblance entre des états de notre propre esprit ou d'un autre esprit. Lorsque nous disons qu'un corps est semblable à un autre, nous ne disons au fond que ceci : c'est qu'il y a une ressemblance entre les sensations excitées par les deux corps ou entre une partie au moins de ces sensations; et en disant que deux attributs se ressemblent nous disons que les sensations sur lesquelles les attributs sont fondés se ressemblent. On peut dire aussi de deux relations qu'elles sont semblables. La ressemblance entre les relations est quelquefois *appelée analogie*. C'est là une des nombreuses acceptions de ce mot. La relation entre Priam et Hector, qui était celle de père à fils, est semblable à celle de Philippe et Alexandre, et y ressemble si parfaitement qu'on dit qu'elle est la même. La relation dans laquelle se trouvait Cromwell à l'égard de l'Angleterre ressemble à celle de Napoléon avec la France, quoique pas assez complètement pour qu'on puisse l'appeler la *même* relation. Dans ces deux cas il faut entendre qu'il y avait une ressemblance entre les faits constituant le *fundamentum retarionis*.

Cette ressemblance peut exister à tous les degrés imaginables, depuis la plus complète identité jusqu'au plus lointain rapport. Lorsqu'on dit qu'une pensée suggérée à l'esprit d'un homme de génie est comme le grain mis dans la terre, parce que la première produit une multitude d'autres pensées, et le second une multitude d'autres grains, c'est dire qu'il y a une ressemblance entre la relation d'un esprit inventif à une pensée et la relation d'un terrain fertile à la semence qui y est déposée; la ressemblance réelle portant sur les deux *fundamenta relationis*, dans chacun desquels on trouve un germe produisant par son développement une multitude de choses semblables. Et de même que la conjonction de deux objets clans un phénomène constitue une relation entre eux, de même, si l'on suppose un second couple d'objets conjoints dans un second phénomène, la plus légère ressemblance entre les deux phénomènes suffit pour faire affirmer la ressemblance des deux relations; pourvu que, d'ailleurs, les points de ressemblance se trouvent dans les parties de ces phénomènes qui sont connotées par des noms relatifs.

Il importe, en parlant de la ressemblance, de prendre note d'une ambiguïté de langage, contre laquelle on n'est pas, en général, assez en garde. La ressemblance, portée au plus haut degré possible, jusqu'à l'indistinction est souvent appelée Identité, et les choses semblables son[dites les mêmes; je dis souvent, et non pas toujours, car on ne peut pas dire, par exemple, que deux personnes sont les mêmes parce qu'elles sont si semblables qu'on peut prendre par erreur l'une pour l'autre ; mais on se sert constamment de ce mode d'expression en parlant (les sentiments; comme lorsque je dis que la vue d'un certain objet me donne aujourd'hui la *même* sensation ou émotion qu'elle me donnait hier, qu'elle donne à une autre personne. C'est là évidemment une inexacte application du mot *même*; car la pensée que j'eus hier s'en est allée pour ne plus revenir; celle que j'ai aujourd'hui est une autre pensée, parfaitement semblable peut-être à la première, mais distincte; et il est manifeste également que deux personnes ne peuvent pas éprouver le *même* sentiment , dans le sens où nous disons qu'elles sont assises à la *même* table. On dit encore ambiguëment que deux personnes ont la *même* maladie ou occupent le *même* emploi. Ce n'est pas dans le sens où l'on dit qu'elles sont engagées dans la même entreprise ou naviguent sur le même navire, mais dans ce sens qu'elles occupent un emploi exactement semblable, quoique, peut-

être, en des lieux éloignés l'un de l'autre. Des hommes d'ailleurs très éclairés sont sujets à une grande confusion d'idées et à beaucoup de faux raisonnements, faute d'être assez en éveil sur ce fait (inévitables parfois) qu'ils emploient le même nom pour exprimer des idées aussi différentes que celle d'Identité et celle de complète ressemblance. Parmi les écrivains modernes, l'archevêque Whately est à peu près le seul. qui ait attiré l'attention sur cette distinction et sur l'ambiguïté qui s'y lie.

Plusieurs relations généralement désignées par d'autres noms sont en réalité des cas de ressemblance, par exemple, l'égalité qui n'est qu'un autre nom pour exprimer la parfaite ressemblance communément appelée Identité, existant entre les choses considérées dans leur qualité. Cet exemple fournit une transition convenable à la troisième et dernière des catégories sous lesquelles les attributs sont usuellement rangés.

V. - QUANTITÉ.

§ 12. **Quantité**

[Retour à la table des matières](#)

§ 12. - Figurons-nous deux choses, entre lesquelles il n'existe aucune dissemblance excepté dans la quantité; un gallon d'eau, par exemple, et dix gallons d'eau. Un gallon d'eau, comme tout autre objet extérieur, nous fait connaître sa présence par un groupe de sensations. Dix gallons sont aussi un objet manifesté de la même manière, et comme nous ne prenons pas dix gallons d'eau pour un gallon, il est clair que le groupe de sensations doit être différent pour chaque objet. Pareillement, un gallon d'eau et un gallon de vin sont deux objets extérieurs, manifestés aussi par des sensations différentes. Dans le premier cas, cependant, nous disons que cette différence est de quantité, dans le second de qualité, la quantité de l'eau et celle du vin y étant la même. Quelle est la distinction réelle entre les deux faits? Ce n'est pas à la logique à la déterminer, ni à juger si elle est ou non susceptible d'analyse. Pour nous, les considérations suivantes suffiront. Il est évident que les sensations que je reçois du gallon d'eau et celles du gallon de vin ne sont pas les mêmes, c'est-à-dire pas complètement semblables. Elles sont en partie similaires, en partie dissimilaires; et ce en quoi elles se ressemblent est précisément cela seul en quoi le gallon et les dix gallons d'eau ne se ressemblent pas. Or, ce en quoi le gallon d'eau et le gallon de vin sont semblables, et le gallon et les dix gallons d'eau dissemblables, s'appelle leur quantité. Cette ressemblance et dissemblance, je ne prétends pas l'expliquer, pas plus que toute autre relation de cette espèce. Mon but est de montrer que lorsque nous disons de deux choses qu'elles diffèrent en quantité, notre affirmation est toujours fondée, absolument comme lorsque nous parlons de leur qualité, sur une différence dans les sensations qu'elles excitent. Personne, je présume, ne dira que voir, ou soulever, ou boire dix gallons d'eau n'implique pas un assemblage différent de sensations que voir, soulever, boire un gallon; ou que voir ou toucher une règle d'un pied ou une règle d'une toise faite exactement comme celle d'un pied, sont les mêmes sensations. Je n'essayerai pas d'expliquer en quoi consiste la différence de ces sensations. Tout le monde le sait et personne ne peut le dire; pas plus qu'on ne pourrait apprendre ce

qu'est le blanc à un homme qui n'en aurait jamais eu la sensation. Mais la différence, autant que nos facultés peuvent la connaître, gît dans les sensations. Les différences qu'on dit exister entre les choses mêmes sont toujours, dans tous les autres cas comme dans celui-ci, fondées exclusivement sur la différence des sensations qu'elles excitent.

VI. - Conclusion sur les attributs.

§ 13. **Tous les attributs des corps sont fondés sur des états de conscience.**

[Retour à la table des matières](#)

§ 13. - Ainsi donc tous les attributs des corps classés sous la Qualité ou la Quantité sont fondés sur les sensations que nous recevons de ces corps et peuvent être définis: les pouvoirs qu'ont les corps d'exciter ces sensations. La même explication générale convient, avons-nous vu, aux attributs compris sous la Relation. Ces derniers ont également leur fondement dans quelque fait ou phénomène dont les objets en relation sont des parties; ce fait ou phénomène n'étant et n'exprimant pour nous autre chose que l'ensemble des sensations ou autres états de conscience par lesquels il nous est manifesté, et la Relation étant simplement l'aptitude d'un objet à concourir avec l'objet en rapport avec lui à la production de cette suite de sensations ou états de conscience. Nous avons dû, à la vérité, reconnaître un caractère un peu différent à certaines relations particulières, celles de succession et de simultanéité, de ressemblance et de dissemblance, lesquelles, n'étant pas fondées sur un phénomène distinct des objets en relation, n'admettent pas la même analyse. Mais, bien que ces relations ne soient pas fondées comme les autres sur des états de conscience, elles sont elles-mêmes des états de conscience. La ressemblance n'est que notre sentiment de ressemblance, la succession notre sentiment de succession ; ou, si cela était contesté, - discussion qu'on ne pourrait aborder ici sans outre-passer les bornes de la logique, - il reste certain, du moins, que notre connaissance et même la possibilité de la connaissance de ces relations ne concerne que celles qui existent entre des sensations ou autres états de conscience; car, quoiqu'on attribue la Ressemblance, la Succession, la Simultanéité aux objets et aux attributs, c'est toujours en vertu de la Ressemblance, Succession ou Simultanéité des sensations que les objets excitent, et sur lesquelles sont fondés.

§ 14. Et de même tous les attributs de l'esprit

[Retour à la table des matières](#)

§ 14. - Dans ce qui précède, nous avons, pour simplifier, considéré seulement les corps et laissé les esprits. Mais tout ce que nous avons dit des premiers s'applique, *mutatis mutandis*, aux derniers. Les attributs des esprits sont comme ceux des corps fondés sur des sentiments, des états de conscience ; mais dans un esprit nous avons à considérer ses propres états, et en outre les états qu'il détermine dans d'autres esprits. Tout attribut d'un esprit consiste, soit à être affecté, soit à affecter les autres d'une certaine manière. D'un esprit considéré en lui-même on ne peut rien affirmer que la série de ses propres sentiments. Lorsqu'on dit d'un homme qu'il est pieux ou superstitieux, sérieux ou gai, on entend que les idées, les émotions, les volitions exprimées par ces mots entrent pour une part considérable dans la série de sentiments et d'états de conscience qui constitue l'existence intellectuelle et morale de cet homme.

Indépendamment de ces attributs d'un esprit fondés sur ses propres états, il y en a d'autres fondés, comme pour le corps, sur les sentiments qu'il excite dans les autres esprits. A la vérité un esprit ne peut pas, comme un corps, exciter des sensations, mais il peut exciter des pensées ou des émotions. L'exemple le plus remarquable, sous ce rapport, est l'emploi des termes qui expriment l'approbation ou le blâme. Ainsi lorsque nous disons du caractère d'un individu qu'il est admirable, nous voulons dire qu'il excite le sentiment d'admiration, et aussi quelque chose de plus, car le mot implique que non seulement nous éprouvons de l'admiration, mais que nous approuvons ce sentiment en nous-mêmes. Dans certains cas où un seul attribut semble être affirmé, il y en a en réalité deux, dont l'un représente un état de l'esprit même, l'autre un état déterminé dans d'autres esprits, comme lorsque nous disons d'un homme, qu'il est généreux. Le mot *générosité* exprime un certain état d'esprit, mais, étant un terme de louange, il exprime aussi que cet état d'esprit excite en nous un autre état mental, appelé l'approbation. L'affirmation est donc en ce cas double, et se formulerait ainsi : certains sentiments composent habituellement une partie de l'existence morale de cette personne, et l'idée de ces sentiments excite en nous ou en d'autres le sentiment de l'approbation.

On peut donner aux corps, de même qu'aux esprits, des attributs fondés sur des idées et des émotions, comme lorsqu'on parle de la beauté d'une statue, car cet attribut se fonde sur le sentiment particulier de plaisir que la statue nous fait éprouver et qui n'est pas une sensation, mais une émotion.

VII. - Résultats généraux.

§ 15. Récapitulation

[Retour à la table des matières](#)

§ 15. - Nous avons maintenant achevé l'examen des Choses nommées ou nommables, des choses qui ont été ou peuvent être ou des attributs d'autres choses ou des sujets d'attributs.

Notre énumération commençait par les Sentiments. Les sentiments ont été soigneusement distingués et des objets qui les excitent et des organes par lesquels ils sont ou sont supposés être transmis. Il y a quatre espèces de sentiments : les Sensations, les Pensées, les Émotions, les Volitions. Ce qu'on appelle Perception n'est qu'un cas particulier de la croyance, et la croyance est une pensée. Les actions sont simplement des volitions suivies d'effet. S'il existe quelque autre espèce d'état mental, en dehors de ceux-là, nous ne jugeons ni nécessaire, ni convenable ici de chercher ce qu'il peut être ou quel rang on pourrait lui assigner.

Après les Sentiments nous avons passé aux Substances, qui sont des Corps ou des Esprits. Laissant de côté la discussion des doutes métaphysiques sur l'existence de la matière et de l'esprit comme réalités objectives, nous nous sommes arrêtés à une conclusion sur laquelle presque tous les penseurs s'accordent aujourd'hui, à savoir : que nous ne connaissons de la matière que les sensations qu'elle nous cause et l'ordre dans lequel ces sensations apparaissent, et que la substance Esprit est le récipient inconnu des sensations dont la substance Corps est la cause inconnue.

La dernière classe des Choses Nommables est celle des Attributs, lesquels sont de trois espèces, Qualité, Relation et Quantité. Les qualités ne nous sont connues, de même que les substances, que par les états de conscience qu'elles excitent; et tout en continuant, pour nous conformer à l'usage, de parler des qualités comme d'une classe distincte de Choses, nous avons fait voir qu'en les affirmant on n'entend affirmer que les sensations ou les sentiments sur lesquels elles sont fondées, et par lesquels seuls elles peuvent être définies ou décrites, Les Relations sont également, sauf les cas simples de ressemblance et de dissemblance, de succession et de simultanéité, fondées sur quelque fait ou phénomène, c'est-à-dire sur des sensations ou états de conscience plus ou moins complexes. La troisième espèce d'Attributs, la Quantité, a pareillement son fondement en des sensations, puisqu'il y a une incontestable différence dans les sensations, suivant que l'objet qui les cause est plus gros ou plus petit, ou plus ou moins intense. Les attributs, par conséquent, ne sont rien pour nous que nos propres sensations ou sentiments, ou quelque chose d'inextricablement enveloppé dans ces états de conscience ; et même ces relations simples et particulières dont nous venons de parler ne l'ont pas exception. Ces relations spéciales sont cependant si importantes et (même en pouvant, à la rigueur, les classer parmi les états de con-

science) si fondamentalement distinctes de toutes les autres, que ce serait une inutile subtilité de les confondre sous le même chef, et qu'il faut les classer à part.

Le résultat, donc, de notre analyse nous donne l'énumération et la classification suivantes de toutes les Choses Nommables :

1° Les sentiments ou états de conscience,

2° Les Esprits qui éprouvent ces sentiments,

3° Les Corps ou objets extérieurs qui excitent certains de ces sentiments et les forces ou propriétés au moyen desquelles ils les excitent. Ces forces ou propriétés ne sont, du reste, ici indiquées que par condescendance pour l'opinion commune, et parce que leur existence est considérée comme accordée dans le langage commun dont je crois prudent de ne pas m'écarter, et sans admettre pour cela que leur existence, comme choses réelles, soit garantie en bonne philosophie.

4° Et enfin les Successions et Coexistences, les Ressemblances et Dissemblances entre les sentiments ou états de conscience. Ces relations considérées comme existant entre les choses n'existent en réalité qu'entre les états de conscience que ces choses excitent, si ce sont des corps, excitent ou éprouvent si ce sont des esprits.

Ceci, jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux, peut tenir lieu de cette classification avortée qu'on appelle les Catégories d'Aristote. Sa valeur pratique apparaîtra quand nous examinerons la théorie des propositions; en d'autres termes, quand nous rechercherons ce qu'est ce que l'esprit croit lorsqu'il donne, comme on dit, son assentiment à une proposition.

Ces quatre classes comprenant, si la classification est exacte, toutes les Choses Nommables, ces choses ou quelques-unes d'entre elles doivent constituer la signification de tous les noms, et c'est en ces choses ou en quelques-unes que consiste ce qu'on appelle un fait.

Quelquefois, pour distinguer, on appelle fait Psychologique ou Subjectif un fait uniquement composé de sentiments ou états de conscience, considérés comme tels, tandis que un fait consistant, en tout ou en partie, en quelque chose d'autre, c'est-à-dire en des substances ou des attributs, est appelé un fait Objectif. On peut donc dire que tout fait objectif est fondé sur un fait subjectif correspondant, et n'est pour nous (en dehors du fait subjectif qui lui correspond) que le nom du procédé inconnu et inscrutable par lequel ce fait psychologique ou subjectif est produit.

Chapitre IV.

DES PROPOSITIONS.

§ 1. Nature et office de la copule

[Retour à la table des matières](#)

§ 1. - En traitant des Propositions, comme déjà en traitant des Noms, il convient d'exposer d'abord quelques considérations comparativement élémentaires sur leurs formes et leurs variétés, avant d'entreprendre l'analyse de leur signification, qui est le sujet et le but propres de ces préliminaires.

Une proposition, avons-nous dit précédemment, est un discours dans lequel un prédicat est affirmé ou nié d'un sujet. Un prédicat et un sujet sont tout ce qui est nécessairement requis pour faire une proposition. Mais comme on ne peut pas conclure en voyant seulement deux noms unis ensemble qu'ils sont un prédicat et un sujet, c'est-à-dire que l'un des deux devra être affirmé ou nié de l'autre, il faut nécessairement qu'il y ait quelque moyen d'indiquer que telle est l'intention de celui qui parle, quelque signe pour faire distinguer une attribution de tout autre espèce de discours. C'est ce qui se fait quelquefois par une légère modification d'un des mots, appelée inflexion, comme lorsque nous disons le Feu brûle; le changement du second mot brûler (l'infinitif) en brûle indique que nous entendons affirmer le prédicat Brûler du sujet Feu. Mais cette fonction est plus communément remplie par les mots est, quand on entend affirmer, n'est pas, quand on entend nier, ou par quelque autre temps du verbe être. Le mot qui sert ainsi de signe de prédication s'appelle, comme nous l'avons dit déjà, la copule. Il importe de ne laisser aucun vague dans la conception de

la nature et de l'office de la copule; car les notions confuses sur ce point sont une des causes qui ont donné un air de mystère à la logique, et fait tourner ses spéculations en logomachies.

Il paraît d'abord que la copule est quelque chose de plus qu'un simple signe de prédication; qu'elle signifie aussi l'*existence*. La proposition : Socrate est juste, semble impliquer, non seulement que la qualité *juste* peut être affirmée de Socrate, mais, de plus, que Socrate est, c'est-à-dire existe. Ceci, cependant, montre simplement qu'il y a ambiguïté dans le mot *est*, mot qui, non-seulement fait fonction de la copule dans l'affirmation, mais a, en outre, un sens propre, en vertu duquel il peut être lui-même le prédicat d'une proposition. Mais que son emploi comme copule n'enferme pas nécessairement l'affirmation d'existence, c'est ce qui ressort d'une proposition comme celle-ci : « Un centaure est une fiction des poètes, » proposition dans laquelle il ne peut pas être impliqué que le centaure existe, puisque la proposition elle-même énonce expressément, que l'objet n'a pas d'existence réelle.

On remplirait des volumes des spéculations frivoles sur la nature de l'Être [en grec dans le texte] *Ens, Entitas, Essentia*, etc.) qu'a fait naître cette double signification du mot *être*, auquel on voulait trouver un sens qui s'appliquât à tous les cas, et qu'on supposait devoir exprimer toujours la même idée, quand il signifie simplement exister et quand il signifie *être* quelque chose de déterminé, comme être Socrate, *être*, vu, *être*, un fantôme, et même *être*, une non-entité. Le brouillard formé dans ce petit coin se répandit de très bonne heure sur toute la surface de la métaphysique. Nous ne pouvons pourtant pas nous croire supérieurs à ces grands génies, Platon et Aristote, parce que nous sommes maintenant en mesure d'éviter les erreurs dans lesquelles ils sont, peut-être inévitablement, tombés. Le chauffeur d'une machine à vapeur produit, par son action musculaire, de bien plus grands effets que n'aurait pu en produire Milon de Crotoné; mais il n'est pas pour cela un homme plus fort. Les Grecs ne connaissaient guère d'autres langues que la leur propre, et il leur était, par conséquent, plus difficile qu'à nous d'acquérir l'aptitude à démêler les ambiguïtés. Un des avantages de l'étude de plusieurs langues, et principalement de celles dont de grands esprits se sont servis pour exposer leurs pensées, est la leçon pratique qu'elle nous donne relativement à l'ambiguïté des mots, en montrant que le même mot dans une langue correspond, en diverses occasions, à des mots différents dans une autre. Sans cet exercice, les intelligences même les plus fortes trouvent de la difficulté à croire que les choses qui portent le même nom n'ont pas aussi, sous un rapport ou sous un autre, une même nature, et bien des fois elles dépensent sans profit beaucoup de travail (comme il est arrivé souvent aux deux philosophes grecs) en de vaines tentatives pour découvrir en quoi consiste cette nature commune. Mais, l'habitude une fois prise, des esprits très inférieurs sont capables d'apercevoir les ambiguïtés qui sont communes à plusieurs langues; et il est surprenant que celle dont il est ici question ait été méconnue par presque tous les auteurs, bien qu'elle existe dans les langues modernes comme dans les anciennes. Hobbes avait déjà remarqué la masse de spéculations l'utiles produite par une fausse conception de la nature de la copule; mais M. Mill ¹ est, je crois, le premier qui ait nettement caractérisé l'ambiguïté, et fait voir combien d'erreurs dans les systèmes de philosophie reçus lui sont imputables. Elle n'a guère moins vicié les systèmes modernes que les anciens, bien que, n'étant pas encore complètement soustraits à leur influence, ces erreurs ne nous y paraissent pas aussi absurdes.

¹ *Analyse de l'esprit humain*. p. 126 et suiv.

Nous exposerons maintenant en peu de mots les principales distinctions existant entre les propositions, ainsi que les termes techniques le plus communément employés pour les exprimer.

§ 2. Propositions affirmatives et négatives

[Retour à la table des matières](#)

§ 2. - Une proposition étant un discours dans lequel une chose est affirmée ou niée d'une autre chose, la première division est celle des propositions Affirmatives et Négatives. Une proposition affirmative est celle dans laquelle le prédicat est *affirmé* du sujet, comme : César est mort. La négative est celle dans laquelle le prédicat est *nié* du sujet, comme : César n'est pas mort. La copule dans cette dernière forme consiste dans les mots *n'est pas*, qui sont le signe de négation *est* étant celui de l'affirmation.

Quelques logiciens, notamment Hobbes, établissent autrement cette distinction. Ils n'admettent qu'une seule forme de la copule et attachent le signe négatif au prédicat. « César est. mort. » - « César n'est pas mort » sont, disent-ils, des propositions qui s'accordent dans le sujet seul, et non dans le sujet et le prédicat à la fois. Pour eux, le prédicat de la seconde proposition serait constitué par « n'est pas mort » et non par « mort » ; et en conséquence ils définissent la proposition négative, celle dont le prédicat est un nom négatif. Ce point, quoique peu important pratiquement, doit être cité comme un exemple assez fréquent en logique, où, par une apparente simplification, qui est purement verbale, le sujet devient plus embrouillé qu'auparavant. L'idée de ces auteurs était, qu'ils pouvaient se passer de la distinction entre l'affirmatif et le négatif, en considérant la négation comme l'affirmation d'un nom négatif. Mais qu'entend-on par un nom négatif ? C'est un nom exprimant *l'absence* d'un attribut. Ainsi, quand nous affirmons un nom négatif, ce que nous affirmons est l'absence et non la présence d'une chose. Nous ne disons pas que quelque chose *est*, mais que quelque chose *n'est pas*, opération à l'expression de laquelle aucun mot ne semble mieux convenir que le mot Nier. La distinction fondamentale est entre un fait et la non-existence de ce fait, entre voir une chose et ne pas la voir, entre César mort et César pas mort Si cette distinction était purement verbale, la généralisation qui réunit en un seul ces deux modes d'énonciation serait véritablement une simplification; mais la distinction étant réelle et portant sur les faits, c'est cette généralisation qui, en supprimant la distinction, est verbale, et tend à obscurcir le sujet en considérant la différence entre deux sortes de faits comme une différence entre deux sortes de mots. Mettre deux choses ensemble on les met et garder chacune à part, seront toujours des opérations différentes, quelques tours d'adresse qu'on fasse avec les mots, La même remarque peut s'appliquer à la plupart des distinctions établies entre les propositions suivant ce qu'on appelle leur *modalité*, telle que la différence de temps : « le soleil *s'est* levé, le soleil se *lève*, le soleil se *lèvera* » Ces différences pourraient, comme celle de l'affirmation et de la négation, être interprétées en considérant la circonstance, du temps comme une simple modification du prédicat: « le soleil est un *objet s'étant levé*, le soleil est un *objet se levant maintenant*, le soleil est un *objet qui se lèvera à l'avenir* »; mais cette simplification serait purement verbale. Passés, présents ou futurs, ces levers ne sont pas des espèces différentes de levers ; ces

circonstances de temps se rapportent à l'événement annoncé, au lever quotidien du soleil. Elles affectent, non le prédicat, mais l'applicabilité du prédicat à un sujet particulier. Ce que nous disons être passé, présent, futur, n'est pas ce qui est signifié par le sujet et par le prédicat; mais, spécialement et expressément ce qui est signifié par l'assertion, par la proposition même, et non par l'un ou l'autre ou par l'un et l'autre de ses termes. En conséquence, la circonstance de temps se rapporte proprement à la copule qui est le signe de prédication, et non pas au prédicat. Si l'on ne peut pas dire la même chose des modalités comme celles-ci : « César peut être mort; César est peut-être mort; il est *possible* que César soit mort », c'est uniquement parce que ces modifications sont tout à fait d'un autre genre, n'annonçant rien de relatif au fait même, mais se rapportant seulement à notre situation d'esprit à l'égard de ce fait, à savoir, l'absence de non-croyance positive à son existence. Ainsi « César *peut être* mort » signifie « je ne suis pas sûr que César soit vivant ».

§ 3. Propositions simples et complexes

[Retour à la table des matières](#)

§ 3. - Une seconde division des propositions est celle en Simples et Complexes. Une proposition simple est celle dans laquelle un seul prédicat est affirmé ou nié d'un seul sujet; la proposition complexe, celle dans laquelle il y a plus d'un sujet ou plus d'un prédicat, ou à la fois plusieurs sujets et plusieurs prédicats.

À première vue cette division a l'air d'une absurdité, en ce qu'elle établit gravement une distinction des choses en une et en plus d'une, comme si on divisait les chevaux en chevaux individuels et en attelages de chevaux. Et, en effet, souvent ce qu'on appelle une proposition complexe n'est pas une proposition du tout, mais consiste en plusieurs propositions réunies ensemble par une conjonction; celle-ci, par exemple : « César est mort et Brutus est vivant, » ou même celle-ci : « César est mort, mais Brutus est vivant. » Il y a là deux assertions distinctes; et on pourrait aussi bien appeler une vue une maison complexe, comme ces deux propositions une proposition complexe. Les termes syncatégorématiques *et* et *mais* ont sans doute une signification; mais cette signification est si loin de faire des deux propositions une proposition unique, qu'elle y en ajoute une troisième. Les particules sont des abréviations et, en général, des abréviations de propositions, une sorte de tachygraphie par laquelle une pensée dont l'expression développée exigerait une ou plusieurs propositions est suggérée à l'esprit tout à la fois. Ainsi les mots : César est mort et Brutus est vivant seront équivalents à ceux-ci : César est mort, Brutus est vivant, si l'on veut que les deux premières propositions soient pensées ensemble. Si l'on disait : César est mort, mais Brutus est vivant, le sens serait équivalent aux mêmes trois propositions à la fois, plus cette quatrième : « Entre les deux propositions précédentes il y a un contraste, » soit entre les faits mêmes, soit entre les sentiments avec lesquels on désire que ces faits soient considérés.

Dans ces exemples les deux propositions sont manifestement distinctes, chaque sujet ayant son prédicat séparé et chaque prédicat son sujet. Cependant, pour abrégé et éviter des répétitions, on lie souvent ensemble les deux propositions, comme dans celle-ci : « Pierre et Jacques prêchèrent à Jérusalem et en Galilée, » laquelle contient

quatre propositions : Pierre prêcha à Jérusalem , Pierre prêcha en Galilée, Jacques prêcha à Jérusalem, Jacques prêcha en Galilée.

On a vu que lorsque les propositions comprises dans ce qu'on appelle une proposition complexe sont énoncées absolument, sans condition ni restriction, cette prétendue proposition n'est pas une proposition du tout, mais un amas de propositions, puisque ce qu'elle exprime ne consiste pas en une seule assertion, mais en plusieurs assertions qui, vraies jointes ensemble, le sont aussi séparément. Mais il y a une classe de propositions qui, bien qu'offrant une pluralité de sujets et de prédicats et pouvant ainsi, en un sens, être, considérées comme formées de plusieurs propositions, ne contiennent cependant qu'une seule assertion, et dont la vérité n'implique pas du tout la vérité des propositions simples qui les composent. C'est ce qui a lieu lorsque les Propositions simples sont reliées par la particule *ou*, comme : *Ou* A est B *ou* C est D ; ou par la particule *si*, comme A est B *si* C est D. Dans le premier cas, la proposition est appelée *disjonctive*, dans le second *conditionnelle*. Ces deux classes étaient anciennement comprises sous le titre commun *l'hypothétiques*. Ainsi que l'ont remarqué l'archevêque Whately et d'autres, la forme disjonctive est réductible à la conditionnelle, une proposition disjonctive étant équivalente à plusieurs conditionnelles. « Ou A est B ou C est D » signifie « Si A n'est pas B, C est D ; et si C n'est pas D, A est B. » Toutes les propositions hypothétiques, donc, quoique disjonctives par la forme, sont conditionnelles par le sens; et les mots Hypothétique et Conditionnel peuvent être, ainsi qu'ils le sont d'ailleurs généralement, employés comme synonymes. Les propositions dans lesquelles l'assertion ne dépend pas d'une condition sont appelées *catégoriques* par les logiciens.

Une proposition hypothétique n'est pas, comme les prétendues propositions complexes, une pure agrégation de propositions simples. Les propositions simples qui font partie des termes dans lesquels elle est énoncée, ne font pas partie de l'assertion qu'elle exprime. Lorsqu'on dit : « Si le Koran vient de Dieu, Mahomet est le prophète de Dieu, » on n'entend pas affirmer que le Koran vient de Dieu ni que Mahomet est le prophète de Dieu. L'une et l'autre des propositions simples peut être fausse et la proposition hypothétique être incontestablement vraie. Ce qui est énoncé, ce n'est pas la vérité de ces propositions, mais la possibilité d'inférence de l'une à l'autre. Quel est donc le sujet, quel est le prédicat de la proposition hypothétique? « Le Koran » n'en est pas le sujet., ni non plus « Mahomet » , car il n'y est rien affirmé ou nié ni du Koran ni de Mahomet. Le sujet réel de prédication est la proposition entière : « Mahomet est le prophète de Dieu », et l'affirmation est que c'est, là une inférence légitime de la proposition : « Le Koran vient de Dieu. » Le sujet et le prédicat d'une proposition hypothétique sont donc des noms de propositions. Le sujet est une proposition ; le prédicat est un nom général relatif , applicable à des propositions Et ceci fournit même un nouvel exemple à l'appui de la remarque déjà faite que les particules sont des abréviations puisque « Si A est B,, C est D » se trouve être une abréviation de celle assertion : « la proposition C est D est une inférence légitime de la proposition A est B. »

La différence entre les propositions catégoriques et les hypothétiques n'est donc pas aussi grande qu'elle le paraît d'abord. Dans la forme hypothétique, comme dans la forme catégorique, un seul prédicat est affirmé d'un seul sujet; mais une proposition conditionnelle est une proposition concernant une proposition ; le sujet de l'assertion est lui-même une assertion. Et ce n'est pas là même une propriété exclusive des propositions hypothétiques. Il y a encore d'autres classes d'assertions portant sur

(les propositions. Une proposition, comme tant d'autres choses, possède des attributs qui peuvent lui être appliqués. L'attribut affirmé d'une proposition hypothétique est qu'elle est une inférence d'une autre proposition ; mais cet attribut n'est qu'un de ceux, en grand nombre, qui pourraient être énoncés. On peut dire : « Le tout est plus grand que la partie, est un axiome en mathématiques ; » « Le Saint-Esprit procède du Père seul est un dogme de, l'Église Grecque ; » ; « la doctrine du droit divin des Rois a été rejetée par le Parlement à l'époque de la Révolution ; » « l'Infaillibilité du Pape n'a aucun fondement dans l'Écriture. » Dans tous ces cas, le sujet de l'affirmation est une proposition entière, et tous les prédicats se rapportent à ces diverses *propositions* : « Le tout est plus grand que la partie » « Le Saint-Esprit procède du Père seul » « Les Rois ont un droit divin » « Le pape est infaillible. »

Ayant ainsi reconnu qu'il y a entre les propositions hypothétiques et toutes les autres bien moins de différence qu'on ne l'imaginerait d'après leur forme, on ne saurait trop comment expliquer le haut rang qu'elles occupent dans les traités de logique, si on ne se souvenait que ce qu'elles affirment d'une proposition, savoir, qu'elle est une inférence de quelque chose autre, est précisément celui de ses attributs qui, plus que tous les autres, intéresse le logicien.

§ 4. Propositions universelles, particulières et singulières

[Retour à la table des matières](#)

§ 4. - Une autre des divisions ordinaires des propositions est celle qui les classe en Universelles, Particulières, Indéfinies et Singulières ; distinctions fondées sur le degré de généralité dans lequel le nom, sujet de la proposition, doit être entendu. En voici des exemples :

Tous les hommes sont mortels..... Universelle.
Quelques hommes sont mortels. Particulière.
L'homme est mortel Indéfinie.
Jules César est mortel Singulière.

La proposition est singulière lorsque le sujet est un nom individuel. Il n'est pas nécessaire que le nom individuel soit un nom propre. « Le Fondateur du christianisme fut crucifié, » est aussi bien une proposition singulière que « le Christ fut crucifié. »

Lorsque le nom, sujet de la proposition, est un nom général, on peut entendre affirmer ou nier le prédicat, soit de *toutes* les choses que ce sujet dénote, soit seulement de quelques-unes. Lorsque le prédicat est affirmé ou nié de toutes et chacune des choses dénotées par le sujet, la proposition est universelle, lorsque de quelques-unes seulement, elle est particulière. Ainsi : Tous les hommes sont mortels, Chaque homme est mortel, sont des propositions universelles. Nul homme n'est immortel est aussi une proposition universelle, puisque le prédicat Immortel est nié de tout individu dénoté par le terme Homme ; la proposition négative étant exactement équivalente à celle-ci : Tout homme est non immortel. Mais « Quelques hommes sont sages, »

« Quelques hommes ne sont pas sages, » sont des propositions particulières ; le prédicat *Sage* étant dans un cas affirmé, dans l'autre cas nié, non de tous les individus dénotés par le terme homme, mais seulement d'une portion quelconque de ces individus, sans spécifier quelle portion; car si cette portion était déterminée, la proposition serait changée en Singulière, ou en Universelle avec un sujet différent, par exemple, « Tous les hommes *convenablement élevés* sont sages. » Il y a encore d'autres formes de propositions particulières, comme: « *La plupart* des hommes sont imparfaitement élevés ; » le degré d'étendue de la portion du sujet à laquelle se rapporte le prédicat étant indifférente, tant qu'il demeure incertain comment cette portion doit être distinguée du restant.

Lorsque la forme d'expression ne montre pas clairement si le nom général, sujet de la proposition, doit s'entendre de tous les individus qu'il dénote ou seulement de quelques-uns, la proposition est appelée Indéfinie par quelques logiciens; mais c'est la, comme le remarque l'archevêque Whately, un solécisme analogue à celui des grammairiens qui mettent sur leur liste des genres le genre *douteux*. Celui qui parle peut entendre énoncer une proposition universelle ou une particulière, quoiqu'il ait, négligé de déclarer précisément laquelle ; et il arrive souvent que, les mots dont il se sert ne la précisant pas, le sens du discours ou l'habitude du langage y suppléent. Ainsi, quand on dit que l'Homme est mortel, » personne ne doute que l'assertion doit s'entendre de tous les êtres humains ; et le mot indicatif de l'universalité n'est communément omis que parce que le sens du discours est évident sans cela. Dans la proposition « Le vin est bon, » on comprend tout aussi vite, quoique par d'autres raisons, que l'assertion ne doit pas être prise universellement, mais particulièrement ¹.

Quand un nom général vaut pour tous et chacun des individus dont il est le nom, ou, en d'autres termes, qu'il dénote, les logiciens disent qu'il est distribué ou pris distributivement. Ainsi dans la proposition « Tous les hommes sont mortels, » le sujet Homme est distribué, parce que la mortalité est affirmée de tout et de chaque homme. Le prédicat Mortel n'est pas distribué, parce que les seuls mortels dont il est parlé dans la proposition sont ceux qui se trouvent être des hommes ; tandis que ce terme peut comprendre, et comprend en effet, un nombre indéfini d'êtres outre les hommes. Dans la proposition « Quelques hommes sont mortels, » le sujet et le prédicat sont tous deux non-distribués. Dans celle-ci « Nuls hommes n'ont des ailes, » le sujet et le prédicat sont tous deux distribués. Non-seulement l'attribut d'avoir des ailes est nié de la classe entière des hommes, mais cette classe est séparée et exclue de la classe tout entière des choses ailées, et pas d'une partie seulement de cette classe.

Cette terminologie, très utile pour l'exposition et, la démonstration des règles du syllogisme, nous met en état de définir avec concision les propositions universelles et particulières. L'Universelle est celle dont le sujet est distribué la Particulière est celle dont le sujet n'est pas distribué.

Il y a entre les propositions beaucoup d'autres distinctions que celles dont il vient d'être parlé, et quelques-unes sont fort importantes; mais nous trouverons plus tard (les occasions meilleures d'en faire l'exposition et l'explication.

¹ Elle peut, cependant, être considérée comme équivalente à une universelle avec un prédicat différent, par exemple, « Tout vin est bon, *quâ vin*, c'est-à-dire « est bon eu égard aux qualités qui le font être du vin. »

Chapitre V.

De la signification des propositions.

§ 1. De la doctrine qu'une proposition est l'expression d'un rapport entre deux idées

[Retour à la table des matières](#)

§ 1. Une étude de la nature des propositions doit avoir pour but une de ces deux choses : l'analyse de l'état de l'esprit appelé Croyance ou l'analyse de l'objet de cette croyance. Toutes les langues reconnaissent une différence entre une opinion, une doctrine et le fait d'admettre l'opinion, la doctrine ; entre l'assentiment, et la chose qui est l'objet de l'assentiment.

La logique, telle qu'elle est conçue ici, n'a pas à s'occuper de la nature de l'acte de juger ou de croire. L'étude de cette opération, en tant que phénomène de l'esprit, appartient à une autre science. Cependant, les philosophes, depuis Descartes, et principalement depuis Leibnitz et Locke, n'ont pas fait cette distinction, et ils auraient fort mal accueilli l'idée d'analyser la signification des Propositions sans la fonder sur l'analyse du Jugement. Une proposition, auraient-ils dit, n'est que l'expression en paroles d'un jugement. Ce qui est important, c'est la chose exprimée et non l'expression verbale. Quand l'esprit acquiesce à une proposition, il juge. Sachons ce que fait l'esprit quand il juge, et nous saurons ainsi, et non autrement, ce que sont les propositions.

Conformément à ces vues, presque tous les auteurs de logique des deux derniers siècles, anglais, allemands ou français, ont, d'un bout à l'autre, fait de la théorie des

Propositions une théorie des Jugements. Pour eux, une Proposition. ou un Jugement, car ils emploient indifféremment ces deux termes, consiste à affirmer ou nier une *idée* d'une autre; juger, c'est joindre ensemble deux idées, ou placer une idée sous une autre, ou comparer deux idées, ou percevoir la convenance ou la disconvenance de deux idées; et toute la doctrine des propositions, ainsi que celle du Raisonnement, nécessairement fondée sur la théorie des propositions, reposait sur la supposition que les Idées, les Conceptions, ou, sous n'importe quel nom, les représentations mentales, en général, constituaient essentiellement la matière et la substance de ces opérations.

Il est vrai que dans certains jugements, comme, par exemple, lorsqu'on juge que l'or est jaune, il se passe dans notre esprit quelque chose qui s'accorde en partie assez bien avec quelqu'une de ces théories. Nous pouvons avoir l'idée d'or et l'idée de Jaune, et ces deux idées peuvent se rencontrer ensemble dans notre esprit. Mais d'abord, ce n'est là évidemment qu'une partie de ce qui a lieu, car nous pouvons joindre ensemble deux idées sans aucun acte de croyance, comme lorsque nous imaginons simplement quelque chose, comme une montagne d'or, ou bien lorsque nous faisons acte positif de non-croyance; car pour ne pas croire que Mahomet était un apôtre de Dieu, il nous faut mettre en présence l'idée de Mahomet et celle d'un apôtre de Dieu. Déterminer ce qui a lieu dans le cas où, outre la mise en présence de deux idées, il y a assentiment ou dissentiment, est un des problèmes les plus embarrassés de la métaphysique. Mais quelle que soit la solution, nous oserons dire qu'il n'a absolument rien à faire avec la nature des propositions, vu que les propositions - sauf les cas où c'est l'esprit lui-même qui en est le sujet - ne sont pas des assertions relatives à nos idées des choses, mais des assertions relatives aux choses mêmes. Pour croire que l'or est jaune, il faut, sans doute, que j'aie l'idée de l'or et l'idée du jaune, et quelque chose de relatif à ces idées doit se passer dans mon esprit; mais ma croyance ne se rapporte pas à ces idées; elle se rapporte aux choses. Ce que je crois, c'est un fait relatif à une chose extérieure, l'or, et à l'impression faite par cette chose extérieure sur mes organes ; ce n'est pas un fait relatif à ma conception de l'or, laquelle est un incident de mon histoire mentale et non un fait extérieur de la Nature. Sans doute, pour que la croyance à ce fait extérieur se produise, il faut qu'un autre fait ait lieu dans [non esprit, et que mes idées subissent un travail particulier; mais il doit également en être ainsi dans tout ce que je fais. Je ne peux pas bêcher la terre sans avoir l'idée de la terre et celle de la bêche et celle de toutes les autres choses sur lesquelles j'opère , et sans que je joigne ensemble ces idées ¹. Mais ce serait une bien ridicule manière d'exprimer l'action de bêcher la terre, de dire que c'est mettre une idée dans une autre idée. Bêcher est une opération exécutée sur les choses mêmes, bien qu'elle ne puisse être exécutée qu'autant que j'ai dans mon esprit l'idée de ces choses. Et pareillement, croire est un acte qui a pour objet les faits mêmes, quoique une conception préalable de ces faits en soit la condition indispensable. Quand je dis que le feu cause la chaleur, veux-je dire que mon idée de feu cause mon idée de chaleur? Non. J'entends que le phénomène naturel feu cause le phénomène naturel chaleur. Lorsque je veux affirmer quelque chose de relatif aux idées, je leur donne leur propre nom, je les appelle des idées; comme si je dis que l'idée que se fait un

¹ Le docteur Whewell (*Philosophie de la découverte*, page 242) conteste ceci et demande « si l'on peut dire qu'une taupe ne peut pas creuser la terre, si elle n'a pas l'idée de la terre et celle du museau et des griffes avec lesquels elle la creuse? » Je ne sais pas ce qui se passe dans l'esprit d'une taupe, ni quel degré de perception mentale peut ou non accompagner ses actions instinctives ; mais un être humain ne peut pas se servir d'une bêche par instinct, et certainement il ne pourrait pas s'en servir, s'il *n'avait pas* la connaissance de la bêche et de la terre sur laquelle il agit avec cet outil.

enfant d'une bataille n'est pas conforme à la réalité, ou que l'idée que les hommes ont de la Divinité exerce une grande influence sur la vie morale de l'espèce humaine.

Cette erreur de croire que ce qu'il y a d'essentiellement important dans la Proposition est la relation des deux *idées* qui correspondent au sujet et au prédicat (au lieu de la relation entre les deux *phénomènes* qu'ils expriment respectivement), est une des plus funestes qui aient été introduites dans la Logique, et la principale cause du peu de progrès qu'a fait cette science dans les deux derniers siècles. Les traités de Logique et des branches de la philosophie mentale liés à la Logique, publiés depuis l'intrusion de cette erreur capitale, bien qu'écrits quelquefois par des hommes de fort grand talent et très instruits, impliquent presque toujours tacitement l'opinion, que la recherche de la vérité consiste dans la considération et le maniement de nos idées ou concepts des choses, et non des choses mêmes ; doctrine équivalente à l'assertion que la seule manière d'acquérir la connaissance de la nature est de l'étudier de seconde main, telle qu'elle est représentée dans notre propre esprit. Cependant, de grandes et fécondes vérités sur les phénomènes de la nature se découvrent tous les jours par des procédés qui ne tirent ni lumière, ni secours de ces théories du Jugement et du Raisonnement. Quoi d'étonnant alors que ceux qui savent par expérience comment les vérités se découvrent, trouvent futile une science fondée principalement sur de semblables spéculations ! Ce qui a été fait pour le progrès de la Logique, depuis la mise en vogue de ces doctrines, n'est pas l'œuvre de logiciens de profession, mais des inventeurs dans les autres sciences qui, par leurs méthodes d'investigation, ont mis en lumière des principes de logique jusqu'alors ignorés ; mais qui aussi ont généralement commis l'erreur de supposer que les vieux logiciens n'avaient absolument rien connu dans l'art de philosopher, uniquement sur ce que leurs interprètes modernes y ont si peu pensé en écrivant.

Nous avons donc ici à examiner, non pas le jugement, mais les jugements ; non pas l'acte de croire, mais la chose crue. Quel est l'objet immédiat de la croyance dans la proposition ? Quel est le fait signifié par la proposition ? Quelle est, quand j'é mets une proposition, la chose à laquelle je donne mon assentiment et pour laquelle je réclame celui des autres ? Qu'est-ce, enfin, qui est exprimé par la forme de discours appelée Proposition, et dont la conformité avec le fait constitue la vérité de l'assertion ?

§ 2. Doctrine qu'elle est l'expression d'un rapport entre les significations de deux noms

[Retour à la table des matières](#)

§ 2. - Un des penseurs les plus lucides et les plus rigoureux que ce pays et même le monde aient produits, Hobbes, a fait à cette question la réponse suivante. Dans toute proposition, dit-il, ce qui est signifié, c'est la croyance de celui qui parle que le prédicat est un nom de la chose dont le sujet est aussi un nom ; et lorsqu'il l'est réellement, la proposition est vraie. Ainsi la proposition : « Tous les hommes sont des êtres vivants » est vraie, parce que *êtres vivants* est un nom de tout ce dont *homme* est aussi un nom. « Tous les hommes ont six pieds de haut » n'est pas vrai, parce que *haut de six pieds* n'est pas un nom de toutes les choses (quoiqu'il le soit de quelques-unes) dont *homme* est un nom. Dans cette théorie, ce qui est établi comme la définition d'une proposition vraie est évidemment une propriété que toutes les propositions

vraies possèdent en commun. Le sujet et le prédicat étant l'un et l'autre des noms de choses, l'un de ces noms ne pourrait pas, sans contradiction avec sa signification, être affirmé de l'autre, s'ils étaient les noms de choses entièrement différentes. S'il est vrai que quelques hommes sont cuivrés, il doit être vrai, et la proposition l'affirme réellement, que parmi les individus désignés par le nom d'Homme, il s'en trouve quelques-uns qui peuvent être aussi désignés par le nom Cuivré. S'il est vrai que tous les Bœufs ruminent, il doit être vrai que tous les individus appelés Bœufs sont du nombre de ceux appelés aussi ruminants ; et celui qui affirme que tous les Bœufs ruminent, affirme indubitablement que cette relation existe entre les deux noms.

L'assertion donc qui, selon Hobbes, est l'assertion unique contenue dans une proposition quelconque, l'est en effet dans toutes; et son analyse a, par conséquent, une des conditions requises pour être la vraie. Disons plus, c'est la seule analyse rigoureusement exacte de toutes les propositions sans exception. Ce que Hobbes donne comme la signification des propositions est évidemment une partie de la signification de toutes et la signification totale de quelques-unes. Ceci, cependant, montre seulement quel Minimum de signification peut être enfermé dans la formule logique d'une proposition; mais ne prouve pas qu'aucune proposition n'en contienne davantage. Pour être autorisé à réunir deux mots par une copule, il suffit que la chose dénotée par un des noms soit susceptible d'être aussi, sans violer l'usage, désignée par l'autre nom. Mais si c'est là toute la signification nécessairement impliquée dans la Proposition, pourquoi ne pas vouloir l'adopter comme définition scientifique du sens de la proposition? Parce que, bien que la simple disposition des mots qui fait la proposition ne donne que ce maigre contingent de signification, cette même disposition combinée avec d'autres circonstances, cette *forme* combinée avec une autre *matière* en donne plus et beaucoup plus.

Les seules propositions dont le principe de Hobbes rende suffisamment compte appartiennent à la classe bornée et sans importance de celles où le prédicat et le sujet sont des noms propres. En effet, les noms propres, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, n'ont, à strictement parler, aucune signification. Ils sont de simples marques pour des objets individuels ; et lorsque un nom propre est affirmé d'un autre nom propre, cela signifie seulement que les deux noms sont à la fois des marques d'un même objet. Or, c'est là précisément ce que Hobbes présente comme la théorie de l'Attribution en général. Sa théorie s'applique pleinement aux propositions du genre de celles-ci : Hyde était Clarendon; Tullius est Cicéron; elle en épuise le sens-; mais elle est tout à fait fautive pour toutes les autres. On ne peut guère s'expliquer cette théorie que par le fait que Hobbes, avec les autres Nominalistes, accordait peu ou point d'attention à la *connotation* des mots, et voyait leur signification exclusivement dans ce qu'ils *dénotent*; comme si tous les noms avaient été, ce que sont en réalité les noms propres seuls, de simples marques mises sur les individus, et si un nom propre ne différait d'un nom général qu'en ce que le premier dénote un seul individu, et le second un certain nombre.

On a vu, cependant, que la signification de tous les noms, sauf les noms propres et les noms abstraits non connotatifs, réside dans la connotation. Lorsque, par conséquent, on analyse la signification d'une proposition dans laquelle le prédicat et le sujet, ou l'un des deux, sont des noms connotatifs; c'est à la connotation de ces termes qu'il faut exclusivement s'attacher. et l'on a ce qu'ils *dénotent*, c'est-à-dire dans le langage de Hobbes, exact jusques-là, à ce dont ils sont les Noms.

Il est remarquable, qu'en disant que la vérité d'une proposition dépend de la conformité de signification de ses termes (par exemple que « Socrate est sage », est une proposition vraie, parce que Socrate et Sage sont des noms applicables à la même personne, ou, comme il dit, des noms de la même personne), un si profond penseur ne se soit pas demandé comment ces noms se trouvent être des noms de la même personne? Ce n'est pas assurément parce que telle était l'intention de ceux qui inventèrent ces mots. Lorsque les hommes déterminèrent le sens du mot Sage, ils ne pensèrent pas à Socrate, et lorsque ses parents lui donnèrent ce nom de Socrate, ils ne pensèrent pas non plus à la sagesse. Les noms *se trouvent* convenir à la même personne à cause d'un certain *fait*, lequel fait n'était ni connu, ni existant quand les noms furent inventés. Si nous désirons savoir quel est ce fait, c'est par la *connotation* des noms que nous y arriverons.

Un oiseau, une pierre, un homme, un homme sage désignent simplement un objet possédant tels ou tels attributs. La signification réelle du mot Homme est celle de ces attributs et non de Jean, de Pierre et des autres individus. Le mot *mortel* pareillement connote certains attributs, et quand on dit: « Tous les hommes sont mortels, » le sens de la proposition est que tous les êtres qui possèdent certains attributs en possèdent aussi certains autres. Si les attributs connotés par *homme* sont toujours, en fait, accompagnés de l'attribut connoté par *mortel*, il s'ensuivra, comme conséquence, que la classe *homme* sera entièrement renfermée dans la classe *mortel*, et que *mortel* sera un nom de toutes les choses dont *homme* est aussi un nom. Mais pourquoi ? Ces objets sont compris sous ce nom parce qu'ils possèdent les attributs connotés par ce nom, mais c'est la possession de ces attributs, et non celle du même nom, qui est la condition réelle de la vérité de la proposition. Les noms connotatifs ne précèdent pas les attributs qu'ils connotent; ils les suivent. Si un attribut se trouve toujours en conjonction avec un autre attribut, les noms concrets répondant à ces attributs seront sans doute applicables aux mêmes sujets, et on pourra dire, dans le langage de Hobbes, ici tout à fait exact, qu'ils sont deux noms pour les mêmes choses. Mais la possibilité de l'application concomitante des deux noms est la conséquence de la concomitance des deux attributs, et dans la plupart des cas on n'y pensa nullement quand les noms furent inventés, et que leur signification fut fixée. Que le diamant est combustible, c'est assurément une proposition à laquelle on ne songea pas lorsque les mots Diamant et Combustible reçurent primitivement leur signification, et l'analyse la plus ingénieuse et la plus subtile de la signification de ces mots n'aurait pu la faire découvrir. Elle a été trouvée par un procédé tout différent, par l'exercice des sens et en apprenant d'eux que l'attribut Combustibilité existait dans les diamants sur lesquels on a expérimenté; le nombre et la nature des expériences étant tels que ce qui était vrai de ces diamants individuels pouvait être affirmé vrai de toutes les substances possédant les attributs que ce nom connote. En conséquence, l'assertion, quand on l'analyse, est que toutes les fois qu'on trouvera certains attributs il s'en trouvera un certain autre; ce qui n'est pas une question de noms, mais des lois de la nature, de l'ordre existant entre les phénomènes.

§ 3. Doctrine qu'elle consiste à rapporter une chose à une classe ou à l'en exclure

[Retour à la table des matières](#)

§ 3. - Quoique la théorie de Hobbes, telle qu'il l'a exposée, n'ait pas été favorablement accueillie par les philosophes venus après lui, une théorie virtuellement identique, et assurément bien moins clairement formulée, a, on peut le dire, pris le rang

d'opinion établie. L'attribution, dans la doctrine la plus généralement reçue, consiste à rapporter une chose à une classe, c'est-à-dire à ranger un individu sous une classe ou une classe sous une autre classe. Ainsi, la proposition « l'Homme est mortel » énonce que la classe Homme est contenue dans la classe Mortel. « Platon est un philosophe » affirme que l'individu Platon est un de ceux qui composent la classe Philosophe. Dans la proposition négative, au lieu de placer une chose dans une classe, on l'en exclut. Ainsi, dire que « l'Éléphant n'est pas carnivore » c'est dire que l'éléphant est exclu de la classe carnivore ou n'est pas du nombre des choses composant cette classe. Il n'y a, sauf le langage, aucune différence, entre cette théorie de l'attribution et celle de Hobbes, car une classe n'est absolument rien qu'un nombre indéfini d'individus dénotés par un nom général. C'est le nom commun qu'on leur donne qui en fait une classe. Par conséquent, rapporter une chose à une classe, c'est la prendre pour une des choses qui sont appelées de ce nom commun; l'exclure d'une classe, c'est dire que, le nom commun ne lui est pas applicable.

Une preuve évidente de l'autorité prédominante que cette doctrine a prise, c'est qu'elle est la base du fameux *dictum de Omni et Nullo*. Le syllogisme, à ce point de vue, se réduisant à l'inférence que ce qui est vrai d'une classe est vrai de toutes les choses appartenant à cette classe, et presque tous les logiciens s'accordant à admettre que c'est là le principe supérieur auquel tout raisonnement doit sa validité; il est clair que pour ces auteurs les propositions dont se composent les raisonnements ne peuvent consister qu'à diviser des choses en classes et à rapporter chaque chose à sa classe.

Cette théorie me paraît un exemple signalé d'une erreur logique très-fréquente, celle de l'[mots en grec dans le texte] qui consiste à expliquer une chose par une chose qui la suppose. Lorsque je dis que la neige est blanche, je pense et dois penser la neige comme classe, puisque j'énonce la proposition comme vraie de toute Neige; mais je ne pense pas certainement aux objets blancs comme classe; je ne pense à aucun objet blanc, excepté la neige, et rien qu'à la neige et à la sensation de blanc qu'elle me cause. Sans doute, lorsque j'ai jugé ou acquiescé à l'assertion que la neige est blanche et que plusieurs autres choses sont blanches aussi, je commence graduellement à penser aux objets blancs, comme formant une classe qui comprend la neige et ces autres choses. Mais cette conception est venue après et non avant ces jugements, et ne peut, par conséquent, être considérée comme leur explication. Au lieu d'expliquer l'effet par la cause, cette doctrine explique la cause par l'effet, erreur fondée, je pense, sur une fausse conception de la nature de la Classification.

On emploie généralement dans ces discussions des formes de langage qui semblent supposer que la classification consiste dans l'arrangement et le groupement d'individus définis et connus; que lorsque les noms furent imposés, on considéra tous les objets individuels de l'univers, qu'on les distribua en segments et en listes, et qu'on donna aux objets de chaque liste un nom commun, en répétant cette opération, *toties quoties*, jusqu'à ce qu'on eut inventé tous les noms généraux de la langue; ce qui une fois fait, s'il arrive qu'on veuille savoir si un nom général peut être attribué avec vérité à un certain objet particulier, on n'a, en quelque sorte, qu'à parcourir le catalogue des objets auxquels ce nom fut appliqué, et voir si l'objet en question se trouve parmi eux. Les auteurs de la langue auraient ainsi :prédéterminé tous les objets qui devaient composer chaque classe, et nous n'aurions plus maintenant qu'à consulter le registre de leurs décisions.

Exposée ainsi toute nue, une doctrine aussi absurde ne sera avouée par personne ; mais si les explications communément admises de la classification et de la nomenclature n'impliquent pas cette théorie, il faut qu'on montre comment elles seraient conciliables avec quelque autre.

Les noms généraux ne sont pas des marques apposées sur des objets définis. On ne fait pas des classes en traçant un cercle autour d'un nombre donné d'individus. Les objets composant une classe donnée sont en fluctuation perpétuelle. On peut établir une classe sans connaître tous les individus, ou même un seul des individus, dont elle sera composée, et on le peut encore tout en croyant que de tels individus n'existent pas. Si par la *signification* d'un nom général il faut entendre les choses dont il est le nom il s'ensuit qu'aucun nom général n'a, excepté par accident, de signification fixe ou ne conserve jamais longtemps la même. Un nom général n'a une signification déterminée qu'à la condition seule d'être le nom d'une variété indéfinie de choses, à savoir, de toutes les choses, connues et inconnues, passées, présentes ou futures, qui possèdent certains attributs définis. Lorsqu'on étudie, non la signification des mots, mais les phénomènes de la nature, on découvre que des attributs sont possédés par tel objet qu'on ne savait pas jusques-là les posséder (comme lorsque les chimistes découvrirent que le diamant était combustible) ; on met ce nouvel objet dans la classe, mais il n'y appartenait pas auparavant. Nous mettons l'individu dans la classe parce que la proposition est vraie ; la proposition n'est pas vraie parce que l'objet est mis dans la classe.

On verra plus loin, en traitant du raisonnement, combien la théorie de cette opération intellectuelle a été viciée par ces fausses notions, et par l'habitude, dont elles sont un exemple, d'assimiler toutes les opérations de l'entendement qui ont pour objet la vérité à de simples procédés de classification et de nomenclature. Malheureusement, les esprits qui sont tombés dans ces rets sont ceux précisément qui ont échappé à l'autre erreur capitale discutée au commencement de ce chapitre ; de sorte que depuis la révolution qui délogea Aristote des écoles, les logiciens peuvent être divisés en ceux qui n'ont vu dans le Raisonnement qu'une question d'Idées, et ceux qui n'y ont vu qu'une question de Noms.

Cependant, quoique la théorie de Hobbes, suivant la remarque bien connue de Leibnitz et l'aveu de Hobbes lui-même ¹, rende la vérité ou la fausseté complétement arbitraire en ne lui donnant d'autre mesure que la volonté des hommes, il ne faut pas en conclure que Hobbes et ceux qui au fond s'accordent avec lui, aient, en fait, considéré la distinction entre la vérité et l'erreur comme moins réelle et moins importante que ne le font les autres hommes. On ne pourrait leur supposer cette opinion que par une complète ignorance de leurs autres spéculations. Mais cela montre combien peu d'autorité leur théorie avait sur leur propre esprit. Personne, après tout, n'a jamais imaginé que la vérité n'était rien de plus qu'une propriété des mots, qu'un emploi du langage conforme à une convention préalable. Lorsque la recherche, sortant des généralités, portait sur des cas particuliers, on a toujours admis une distinction entre les questions de choses et les questions de mots ; on a reconnu que certaines propositions fausses dérivait de l'ignorance de la signification des termes, mais que dans d'autres la source de l'erreur était dans la fausse notion des choses ; qu'un individu

¹ « On peut conclure aussi de là que les premières vérités furent arbitrairement établies par les premiers qui donnèrent des noms aux choses ou qui les reçurent des autres. S'il est vrai, par exemple, que l'homme est un être vivant, c'est par la raison qu'il plût aux hommes d'imposer à la fois ces deux noms à la même chose. » (*Calcul ou logique*, chap. III, sect. 8)

complètement ignorant du langage peut former mentalement des propositions, et que ces propositions peuvent être fausses, c'est-à-dire, qu'il peut prendre pour un fait ce qui n'en est pas un. C'est là ce que personne n'a reconnu en termes plus forts que Hobbes lui-même ¹, quoique selon lui une croyance erronée ne dût pas être appelée fausseté, mais seulement erreur; et il a, en outre, en d'autres passages, soutenu des doctrines dans lesquelles la vraie théorie de l'attribution est implicitement contenue. Il dit clairement que les noms généraux sont donnés aux choses en raison de leurs attributs, et que les noms abstraits sont les noms de ces attributs. « L'abstrait est ce qui dans tout sujet désigne la cause du nom concret..., et ces causes des noms sont les mêmes que les causes de nos conceptions, c'est-à-dire, des actions ou affections de la chose conçue, que quelques-uns appellent la manière dont les choses agissent, sur nos sens, mais que le plus grand nombre appellent des *accidents* ². » Il est étrange qu'étant allé si loin, il n'ait pas fait un pas de plus, et vu que ce qu'il appelle la cause d'un nom concret est en réalité sa signification, et que lorsque nous attribuons à un sujet un nom qui lui est donné *parce qu'il* est un nom d'attribut, ou, comme il dit, d'un accident, notre intention n'est pas d'affirmer le nom, mais, au moyen du nom, l'attribut.

§ 4. Ce qu'est réellement la proposition

[Retour à la table des matières](#)

§ 4.- Admettons que le prédicat soit, comme nous l'avons dit, un terme connotatif, et, pour prendre le cas le plus simple, supposons que le sujet soit un nom propre : « le sommet du Chimborazo est blanc ». Le mot blanc connote un attribut possédé par l'objet désigné par les mots « Sommet du Chimborazo », lequel attribut consiste dans le fait physique d'exciter dans les être humains la sensation appelée sensation de blanc. On admettra bien qu'en énonçant cette proposition nous voulons communiquer l'information de ce fait physique, et que nous ne pensons pas aux noms, si ce n'est comme moyens nécessaires pour faire cette communication. Le sens donc de la proposition est, que la chose individuelle dénotée par le sujet possède l'attribut connoté par le prédicat.

Maintenant, si nous supposons que le sujet est aussi un nom connotatif, le sens de la proposition a un degré de plus de complication. Supposons d'abord que la proposition est à la fois universelle et affirmative : « Tous les hommes sont mortels. » En ce cas, comme dans le précédent, ce que la proposition affirme (ou ce dont elle exprime une croyance) est évidemment que les objets dénotés par le sujet (homme) possèdent les attributs connotés par le prédicat (mortel).. Mais la particularité caractéristique de

¹ « Les hommes sont sujets à errer, non-seulement en affirmant et en niant, mais encore dans leur perception et dans la pensée muette.... Les erreurs tacites, du sens ou de la pensée, ont lieu en passant de l'imagination d'une chose à l'imagination d'une autre ; ou en se figurant qu'une chose qui n'a jamais été ou ne sera jamais est passée ou future ; comme lorsque, voyant l'image du soleil dans l'eau, nous imaginons que c'est le soleil lui-même; ou en voyant quelque part des épées, qu'on s'est battu ou qu'on se battra là, parce que c'est ce qui a lieu le plus ordinairement ; ou encore lorsque d'après des promesses nous supposons telle ou telle pensée dans l'esprit de celui qui les fait, ou enfin lorsqu'à la vue d'un signe nous jugeons follement qu'il signifie une chose qui cri réalité n'est pas. Les erreurs de ce genre sont communes à tout ce qui a le sentiment- » (*Calcul ou Logique*, chap. V, sect. 1.)

² *Calcul ou Logique*, chap. III, sect. 3.

ce cas consiste en ce que les objets ne sont plus désignés *individuellement*; ils sont indiqués seulement par quelques-uns de leurs attributs ; ce sont les objets appelés hommes, c'est-à-dire possédant les attributs connotés par le nom Homme ; et la seule chose qu'on puisse connaître d'eux, ce sont ces attributs. Et, de fait, la proposition étant générale et les objets dénotés par le sujet étant par conséquent indéfinis, la plupart de ces objets ne sont pas connus du tout individuellement. L'assertion ne dit donc pas, comme l'autre, que les attributs connotés par le prédicat sont possédés par un individu donné ou par un nombre quelconque d'individus connus, comme Jean, Thomas, etc. ; mais que ces attributs appartiennent à chacun des individus possédant certains autres attributs; que n'importe quoi qui a les attributs connotés par le sujet a aussi ceux connotés par le prédicat; que le second groupe d'attributs *accompagne constamment* le premier. Quiconque a les attributs de l'homme a l'attribut mortalité ; la mortalité accompagne toujours les attributs de l'homme ¹.

Si l'on se souvient que tout attribut est *fondé* sur quelque fait ou phénomène des sens ou de la conscience, et que *posséder* un attribut n'est autre chose, en d'autres termes, qu'être la cause ou faire partie du fait ou phénomène sur lequel se fonde l'attribut, l'analyse peut faire un pas de plus. L'Assertion qu'un attribut accompagne toujours un autre attribut, ne dit en réalité que ceci : qu'un phénomène est toujours accompagné d'un autre phénomène, de telle sorte que lorsque l'un se présente, nous sommes sûrs de l'existence de l'autre. Ainsi, dans la proposition - Tous les hommes sont mortels, le mot Homme connote les attributs assignés à une certaine espèce d'êtres vivants en raison de certains phénomènes qu'ils présentent, lesquels sont, en partie, des faits physiques, comme les impressions faites sur nos sens par leur forme et structure, et, en partie, des faits mentaux, comme la sensibilité et l'intelligence qu'ils possèdent en propre. C'est là ce qui est entendu par le mot homme, par quiconque connaît la signification du nom. Maintenant, quand nous disons « l'Homme est mortel », nous voulons dire que partout où tous ces divers phénomènes physiques et mentaux se rencontrent, on est sûr que l'autre phénomène physique et mental appelé la mort ne manquera pas d'avoir lieu. La proposition ne dit pas *quand*, car la connotation du mot *mortel* n'indique rien de plus que l'arrivée du phénomène un jour ou l'autre, laissant l'époque précise indéterminée.

¹ A cette exposition on a objecté: « que le sujet de la proposition est naturellement pris dans son Extension, et le prédicat (qui peut, par conséquent, être un adjectif) dans son Intention ou Compréhension » (connotation), et qu'en conséquence la coexistence des attributs ne correspond pas mieux de cette manière que dans la théorie opposée de l'équation des groupes au procédé actif et vivant de la pensée et du langage. J'admets cette distinction, que j'ai dit du reste, moi-même indiquée quelques pages plus bas (page 104). Mais, bien qu'il soit vrai que naturellement nous prenions le sujet d'une proposition dans son extension, cette extension, ou, en d'autres termes, l'extension de la classe dénotée par le nom, n'est pas comprise ou indiquée directement. Elle n'est à la fois comprise et indiquée qu'au travers des attributs. Dans “ la vivante opération de la pensée et du langage ” l'extension, quoique réellement pensée dans ce cas (ce qui n'a pas lieu pour le prédicat) n'est pensée que par *le Medium* de ce que mon pénétrant et courtois critique appelle “ l'Intention. ”

§ 5. Elle affirme (ou nie) une succession, une coexistence, une simple existence, une causation

[Retour à la table des matières](#)

§ 5. - Nous sommes déjà assez avancés, non-seulement pour démontrer l'erreur de Hobbes, mais pour établir la vraie signification de la classe la plus nombreuse des propositions. L'objet de la croyance dans une proposition, quand elle énonce quelque chose de plus que la simple acception des mots, est généralement, soit la coexistence, soit la succession de deux phénomènes. Au début de notre recherche nous avons trouvé que tout acte de croyance implique deux Choses; nous venons maintenant d'établir que le plus souvent ces deux choses sont deux Phénomènes, ou, en d'autres termes, deux états de conscience ; et que ce que la proposition affirme ou nie de ces phénomènes est ou leur coexistence, ou leur succession ; et ce cas comprend d'innombrables exemples que personne, avant d'y réfléchir, ne songerait à y rattacher. Soit la proposition suivante : « Un homme généreux est digne d'être honoré. » Qui penserait à trouver ici un cas de coexistence entre les phénomènes ? et il en est ainsi pourtant. L'attribut qui fait appeler généreux un homme, lui est appliqué en raison de certains états d'esprit et de certaines, particularités de sa conduite, qui sont les uns et les autres des phénomènes; les premiers sont des faits internes de conscience, les seconds, en tant que distincts des premiers, des faits physiques ou des perceptions des sens. « Est digne d'être honoré » est susceptible de la même analyse. Honorer signifie ici un sentiment d'approbation et d'admiration suivi, à l'occasion, d'actes extérieurs correspondants. « Digne d'être honoré » connote tout cela, en même temps que l'approbation de l'acte d'honorer. Ce sont là des phénomènes, des états de conscience accompagnés ou suivis de faits physiques. Quand nous disons : « Un homme généreux est digne d'être honoré », nous affirmons la coexistence des deux phénomènes complexes connotés respectivement par les deux termes. Nous affirmons que toutes les fois et partout où les sentiments intérieurs et les faits extérieurs impliqués dans le mot Générosité se-rencontrent, la manifestation d'un sentiment intérieur, la disposition à honorer est suivie dans notre esprit d'un autre sentiment, l'approbation.

L'analyse de la signification des noms, dans un précédent chapitre, nous dispense de donner d'autres exemples pour l'éclaircissement de la signification des propositions. La difficulté ou l'obscurité, quand il s'en rencontre, ne réside pas dans le sens de la proposition, mais dans le sens des noms qui la composent, dans la connotation très-complexe de plusieurs mots, dans la multitude immense et la longue série de faits qui souvent constituent les phénomènes connotés par un nom. Mais lorsqu'on voit ce qu'est le phénomène, il y a rarement de la difficulté à voir que l'assertion énoncée par la proposition est la coexistence de deux phénomènes ou leur succession, en un mot, leur *conjonction*, de sorte que là où l'un d'eux se rencontre, nous pouvons compter trouver aussi l'autre.

Cette signification des propositions, bien que la plus ordinaire, n'est pas cependant la seule. Et d'abord les successions et les coexistences ne sont pas les seules choses affirmées des phénomènes. Il y a aussi des propositions relatives à ces causes cachées des phénomènes qu'on appelle des substances et des attributs. Une substance, pourtant, n'étant pour nous autre chose que ce qui cause les phénomènes ou ce qui en a

conscience, et pareillement, *mutatis mutandis*, les attributs, aucune assertion relative à ces entités inconnues et inconnaissables ne peut être faite qu'en vertu des Phénomènes, par lesquels seuls elles se révèlent à nos facultés. Quand on dit : « Socrate était contemporain de la guerre du Péloponèse », le fondement, de cette assertion, comme de toutes les assertions concernant les substances, est une assertion concernant les phénomènes qu'elles manifestent, c'est-à-dire, en cet exemple, les séries de faits par lesquels Socrate se manifesta lui-même aux hommes et les séries d'états psychiques (lui constituaient son existence sentante, survenus simultanément avec les séries de faits appelés la guerre du Péloponèse. Et la proposition ne dit pas que cela; elle dit encore (lue la Chose en soi, le *Noumène* Socrate existait et accomplissait ou éprouvait pendant le même temps ces divers faits. Ainsi donc, la coexistence ou la succession peuvent être affirmées ou niées, non-seulement entre les phénomènes, mais aussi entre les Noumènes ou entre un Noumène et des phénomènes; et nous pouvons également, tant des Noumènes que des phénomènes, affirmer simplement l'existence. Mais qu'est-ce qu'un Noumène ? une cause inconnue. En affirmant l'existence d'un Noumène, nous affirmons donc la causation. Voilà, par conséquent, deux espèces additionnelles de faits susceptibles de figurer dans une proposition. Ainsi, outre les propositions relatives à la succession et à la coexistence, il y en a qui affirment la simple existence, et d'autres encore qui se rapportent à la causation. Mais la causation ayant besoin des explications qu'on trouvera dans le Troisième Livre, doit provisoirement être considérée comme une espèce distincte et particulière d'assertion.

§ 6. Ou une ressemblance

[Retour à la table des matières](#)

§ 6. - A ces quatre espèces de matières de fait ou d'assertion, on peut en ajouter une cinquième, la Ressemblance. C'est là un attribut qu'il nous a été impossible de décomposer, et auquel on ne peut assigner aucun *fundamentum* distinct des objets mêmes. Ainsi, outre les propositions sur la coexistence ou la succession des phénomènes, il y en a qui concernent leur ressemblance, comme: « Cette couleur-ci est semblable à cette couleur-là, - La chaleur d'aujourd'hui est *égale le* à la chaleur d'hier. » A la vérité, cette assertion pourrait, avec assez de plausibilité, être rapportée à une affirmation de succession, en entendant que la vue simultanée des deux couleurs est *suivie* d'un sentiment particulier appelé le sentiment de ressemblance. Mais on ne gagnerait rien à s'embarrasser, surtout ici, d'une généralisation qui peut paraître forcée. La logique ne prétend pas analyser les faits intellectuels dans leurs derniers éléments. La ressemblance entre deux phénomènes est en soi plus intelligible que ne pourrait la rendre une explication quelconque, et elle doit, dans toute classification, rester distincte des cas ordinaires de succession et de coexistence.

On peut, à la vérité, dire qu'en fait toutes les propositions dont le prédicat est un nom général affirment ou nient la ressemblance. Toutes ces propositions affirment qu'une chose appartient à une classe ; or les choses étant classées ensemble à raison de leur ressemblance, chaque chose est d'ordinaire classée avec les choses auxquelles elle est censée ressembler le plus ; et c'est ainsi, peut-on dire, que quand on affirme que l'Or est un métal ou que Socrate est un homme, le sens de l'affirmation est que

l'or ressemble beaucoup plus aux autres métaux et Socrate aux autres hommes, qu'ils ne ressemblent aux objets compris dans toute autre des classes coordonnées à celles-là.

Il y a bien quelque fondement dans cette remarque, mais il est fort léger. L'arrangement des choses en classes, comme la classe *métal*, la classe *homme*, est sans doute fondée sur une ressemblance des choses rangées dans la même classe ; mais ce n'est pas sur une simple ressemblance générale. La ressemblance qui fonde la classe consiste en certaines particularités que ces choses possèdent toutes en commun ; et ce sont ces particularités, et non la ressemblance, que les termes connotent, et que, par conséquent, les propositions affirment; car bien qu'en disant « l'Or est un métal », je dise implicitement que s'il existe d'autres métaux l'or doit leur ressembler, je pourrais encore, quand même il n'y aurait pas d'autres métaux, énoncer une proposition dans le même sens, à savoir (lue l'or a les propriétés diverses impliquées dans le mot métal ; absolument comme on pourrait dire que les Chrétiens sont des hommes, même s'il n'y avait, pas d'hommes non chrétiens. Les propositions, donc, dans lesquelles les objets sont rapportés à une classe parce qu'ils possèdent les attributs constitutifs de cette classe, sont si loin de n'affirmer que la ressemblance que, à proprement parler, elles n'affirment pas la ressemblance du tout.

Nous remarquons tout à l'heure (et les motifs de cette remarque seront plus développés dans un des livres suivants) ¹ qu'il est quelquefois utile de reculer les limites d'une classe pour y faire entrer des choses possédant à un très-faible degré quelques-unes des propriétés caractéristiques de la classe, pourvu qu'elles se rapprochent de cette classe plus que de tout autre ; de telle sorte que les propositions générales oui sont vraies de cette classe seront plus près d'être vraies de ces choses que tout autre proposition générale. Il y a, par exemple, des substances appelées métaux qui n'ont que très-peu des propriétés qui caractérisent communément les métaux; et presque toutes les grandes familles de plantes et d'animaux ont à leurs frontières quelques espèces ou genres anomaux, qu'elles ne reçoivent, en quelque sorte, que par courtoisie, et à l'égard desquels c'est une question de savoir à quelle famille ils appartiennent véritablement. Maintenant, lorsque le nom de classe est attribué à un objet de cette nature, nous ne faisons, par cette attribution, qu'affirmer la ressemblance et rien de plus. Même, pour être rigoureusement exact, il faudrait dire que dans tous les cas où nous affirmons un nom général, nous affirmons, non pas absolument que l'objet a les propriétés désignées par le nom, mais que, qu'il ait ou n'ait pas ces propriétés, il ressemble plus aux choses qui les possèdent qu'à d'autres. Le plus souvent, cependant, il n'est pas nécessaire de supposer cette alternative, le dernier (les deux fondements étant rarement celui sur lequel porte la proposition; et quand il l'est, il se marque généralement par une légère différence dans la forme de l'expression, comme : Cette espèce (ou ce genre) est *considérée ou petit être classée* comme appartenant à telle ou telle famille. On ne pourrait affirmer positivement qu'elle lui appartient qu'autant qu'elle posséderait sans équivoque les propriétés scientifiquement désignées par le nom de classe.

Il y a un autre cas exceptionnel dans lequel, bien que le prédicat soit le nom d'une classe, on n'affirme pourtant, en l'attribuant, rien autre que la ressemblance ; la classe étant fondée, non sur quelque ressemblance particulière donnée, mais sur une ressemblance générale non analysable. Les classes dont il s'agit sont celles de nos sensations simples ou autres sentiments simples. Les sensations de Blanc, par exemple, sont

¹ Livre :V, chap. VII.

classées ensemble, non point parce que nous pouvons les fragmenter et dire qu'elles se ressemblent en ceci et diffèrent en cela, mais parce que nous sentons qu'elles sont entièrement semblables, quoique à des degrés différents. Lorsque, donc, je dis : La couleur que je vis hier était une couleur Blanche, ou : La sensation que j'éprouve est celle d'une constriction; l'attribut que, dans les deux cas, j'affirme de la couleur ou de l'autre sensation est la simple ressemblance, la *similitude* de cette sensation avec les sensations que j'avais déjà éprouvées et auxquelles on a imposé ces noms. Les noms des sentiments sont, comme les autres noms généraux, concrets, connotatifs; mais ils connotent la simple ressemblance. Appliqués à un sentiment particulier, ils indiquent sa ressemblance avec d'autres sentiments qu'on a coutume d'appeler du même nom. Ceci suffira pour l'explication des propositions dans les quelles le point de fait affirmé ou nié est la simple ressemblance.

Existence, Coexistence, Succession, Causation, Ressemblance; c'est toujours une de ces choses qui est énoncée dans toute proposition qui n'est pas purement verbale. Cette quintuple division est une classification qui comprend tout ce qui est point de fait, toutes les choses qui peuvent être crues ou proposées à la croyance, toutes les questions qui peuvent être posées et toutes les réponses qu'on y peut faire. Au lieu de Coexistence et de Succession, nous dirons quelquefois, pour plus de particularisation, l'Ordre dans le Lieu et l'Ordre dans le temps, l'Ordre dans le Lieu étant un mode spécial de coexistence qu'il n'est pas nécessaire ici d'analyser plus en détail, tandis que le simple fait de coexistence ou la simultanéité, peut être classé, avec la Succession, sous le titre d'Ordre dans le Temps.

§ 7. Propositions à termes abstraits

[Retour à la table des matières](#)

§ 7. - Dans cet examen de la signification des Propositions, nous avons jugé nécessaire d'analyser *directement* celles-là seules dont les termes (ou, du moins, le prédicat), sont des termes concrets. Mais, par le fait, nous avons indirectement analysé en même temps celles à termes abstraits. La distinction entre un terme abstrait et son correspondant concret n'est pas fondée sur quelque différence dans ce qu'ils sont destinés à signifier car la signification réelle d'un nom concret général est, comme nous l'avons si souvent dit, sa connotation, et ce que connote le terme concret constitue l'entière signification d'un nom abstrait. Puisque, donc, il n'y a rien dans la signification d'un nom abstrait qui ne soit dans celle du nom concret correspondant, il est naturel de supposer qu'il ne doit y avoir non plus dans la signification d'une proposition à termes abstraits autre chose que ce qu'il y a dans une proposition composée de termes concrets.

Et cette supposition sera confirmée par un examen plus rigoureux. Un nom abstrait est le nom d'un attribut ou ensemble d'attributs. Le concret correspondant est le nom donné aux choses en tant qu'elles possèdent cet attribut et pour l'exprimer. Quand, donc, on affirme de quelque chose un nom concret, ce qui est réellement affirmé, c'est l'attribut. Or, on a vu que dans toutes les propositions dont le prédicat est un nom concret, la chose réellement affirmée est une de ces cinq : Existence, Coexistence, Causation, Succession et Ressemblance. Un attribut est donc nécessairement une de ces cinq choses. Lorsque la proposition a pour sujet et pour prédicat des

termes abstraits, ces termes signifient aussi l'une ou l'autre de ces mêmes choses; c'est-à-dire ou l'Existence, ou la Coexistence, ou la Causation, ou la Succession, ou la Ressemblance.

Il est impossible d'imaginer une proposition à termes abstraits qui ne puisse être transformée en une proposition complètement équivalente dont les termes seront des noms concrets, soit ceux qui connotent les attributs mêmes, soit ceux qui désignent les *fundamenta*, de ces attributs, c'est-à-dire les faits ou phénomènes sur lesquels ils sont fondés. Pour éclaircir ce dernier cas, prenons une proposition dont le sujet seul est un nom abstrait : « L'Étourderie est dangereuse. » L'Étourderie est un attribut fondé sur les faits qu'on appelle des actions étourdies, et la proposition équivaut à celle-ci : « Les actions étourdies sont dangereuses. » Dans l'exemple suivant le prédicat et le sujet sont tous deux des noms abstraits : « La Blancheur est une couleur » ou bien : « La couleur de la Neige est la Blancheur. » Ces attributs étant fondés sur des sensations, les propositions équivalentes en termes concrets seraient : « La sensation de blanc est une de celles qu'on nomme sensations de couleur. - « La sensation excitée par la vue de la neige est une des sensations appelées sensations du blanc. » Dans ces propositions, ainsi qu'on l'a vu précédemment, le point de fait affirmé est une Ressemblance. Dans les exemples qui suivent les termes concrets sont ceux qui, correspondant directement aux noms abstraits, connotent l'attribut que ceux-ci dénotent : « La prudence est une vertu » , proposition transformable en celle-ci : « Toutes les personnes prudentes sont, *en tant que* prudentes, vertueuses. » « Le Courage est digne d'éloges, » équivalente à celle-ci : « Toutes les personnes courageuses, *en tant que* courageuses, sont dignes d'éloges, » laquelle équivaut encore à cette autre : « Toutes les personnes courageuses méritent une augmentation de l'éloge ou une diminution du blâme qu'on pourrait leur appliquer sous d'autres rapports. »

Pour jeter plus de lumière sur la signification des propositions à termes abstraits, nous soumettrons à une plus minutieuse, analyse un de ces exemples : « La Prudence est une vertu. » Substituons au mot Vertu une expression équivalente, mais plus définie, telle que celle-ci : « Une qualité morale avantageuse à la Société » ou bien « une qualité morale agréable à Dieu, » ou telle autre qu'on voudra prendre comme définition de la vertu. Ce qu'affirme cette proposition, c'est une Succession avec Causation, à savoir, que l'avantage de la Société ou que l'approbation de Dieu est une suite et un effet de la prudence. Il y a ici Succession, mais entre quoi? Nous comprenons bien le conséquent, mais nous n'avons pas encore analysé l'antécédent. La Prudence est un attribut; et, conjointement avec cet attribut, deux autres choses doivent être considérées, les personnes prudentes qui sont les *sujets* de l'attribut et la conduite prudente qui peut être appelée son *fondement*. Maintenant, est-ce une de ces deux choses qui est l'antécédent? et d'abord, la proposition affirme-t-elle que l'approbation de Dieu ou l'avantage de la Société existe toujours avec *les personnes prudentes* ? Nullement. Elle ne l'affirme *qu'en tant* qu'elles sont prudentes, car des coquins prudents pourraient rarement être utiles à la Société et ne sauraient être agréables à un être bon. Est-ce donc de la *conduite* prudente; que l'approbation divine et l'avantage du genre humain seraient l'invariable conséquent? Ce n'est pas là non plus ce qui est entendu dans l'assertion que la prudence est une vertu, si ce n'est avec cette même restriction, que la conduite prudente, bien que profitable à la Société, *en tant* que prudente, peut, cependant, à cause de quelque autre de ses circonstances, causer un dommage qui l'emporte sur le profit et encourir de Dieu un déplaisir plus grand que l'approbation méritée par la prudence. Ainsi donc, ni la substance (la personne), ni le phénomène (la conduite) n'est l'antécédent dont l'autre terme est universellement le conséquent.

Mais la proposition « La prudence est une vertu » est universelle. Sur quoi donc la proposition affirme-t-elle que les effets en question sont universellement conséquents? Sur ce qui, dans la personne et dans sa conduite, la fait appeler prudente et qui est également en elle, même lorsque ses actions, quoique prudentes, sont mauvaises, c'est-à-dire la prévision de leurs conséquences, l'appréciation exacte de leur importance eu égard à l'objet en vue, et la répression de tout mouvement irréfléchi contraire à la résolution prise. Ces choses, qui sont des états de l'esprit de la personne, sont l'antécédent réel dans la succession, la cause réelle dans la causation affirmées par la proposition. Mais elles sont aussi le fondement réel de l'attribut Prudence, puisque partout où se rencontrent ces états d'esprit, nous pouvons affirmer la prudence, même sans savoir s'ils ont été suivis de quelque action; et de cette manière toute assertion relative à un attribut peut être transformée en une assertion exactement équivalente, relative au fait ou phénomène qui est le fondement de l'attribut. Et il n'y a pas de cas assignable, où, ce qui est dit du fait ou phénomène n'appartiendrait pas à quelque'une des cinq espèces précédemment énumérées : simple Existence, Coexistence, Succession, Causation, Ressemblance.

Et comme ces cinq choses sont les seules qui peuvent être affirmées, elles sont aussi les seules qui puissent être niées. « Aucun cheval n'est palmipède, » nie que les attributs d'un cheval coexistent avec des pieds palmés. Il est à peine besoin d'appliquer la même analyse aux affirmations et négations particulières. « Quelques oiseaux sont palmipèdes » affirme que les pieds palmés coexistent quelquefois avec les attributs connotés par oiseau. « Quelques oiseaux ne sont pas palmipèdes » énonce que dans quelques autres cas cette coexistence n'a pas lieu. Mais après les considérations précédemment développées, ce point de doctrine doit être maintenant assez clair pour n'avoir pas besoin d'autre explication.

Chapitre VI.

Des propositions purement verbales.

§ 1. Propositions essentielles et accidentelles

[Retour à la table des matières](#)

§ 1. - Comme introduction à l'étude de l'objet propre de la logique, à savoir la théorie de la preuve des propositions, nous avons jugé nécessaire de déterminer ce qui, dans les propositions, exige ou est susceptible d'être prouvé, ou, (ce qui est la même chose) ce qu'elles énoncent. Dans le cours de cette recherche préliminaire de la signification des propositions, nous avons examiné l'opinion des Conceptualistes que la proposition est l'énoncé d'une relation entre deux idées, et la doctrine des Nominalistes, qu'elle est l'énoncé d'un accord ou d'un désaccord entre les significations de deux noms. Nous avons conclu que, comme théories générales, ces deux doctrines étaient fautives; et que, bien que les propositions puissent se rapporter à la fois et aux idées et aux noms, ni les noms, ni les idées n'étaient, en général, leur sujet propre. Nous avons ensuite passé en revue les diverses espèces de propositions et trouvé que toutes, à l'exception de celles qui sont purement verbales, énoncent cinq espèces différentes de faits, à savoir : l'Existence, l'Ordre dans le Temps et dans le Lieu, la Causation et la Ressemblance, et que dans toute proposition une de ces cinq choses est ou affirmée ou niée de quelque fait ou phénomène, ou de quelque objet qui est la cause inconnue du fait ou phénomène.

En distinguant néanmoins les différentes espèces de matières de faits énoncés dans les propositions, nous avons mis à part une classe d'assertions qui ne se rappor-

tent à aucun fait proprement dit, mais à la simple signification des noms. Puisque les noms et leur signification sont entièrement arbitraires, ces sortes de propositions ne sont pas, à parler rigoureusement, susceptibles de vérité ou de fausseté, mais seulement de conformité ou de non-conformité à l'usage et à la convention ; et leur seule preuve est l'usage, c'est-à-dire le fait que les mots ont été employés généralement dans l'acception où les prend celui qui les prononce ou les écrit. Ces propositions occupent pourtant une place éminente en philosophie ; et l'étude de leur nature et de leur caractéristique a autant d'importance en logique que celle de toutes les autres espèces de propositions précédemment examinées.

Si toutes les propositions relatives à la signification des mots étaient aussi simples et aussi insignifiantes que celles qui nous ont servi d'exemples dans la discussion de la théorie de Hobbes, c'est-à-dire celles dont le sujet et le prédicat sont des noms propres et qui énoncent seulement que ces noms ont ou n'ont pas été conventionnellement imposés au même individu, il n'y aurait guère de motif d'attirer sur elles l'attention des philosophes. Mais la classe des propositions purement verbales embrasse, non-seulement beaucoup plus que ces dernières, mais encore beaucoup plus que les propositions qui ont manifestement ce caractère. Elle comprend, en effet, des assertions qui ont été considérées, non-seulement comme relatives aux Choses, mais encore comme étant à l'égard des choses dans un rapport plus intime que tout autre espèce de proposition. L'étudiant en philosophie comprendra qu'il s'agit de la distinction, sur laquelle les scolastiques ont si fort insisté et que la plupart des métaphysiciens ont, sous le même nom ou sous un autre, maintenue jusques à aujourd'hui, entre les propositions dites *essentiels* et les propositions dites *accidentelles*, et entre les propositions ou attributs Essentiels et Accidentels.

§ 2. Les propositions essentielles sont des propositions identiques

[Retour à la table des matières](#)

§ 2. - Presque tous les métaphysiciens avant Locke, et plusieurs après lui, ont fait un grand mystère de l'Attribution (Prédication) Essentielle, et des prédicats qu'on dit être *de l'essence* du sujet, L'Essence d'une chose, disaient-ils, est ce sans quoi la chose ne pourrait ni exister, ni être conçue exister. Ainsi la Rationalité est de l'essence de l'homme, parce que sans rationalité l'homme ne peut être conçu exister. Les différents attributs qui expriment l'essence de la chose étaient appelés ses propriétés essentielles, et une proposition dans laquelle quelqu'un de ses attributs était affirmé s'appelait une Proposition Essentielle, qui pénétrait, croyait-on, plus profondément dans la nature de la chose, et en donnait une connaissance plus importante qu'aucune autre proposition. Toutes les propriétés hors de l'essence de la chose étaient appelées ses Accidents, et n'avaient rien ou à peu près rien à faire avec sa nature intime; et on nommait accidentelles les propositions dans lesquelles elles entraient comme prédicats. On peut reconnaître une connexion entre cette distinction née chez les scolastiques et les dogmes si connus des *substantiae secundae* ou substances générales et des *formes substantielles*, doctrines qui, diversement exprimées dans le langage, régnèrent également dans les écoles aristotélique et platonicienne, et dont l'esprit s'est perpétué jusqu'aux temps modernes, en plus forte proportion que l'abandon de l'ancienne phraséologie pourrait le faire supposer. On ne peut expliquer cette méprise

des scolastiques sur la nature réelle de ces Essences si haut placées dans leur philosophie, que par leurs fausses notions de la nature de la Classification et de la Généralisation dont ces dogmes étaient l'expression technique. Ils disaient vrai en disant que *l'homme* ne peut pas être conçu sans Rationalité. Mais si *l'homme* ne peut pas être conçu sans cet attribut, on peut très-bien concevoir un être qui serait tout à fait semblable à l'homme en tout point, excepté en cette qualité et en toutes celles qui en sont les conditions ou les conséquences. Par conséquent, tout ce qu'il y a de vrai dans l'assertion que l'homme ne peut être conçu sans la Rationalité, c'est que s'il n'avait pas la Rationalité, il ne serait pas considéré comme un homme. Il n'y a impossibilité ni dans la conception, ni, autant que nous sachions, dans l'existence de la chose. L'impossibilité ne résulte que des conventions du langage, qui ne permettraient pas, même la chose existât-elle, de lui donner le nom exclusivement réservé aux êtres raisonnables. Bref, la Rationalité est impliquée dans la signification du mot homme ; elle est un des attributs connotés par ce mot, et chacun de ces attributs, pris seul et à part, est une propriété essentielle de l'homme.

Les doctrines qui s'opposèrent à la vraie conception des Essences n'ayant pas pris au temps d'Aristote et de ses successeurs immédiats une forme aussi arrêtée que celle qui leur fut donnée par les Réalistes du moyen âge, on trouve sur cette question chez les anciens aristotéliens des vues moins éloignées de la vérité que celles des logiciens de la même école plus modernes. Porphyre, dans son *Isagoge*, s'approche de si près de la vraie notion des essences, qu'il n'y avait plus qu'un pas à faire pour l'atteindre ; mais ce pas, si facile en apparence, était réservé aux Nominalistes des temps modernes. Suivant Porphyre, en altérant une propriété qui n'est pas de l'essence de la chose, on y établit seulement une différence, on la fait [mot en grec dans le texte] ; mais en altérant une propriété qui est de son essence, on en fait une autre chose, [mot en grec dans le texte] ¹. Pour un logicien moderne, il est évident que le changement qui rend la chose différente seulement et le changement qui en fait une chose *autre*, ne se distinguent qu'en ce que dans le premier cas la chose, bien que changée, est encore appelée du même nom. Ainsi de la glace pilée dans un mortier, mais toujours appelée glace, est [mot en grec dans le texte] ; faites-la fondre, elle devient [mot en grec dans le texte], une autre chose, de l'eau. Mais la chose est, dans les deux cas, la même, c'est-à-dire composée des mêmes particules de matière, et on ne peut pas changer une chose quelconque de manière qu'elle cesse, en ce sens, d'être ce qu'elle était. La seule identité qu'on puisse lui ôter est uniquement celle du nom. Quand la chose cesse d'être appelée glace, elle devient une *autre chose*. Son essence, qui la constituait glace, a disparu, tandis que tant qu'elle continue d'être appelée ainsi, rien n'a disparu que quelques-uns de ses accidents. Mais ces réflexions, si aisées pour nous, auraient été difficiles à ceux qui, comme la plupart des aristotéliens, pensaient que les objets devenaient ce qu'on les nommait ; que la glace, par exemple, était glace, non par la possession de certaines propriétés auxquelles les hommes avaient voulu appliquer ce nom, mais par sa participation à la nature, d'une certaine *substance générale*, appelée la *glace en général*, laquelle substance, conjointement avec les autres propriétés accessoires, était *inhérente* à chaque morceau individuel de glace. Et comme ils n'attachaient pas ces substances universelles à tous les noms généraux, mais seulement à quelques-uns, ils pensaient qu'un objet empruntait une partie seulement de ses propriétés à une substance universelle, et que le reste lui appartenait individuellement, appelant les premières son essence, les secondes ses accidents. La doctrine scolastique des essences survécut longtemps à la théorie sur

¹ [Phrase en grec dans le texte] (différences dans les propriétés accidentelles) [mots en grec dans le texte] (différences dans les propriétés essentielles) [mot en grec dans le texte]. *Isagoge*, cap. III.

laquelle elle était fondée, celle de l'existence d'entités réelles correspondant aux termes généraux ; et il était réservé à Locke, à la fin du XVII^e siècle, de convaincre les philosophes que les prétendues essences de classes étaient simplement la signification de leurs noms; et de tous les services signalés que ses écrits rendirent à la philosophie, il n'y en eut pas de plus nécessaire et de plus important.

Maintenant, comme les noms généraux les plus usuels connotent rarement un seul attribut de l'objet qu'ils désignent, mais plusieurs attributs dont chacun, pris à part, forme aussi le lien de quelque classe et la signification de quelque nom général, on peut affirmer d'un nom connotant un groupe de divers attributs un autre nom qui connote seulement un de ces attributs ou quelques-uns. Dans ces cas-là, la proposition affirmative universelle sera vraie, puisque ce qui possède la totalité des attributs doit en posséder une partie. Une proposition de ce genre, cependant, n'apprend rien à celui qui a compris d'abord l'entière signification des termes. Les propositions : Tout homme est un être corporel. Tout homme est un être vivant ; - Tout homme est un être raisonnable, ne donnent aucune connaissance nouvelle à celui qui connaît déjà toute la signification du mot *homme* ; car la signification du mot comprend toutes ces choses, et l'appellation Homme énonce déjà que tout homme a les attributs connotés par tous ces prédicats. Or, toutes les propositions dites essentielles sont de cette nature; ce sont, en fait, des propositions identiques.

Il est vrai qu'une proposition qui affirme un attribut quelconque, même un attribut implicite dans le nom, est le plus souvent censée contenir l'assertion tacite qu'il *existe* une chose correspondant au nom et possédant les attributs connotés par ce nom ; et cette assertion implicite peut apprendre quelque chose, même à ceux qui comprennent toute la signification du nom. Mais toutes les connaissances de ce genre fournies par les propositions essentielles dont l'homme peut être le sujet, sont renfermées dans l'assertion que des Hommes existent. Mais cette affirmation de l'existence réelle n'est après tout que le résultat d'une imperfection du langage. Elle provient de l'ambiguïté de la copule, qui, outre sa fonction propre qui est d'indiquer qu'une assertion est émise, est aussi, comme nous l'avons remarqué déjà, un nom concret connotant l'Existence. Par conséquent, l'existence actuelle du sujet de la proposition essentielle n'est qu'en apparence, et non en réalité, impliquée dans l'affirmation. On peut dire qu'un fantôme est un esprit dépouillé de son corps, sans croire à l'existence des fantômes. Mais une affirmation accidentelle, non essentielle, doit impliquer l'existence réelle du sujet, parce que si le sujet n'existait pas la proposition n'aurait rien à énoncer. Une proposition comme celle-ci : « l'Esprit d'une personne assassinée hante la couche du meurtrier 1), ne peut avoir de sens qu'autant qu'elle implique une croyance aux esprits, car, la signification du mot esprit n'impliquant nullement cela, ou celui (lui parle ne veut rien dire du tout ou il veut affirmer un fait à la réalité duquel il désire qu'on croie.

On verra plus loin que lorsque d'importantes conséquences semblent sortir, en mathématiques, d'une proposition essentielle ou, en d'autres termes, d'une proposition impliquée dans la simple signification d'un nom, ce qui en résulte réellement est l'admission tacite de l'existence de l'objet ainsi nommé. Hors de cette admission de cette existence, les propositions dont le prédicat est de l'essence du sujet (c'est-à-dire où le prédicat connote tout ou partie de ce qui est connoté par le sujet et rien de plus), ces propositions, disons-nous, n'ont d'autre office que de développer la totalité ou une partie de la signification du nom, pour ceux qui ne la connaissaient pas auparavant. En conséquence, les propositions essentielles les plus utiles ou, plus rigoureusement, les seules utiles sont les Définitions, lesquelles, pour être complètes, doivent déve-

lopper la totalité de ce qui est enveloppé dans la signification du mot défini, c'est-à-dire (lorsque c'est un mot connotatif) de tout ce qu'il connote. En définissant un nom, cependant, on ne spécifie pas d'ordinaire son entière signification, mais seulement ce qu'il en faut pour faire distinguer les objets qu'il désigne ordinairement de tous les autres objets connus; et il peut arriver qu'une propriété purement accidentelle, non enveloppée dans la signification du nom, remplisse tout aussi bien cet office. Les différentes espèces de définitions auxquelles ces distinctions donnent naissance, et les fins diverses auxquelles elles répondent, seront examinées en détail en leur lieu.

§ 3. Les individus n'ont pas d'essence

[Retour à la table des matières](#)

§ 3. - D'après ce qui précède, on ne peut considérer comme essentielle aucune proposition relative à un individu, c'est-à-dire celle dont le sujet est un nom propre. Les individus n'ont pas d'essence. Lorsque les scolastiques parlaient de l'essence d'un individu, ils n'entendaient pas parler des propriétés impliquées dans son nom, car les noms d'individus n'impliquent aucune propriété. Ils regardaient comme de l'essence de l'individu tout ce qui était de l'essence de son espèce, c'est-à-dire de la classe à laquelle on le rattachait communément, et à laquelle par conséquent il devait, selon eux, appartenir par nature. Ainsi, de ce que la proposition : « l'Homme est un être raisonnable » est une proposition essentielle, ils prétendaient que la proposition « Jules César est un être raisonnable », était essentielle aussi. C'est ce qu'il faut naturellement admettre, si les genres et les espèces doivent être considérés comme des entités distinctes des individus qui les composent, mais à eux *inhérentes*. Si *l'homme* est une substance inhérente à chaque homme individuel, *l'essence* de l'homme (quoi que cela puisse signifier) était naturellement supposée l'accompagner; elle devait être inhérente à John Thompson et constituer *l'essence commune* de Thompson et de Jules César. On pouvait donc parfaitement dire que la rationalité étant l'essence de l'Homme était aussi de l'essence de Thompson. Mais si l'Homme n'est que les hommes individuels, s'il n'est qu'un nom donné, à tous ces hommes en raison de certaines propriétés communes à tous que devient l'essence de John Thompson?

Une seule victoire suffit rarement pour chasser de la philosophie une erreur fondamentale. Elle bat en retraite lentement, défend chaque pouce de terrain, et souvent, après avoir été expulsée du pays découvert, elle tient pied dans quelque place forte. Les essences individuelles étaient une fiction née d'une fausse notion des essences de classes, et Locke lui-même, après avoir extirpé l'erreur mère, ne put pas se délivrer de son fruit. Il distingua deux sortes d'essences, les Réelles et les Nominales. Les essences Nominales étaient les essences de classes, expliquées à peu près comme nous venons de le faire; et il suffirait, pour faire du 3^e livre de l'Essai de Locke un traité de la connotation des noms irréprochable, de débarrasser son langage de cette supposition des Idées Abstraites, qui malheureusement est impliquée dans la phraséologie, quoique non nécessairement dans les pensées, de cet immortel troisième livre¹. Mais outre les essences nominales il admettait des essences réelles, des

¹ L'auteur toujours fin et souvent profond des *Esquisses de Sématologie* (M. B.-H. Smart) dit justement : « Locke serait beaucoup plus intelligible si, dans la plus grande partie de son livre, on substituait « la connaissance de », à ce qu'il appelle « l'idée de » (p. 10). Parmi les nombreuses

essences d'objets individuels qu'il supposait être les causes des propriétés sensibles de ces objets. Nous ignorons, disait-il, ce qu'elles sont (et cet aveu rendait la fiction relativement inoffensive); mais si nous le savions, nous pourrions d'elles seules déduire les propriétés sensibles de l'objet, de même que les propriétés du triangle se démontrent par sa définition. J'aurai occasion de revenir sur cette théorie, en traitant de la démonstration et des conditions sous lesquelles une propriété d'une chose est susceptible d'être démontrée par une autre propriété. Il suffit ici de remarquer que, conformément à cette définition, on est arrivé par les progrès de la physique concevoir l'essence réelle d'un objet comme équivalente, s'il s'agit d'un corps, à sa structure moléculaire. Quant à ce qu'elle peut être supposée représenter à l'égard d'autres entités, c'est ce que je ne me charge pas de décider.

§ 4. Des propositions réelles. Distinction d'avec les verbales

[Retour à la table des matières](#)

§ 4. - Une proposition essentielle est donc une proposition purement verbale, laquelle affirme seulement d'une chose sous un nom particulier ce qui en est affirmé par cette dénomination même, et, en conséquence, n'apprend rien du tout, ou n'apprend quelque chose que relativement au nom et non à l'objet. Au contraire, les propositions non essentielles, accidentelles, peuvent être appelées Réelles par opposition aux Verbales. Elles affirment d'une chose quelque fait non impliqué dans la signification du nom employé pour la désigner, quelque attribut non connoté par ce nom. Telles sont les propositions concernant des choses individuellement désignées, et toutes celles, générales ou particulières, dans lesquelles le prédicat connote quelque attribut non connoté par le sujet. Toutes ces propositions ajoutent, si elles sont vraies, à notre connaissance; elles apprennent quelque chose qui n'était pas déjà contenu dans les noms employés. Lorsqu'on me dit que tous les objets ou quelques objets qui ont certaines qualités ou sont dans un certain rapport ont aussi certaines autres qualités et certains autres rapports, j'apprends par cette proposition un fait nouveau, un fait non contenu dans ma connaissance de la signification des mots, ni même de l'existence des Choses répondant à cette signification. Il n'y a que ces sortes de propositions qui soient instructives par elles-mêmes, ou dont on puisse inférer des propositions instructives ¹.

Rien n'a plus contribué à l'opinion, si longtemps répandue, de la futilité de la logique scolastique, que cette circonstance que presque tous les exemples employés par les auteurs, dans l'exposition de la théorie de l'attribution et des syllogismes, sont des propositions essentielles. Elles étaient habituellement détachées des branches ou du tronc de l'Arbre Prédicamental qui ne renfermait que ce qui était de l'essence des espèces : *Omne corpus est substantia, Omne animal est corpus, Omnis homo est cor-*

critiques dont l'usage du mot idée chez Locke a été l'objet, celle-ci est la seule, il me semble, qui ait touché le but. Je la cite par cette autre raison encore qu'elle indique avec précision la différence de mon point de vue et de la théorie Conceptualiste au sujet des propositions. Là où un Conceptualiste dit qu'un nom ou une proposition exprime notre Idée d'une chose, je dirais, en général, au lieu de notre Idée, notre Connaissance, ou notre Croyance relativement à la chose même.

¹ Cette distinction correspond à celle de Kant et autres, entre ce qu'ils appellent les jugements *analytiques* et *synthétiques*; les premiers étant ceux qui peuvent être déduits de, la simple signification des termes.

pus, Omnis homo est animal, Omnis homo est rationalis, et ainsi de suite. Il n'est certes pas étonnant (lue l'art syllogistique ait été jugé inutile pour la conduite d'un bon raisonnement quand, entre les mains de ses possesseurs en titre, presque toutes les propositions qu'on le chargeait de prouver étaient de telle nature que chacun les admettait sans preuve aucune sur le seul énoncé des termes, et que pour l'évidence elles étaient exactement au niveau des prémisses dont on les tirait. J'ai donc évité dans toute cet ouvrage d'employer des propositions essentielles comme exemples, excepté dans les cas où la nature du principe à éclaircir les exigent forcément.

§ 5. Deux modes de représenter la signification de la proposition réelle

[Retour à la table des matières](#)

§ 5.- Quant aux propositions instructives, celles qui affirment quelque chose d'une Chose sous un nom qui ne présuppose pas déjà ce qui doit être ensuite affirmé, on peut les considérer, du moins celles qui sont universelles, sous deux aspects différents; ou bien comme des fragments de vérité spéculative, ou comme des Memoranda pour la pratique. Suivant que l'on considère ces propositions à l'un ou à l'autre de ces points de vue, leur signification peut être exprimée convenablement par l'une ou l'autre des deux formules.

Dans la formule précédemment employée, - la plus convenable pour exprimer la signification des propositions théoriques, - « Tous les hommes sont mortels », signifie que les attributs d'Homme sont toujours accompagnés de l'attribut Mortalité. « Nuls hommes ne sont des dieux », signifie que les attributs d'Homme ne sont jamais accompagnés par les attributs, ou du moins par tous les attributs désignés par le mot Dieu. Mais lorsque la proposition est considérée comme un Memorandum pour l'usage pratique, nous trouverons pour exprimer la même chose un mode mieux approprié à l'office de la proposition en ce cas. L'usage pratique d'une proposition est de nous apprendre ou de nous rappeler ce que nous devons attendre dans tel cas particulier qui rentre dans l'assertion exprimée par la proposition. A ce point de vue, la proposition « Tous les hommes sont mortels », signifie que les attributs d'Homme sont une *preuve*, une *marque* de Mortalité, un indice par lequel la présence de cet attribut est rendue manifeste. « Nuls hommes ne sont des dieux », signifie que les attributs d'Homme sont une marque, une preuve que les attributs appartenant à un dieu ne se trouvent pas ici, et que là où sont les premiers, nous ne devons pas nous attendre à trouver les seconds.

Ces deux formes d'expression sont, au fond., équivalentes, mais l'une fixe plus directement l'attention sur ce que la proposition signifie, l'autre sur la manière dont on doit s'en servir.

Maintenant, il convient d'observer que le Raisonnement (sujet que nous allons bientôt aborder) est un procédé dans lequel les propositions ne figurent pas comme résultats définitifs, mais comme moyens pour former d'autres propositions. Nous devons donc penser que le mode d'exposition du sens d'une proposition générale qui la présente dans son rapport à la pratique est celui qui exprime le mieux la fonction de la proposition dans le Raisonnement. En conséquence, il est presque indispen-

sable, dans la théorie du Raisonnement, d'adopter le point de vue suivant lequel la proposition a pour office d'énoncer qu'un fait ou phénomène est une marque, une preuve d'un autre fait ou phénomène. Pour cette théorie, le meilleur mode de déterminer la signification de la proposition n'est pas celui qui montre le plus clairement ce qu'elle est en elle-même, mais celui qui fait le plus distinctement voir la manière dont elle peut servir à faire trouver d'autres propositions.

Chapitre VII.

De la nature de la classification et des cinq prédicables.

§ 1. La classification. Sa connexion avec la nomenclature

[Retour à la table des matières](#)

§ 1. - En étudiant les propositions générales, nous nous sommes beaucoup moins occupés que ne le font d'ordinaire les logiciens des idées de Classe et de Classification, idées qui, depuis que la doctrine Réaliste des Substances Générales a cessé d'être en vogue, ont été la base de presque toutes les théories philosophiques des termes généraux et des propositions générales. Nous avons considéré les noms généraux comme ayant une signification complètement indépendante de leur rôle comme noms de classes. Cette circonstance, en effet, est tout accidentelle, attendu qu'il est tout à fait indifférent pour la signification d'un nom qu'il soit applicable à plusieurs objets ou à un seul, ou même à rien. Dieu est un terme général, aussi bien pour le chrétien et pour le juif que pour un polythéiste; et dragon, chimère, hippogriffe, sirène, fantôme, sont aussi bien des termes généraux que s'il existait des objets réels correspondant à ces noms. Tout nom dont la signification est constituée par des attributs est en puissance le nom d'un nombre indéfini d'objets; mais il n'est pas besoin qu'il soit actuellement le nom d'un objet quelconque, et, s'il l'est, il peut l'être d'un seul. Sitôt qu'un nom est employé pour connoter des attributs les choses, en grand ou en petit nombre, qui possèdent ces attributs deviennent, *ipso facto*, une classe. Mais en affirmant le nom, on affirme les attributs seulement; et que ce nom appartienne à une classe, c'est à quoi, dans bien des cas, on ne songe pas du tout.

Mais, quoique l'Attribution (prédication) ne présuppose pas la Classification, et que la théorie des Noms et des Propositions soit embarrassée plutôt qu'éclaircie par l'introduction de l'idée de classification, il y a néanmoins une liaison étroite entre la Classification et l'emploi des Noms Généraux. Tout nom général crée une classe s'il existe des choses réelles ou imaginaires pour la composer, c'est-à-dire s'il existe des choses qui correspondent à la signification du nom. Les classes, par conséquent, sont le plus souvent créées par les noms généraux ; mais les noms généraux naissent quelquefois aussi, quoique moins souvent, des classes. D'ordinaire, sans doute, un nom général, ce qui veut dire significatif, est introduit parce que nous avons une signification à lui faire exprimer, parce que nous avons besoin d'un mot pour affirmer les attributs qu'il connote. Mais il est vrai aussi qu'un nom est introduit quelquefois parce qu'il paraît convenir pour la création d'une classe; parce que nous avons jugé utile, pour la direction de nos opérations mentales, que certains objets soient pensés ensemble. Un naturaliste, en vue des exigences de sa science particulière, voit une raison de distribuer le règne animal ou végétal en certains groupes plutôt qu'en d'autres, et il lui faut un nom pour lier, en quelque sorte, ces groupes les uns aux autres. Il ne faudrait pas croire pourtant que ces noms, une fois introduits, diffèrent en rien quant à leur signification des autres noms connotatifs. Les classes qu'ils dénotent sont, comme toutes les autres, constituées par certains attributs communs, et leurs noms signifient ces attributs et pas autre chose. Les noms des Classes et Ordres de Cuvier, les *Plantigrades*, *Digitigrades*, etc., quoique nés de sa classification des animaux, sont tout aussi bien l'expression d'attributs que s'ils l'avaient précédée. Tout ce qu'il y a de particulier ici, c'est que l'intérêt de la classification était le motif principal de l'introduction des noms; tandis que, dans d'autres cas, le nom est créé comme moyen d'assertion, et que la formation d'une classe dénotée par sa signification n'en est qu'une conséquence indirecte.

Les principes qui doivent diriger la classification comme procédé logique dans la recherche de la vérité ne peuvent, en aucune manière, être discutés avant d'être arrivés à une période plus avancée de notre investigation. Mais nous ne pourrions, sans mutiler et laisser informe la théorie des noms généraux, nous abstenir de traiter de la Classification, en tant qu'elle résulte de l'emploi des termes généraux et y est impliquée.

§ 2. Les prédicables

[Retour à la table des matières](#)

§ 2. - Cette partie de la théorie des noms généraux est le sujet de ce qu'on appelle la doctrine des Prédicables, doctrine qui, d'Aristote et de son continuateur Porphyre, a passé de main en main dans les âges suivants, et dont plusieurs distinctions ont pris fortement racine, non-seulement dans la terminologie scientifique, mais encore dans le langage populaire. Les prédicables sont une quintuple division des Noms généraux, laquelle n'est pas fondée, comme d'ordinaire, sur une différence dans leur signification, c'est-à-dire dans l'attribut qu'ils connotent, mais sur une différence dans la classe qu'ils dénotent, A ce point de vue, on peut affirmer d'une chose cinq sortes de noms de classe :

Un <i>genus</i> de la chose	[mot en grec dans le texte]
Une <i>Species</i>	[mot en grec dans le texte]
Une <i>diffeientia</i>	[mot en grec dans le texte]
Un <i>proprium</i>	[mot en grec dans le texte]
Un <i>accidens</i>	[mot en grec dans le texte]

Il faut remarquer que ces distinctions expriment, non ce qu'est le prédicat dans sa signification propre, mais sa relation avec le sujet auquel il se rapporte dans tel ou tel cas particulier. Il n'y a pas des noms qui soient exclusivement *Genera*, ou *Species*, ou *Differentiae* ; mais le même nom est rapporté à un prédicable ou à un autre suivant la nature du sujet dont il est occasionnellement affirmé. *Animal*, par exemple, est un genre par rapport à Homme ou à Jean ; il est une espèce relativement à Substance ou Être. *Rectangle* est une *Différentia* du carré géométrique ; il n'est qu'un des *Accidens* de la table sur laquelle j'écris. Les mots Genre, Espèce, etc., sont donc des termes relatifs ; ce sont des noms appliqués à certains prédicats pour exprimer leur rapport avec un sujet donné ; rapport basé, comme nous le verrons, non sur ce que le prédicat connote, mais sur la classe qu'il dénote et sur la place qu'occupe cette classe, dans une classification donnée, relativement au sujet particulier.

§ 3. Genre et espèce

[Retour à la table des matières](#)

§ 3. - De ces cinq noms, deux, le genre et l'espèce, sont employés par les naturalistes dans un sens technique, qui n'est pas tout à fait conforme à leur signification philosophique, et ils ont, en outre, acquis une acception populaire beaucoup plus générale. En ce sens populaire deux classes quelconques, dont l'une renferme la totalité de l'autre et plus, peuvent être appelées un Genre et une Espèce : Animal et Homme, par exemple ; Homme et Mathématicien. Animal est un genre, Homme et Brute sont ses deux espèces. On peut aussi le diviser en un plus grand nombre d'espèces, en homme, cheval, chien, etc. *Bipède* peut aussi être considéré comme un genre dont l'homme et l'oiseau sont deux espèces. *Saveur* est un genre dont le doux, le salé, l'acide, sont des espèces. *Vertu* est un genre ; justice, prudence, courage, générosité, magnanimité, etc., sont ses espèces.

La classe qui est un genre relativement à la sous-classe ou espèce qu'elle contient, peut être elle-même une espèce par rapport à une classe plus compréhensive ou, comme on l'appelle, un genre supérieur. L'Homme est une espèce, eu égard à l'animal ; il est un genre relativement à l'espèce Mathématicien. *Animal* est un genre divisé en deux espèces, l'homme et la brute ; mais il est aussi une espèce qui, avec d'autres espèces, les végétaux, constitue le genre Êtres Organisés. *Bipède* est un genre à l'égard de l'homme et de l'oiseau, une espèce par rapport au genre supérieur Animal. La *Saveur* est un genre divisé en espèces, mais il est aussi une espèce du genre Sensation. *Vertu*, genre relativement à la justice, la tempérance, etc., est une des espèces du genre Qualité Morale.

Pris en ce sens populaire, les mots Genre et Espèce ont passé dans la langue usuelle, et l'on remarquera que dans le discours habituel ce n'est pas le nom de la classe, mais la classe elle-même, qui est considérée comme genre ou espèce; non pas, sans doute, la classe prise au sens de chacun des individus qui la composent, mais des individus considérés collectivement comme un tout; le nom par lequel la classe est désignée étant ainsi, non pas celui de l'espèce ou du genre, mais le nom générique ou spécifique. C'est là, du reste, une forme d'expression admissible; et ces deux manières de parler sont indifférentes, pourvu que le reste du discours s'y conforme; mais si l'on appelle genre la classe elle-même, on ne doit pas dire qu'on affirme le genre. Nous affirmons de l'homme le nom mortel, et l'on peut dire en un sens admissible qu'en affirmant ce nom nous affirmons ce que ce nom exprime, *l'attribut* mortalité; mais il n'est, en aucun sens, admissible que nous affirmions de l'homme la *classe* mortel; nous affirmons seulement le fait qu'il appartient à la classe.

Les logiciens aristotéliens employaient les termes genre et espèce dans un sens plus restreint; ils n'admettaient pas que toute classe susceptible d'être divisée en d'autres classes fût un genre, ou qu'une classe susceptible d'être renfermée dans une classe plus large fût une espèce; l'Animal était pour eux un genre; l'homme et la brute étaient des espèces coordonnées sous ce genre. *Bipède* n'aurait pas été considéré comme un genre par rapport à l'homme, mais seulement comme dans leur théorie un *proprium*, ou un *accidens*. Il fallait, dans leur théorie, que le genre et l'espèce fussent de *l'essence* du sujet. Animal était de l'essence de l'homme; bipède ne l'était pas. Dans toute classification il y avait une dernière classe qu'ils considéraient comme la plus basse espèce, *l'infima species*. Homme, par exemple, était une espèce infime. Toutes les autres divisions dont une classe était susceptible, comme celle d'Homme en hommes, noirs, blancs, rouges, ou en prêtres et laïques, n'étaient pas, selon eux, des espèces.

On a vu, cependant, dans le précédent chapitre, que la distinction entre l'essence d'une classe et les attributs ou propriétés qui ne sont pas de son essence (distinction si fertile en spéculations abstruses, et à laquelle jadis, et aujourd'hui encore, on a attribué un caractère si mystérieux) ne signifie rien de plus que la différence entre les attributs de la classe qui sont impliqués dans la signification même du nom, et les attributs qui n'y sont pas impliqués. Le mot Essence, avons-nous vu, appliqué aux individus, ne signifie rien, si ce n'est dans les théories discréditées des *réalistes*; et ce que les scolastiques appelaient l'essence d'un individu était simplement l'essence de la classe à laquelle cet individu était le plus ordinairement rapporté.

N'y a-t-il donc que cette différence toute verbale entre les classes admises comme genres et espèces par les scolastiques et celles auxquelles ils refusaient ce titre? Est-ce une erreur de considérer certaines différences des objets comme des différences dans leur *nature* (*généralité ou specie*), et certaines autres comme des différences dans leurs accidents? Les scolastiques avaient-ils tort ou raison de donner à quelques-unes des classes entre lesquelles les choses peuvent être divisées le nom de genre ou d'espèce, et de considérer les autres comme des divisions secondaires fondées sur des différences comparativement superficielles? L'examen de ces questions fera voir que les aristotéliens exprimaient quelque chose par cette distinction, et quelque chose d'important, mais qui, vaguement conçu, était incomplètement exprimé par leur phraséologie des Essences, et par les autres manières de parler auxquelles ils avaient recours.

§ 4. Les espèces ont une existence réelle dans la nature

[Retour à la table des matières](#)

§ 4. - C'est un principe fondamental en logique que la faculté d'établir des classes est illimitée, tant qu'il existe une différence, même la plus petite, pouvant donner lieu à une distinction. Prenez un attribut quelconque; si certaines choses le possèdent, et d'autres non, vous pouvez fonder sur cet attribut une division de toutes les choses en deux classes, et vous le faites, en effet, dès l'instant que vous créez un nom qui connote l'attribut. Le nombre des classes possibles est par conséquent infini ; et il existe, en fait, autant de classes (de choses réelles ou. imaginaires) qu'il y a de noms généraux à la fois positifs et négatifs.

Mais si nous examinons une des classes ainsi formées, telles que la classe Animal ou Plante, la classe Soufre ou Phosphore, la classe Blanc ou Rouge, et si nous considérons en quoi particulièrement les individus d'une classe diffèrent de ceux qui n'y appartiennent pas, nous trouvons sous ce rapport une diversité bien remarquable entre quelques classes et les autres. Dans quelques-unes, les différences ne portent que sur certaines particularités qui peuvent être comptées ; tandis que, dans d'autres, elles portent sur beaucoup plus de points qu'on n'en pourrait énumérer, plus même qu'on ne peut espérer en connaître jamais. Quelques classes n'ont rien ou presque rien en commun qui puisse servir à les caractériser, si ce n'est précisément ce qui est connoté par le nom. Les choses Blanches, par exemple, n'ont pas d'autre propriété commune que la blancheur, ou s'il y en a quelque autre, c'est seulement parce qu'elle est liée de quelque façon à la blancheur; mais des centaines de générations n'ont pu épuiser les propriétés communes des animaux et des plantes, du soufre ou du phosphore. Nous ne les supposons même pas épuisables, et nous poursuivons nos observations et nos expériences avec la pleine conviction de pouvoir découvrir sans cesse de nouvelles propriétés non impliquées dans celles déjà connues. Par contraire, si l'on proposait de rechercher les communes propriétés de toutes les choses qui ont la même couleur, ou la même dimension, ou la même pesanteur spécifique, l'absurdité serait palpable. Nous n'avons aucune raison de croire qu'il y ait de telles propriétés communes autres que celles qui sont impliquées dans la supposition même, ou qui peuvent en être dérivées par quelque loi de causation. Il est donc évident que quelquefois les propriétés sur lesquelles se fondent nos classes épuisent tout ce que la classe a en commun, mais que, dans d'autres cas, nous faisons un choix d'un petit nombre de propriétés, parmi un nombre d'autres, non-seulement plus grand, mais encore inépuisable pour nous, et qui, comme tel, peut être considéré, eu égard du moins à notre connaissance, comme infini.

Il n'y a aucune impropriété à dire qu'une de ces deux classifications répond mieux que l'autre à une distinction radicale des choses, et si l'on préfère dire que l'une de ces classifications est faite par la nature, et l'autre par nous, à notre convenance, on aura raison ; pourvu qu'on ne prétende pas dire autre chose que ceci : là où une certaine différence entre les choses (quoique peut-être peu importante en soi) répond à nous ne savons quel nombre d'autres différences, portant non-seulement sur leurs propriétés connues, mais encore sur leurs propriétés non encore découvertes, il n'est pas simplement facultatif, mais impérativement obligatoire de reconnaître cette

différence comme la base d'une distinction spécifique; tandis que, au contraire, des différences II mitées, comme celles désignées par les mots blanc, noir, rouge, peuvent être négligées, si le but en vue duquel la classification est instituée ne dirige pas l'attention sur ces propriétés. Dans les deux cas, cependant, c'est la nature qui fait les différences, et, dans les deux cas aussi, le choix de ces différences, comme bases de classification et de nomenclature, est l'œuvre de l'homme. Seulement dans un des cas les fins du langage et de la classification seraient manquées si l'on ne tenait pas compte de la différence, tandis que dans l'autre cas la nécessité d'en tenir compte dépend du plus ou moins d'importance des qualités particulières qui la constituent.

Maintenant, ces classes caractérisées par une infinité de propriétés inconnues, et pas seulement par un petit nombre de propriétés déterminées, séparées les unes des autres par un abîme insondable et non par un simple fossé dont on voit le fond; ces classes, disons-nous, sont les seules que les aristotéliens considéraient comme des genres ou des espèces. Les différences qui ne portaient que sur quelques propriétés déterminées, n'étaient pour eux que des différences dans les *accidents* des choses; mais lorsqu'une classe se distinguait des autres choses par une multitude infinie de différences, connues ou inconnues, ils considéraient la distinction comme générique ou spécifique, et la différence était dite *essentielle*, ce qui est encore aujourd'hui une des significations courantes de cette vague expression.

Les scolastiques avant donc eu raison de tirer une ligne profonde de démarcation entre ces deux sortes de classes, je conserverai, non-seulement leur division, mais encore le langage dans lequel ils l'établissaient. Dans leur terminologie, le genre le plus prochain (ou le plus inférieur) auquel un individu est rapporté s'appelle son espèce. Newton, par exemple, serait de l'espèce Homme. Il y a, sans doute, dans la classe homme, de nombreuses sous-classes auxquelles Newton appartient également, par exemple, celles d'Anglais, de chrétien, de mathématicien; mais ces classes, bien que distinctes, ne sont pas, au sens où nous entendons le terme, des espèces d'Hommes. Un chrétien diffère des autres êtres humains, mais il en diffère seulement dans l'attribut que ce mot désigne, à savoir, la foi chrétienne, et dans tout ce qui y est impliqué comme résultant du fait même ou comme lié au fait par un rapport de cause et d'effet. Nous ne songerons jamais à chercher quelles propriétés non liées au christianisme, soit comme cause, soit comme effet, sont communes à tous les chrétiens; tandis que, à l'égard de tous les Hommes, les physiologistes sont sans cesse en quête de ces propriétés; et la recherche ne finira probablement jamais. Homme peut donc être appelé une espèce - Chrétien ou Mathématicien ne peut pas l'être.

Notons ici que cela n'implique pas qu'il ne puisse y avoir diverses sortes ou espèces logiques d'hommes. Les races et les tempéraments, les sexes, les âges mêmes, peuvent être, sans forcer le sens du terme, des différences spécifiques. Je ne dis pas que cela soit; car il est permis de penser qu'en avançant, la physiologie fera voir que les différences réelles existant entre les races, les sexes, etc., sont des conséquences naturelles d'un petit nombre de différences primordiales qui peuvent être déterminées, et qui, comme on dit, *expliquent* tout le reste. S'il en était ainsi, ces distinctions ne seraient pas des distinctions de Nature, ni des différences plus importantes que celles de chrétien, de juif, de musulman et de païen. Aussi, prend-on souvent pour des espèces ou des genres réels des classes qui, comme il sera prouvé plus loin, n'en sont pas. Mais s'il arrivait que les différences ne pussent pas être expliquées de cette manière, alors Caucasiens, Mongols, Nègres, etc., seraient réellement des espèces différentes d'êtres humains et auraient droit d'être ainsi nommées par le logicien, sinon par le naturaliste. En effet le mot espèce est employé, comme

nous l'avons vu, dans un sens différent en logique et en histoire naturelle. Le naturaliste ne considère jamais comme des espèces différentes des êtres organisés qu'on peut supposer être descendus de la même souche. C'est là, cependant, une signification du mot toute conventionnelle et adoptée pour les besoins techniques d'une science particulière. Pour le logicien, si le nègre et le blanc diffèrent, bien qu'à un degré moindre, comme le cheval et le chameau, c'est-à-dire, si leurs différences sont inépuisables et non dépendantes d'une même cause, ils constituent des espèces différentes, qu'ils descendent ou non d'ancêtres communs. Mais si leurs différences peuvent être attribuées au climat, aux habitudes ou à quelque particularité de conformation, ils ne sont pas, pour le logicien, spécifiquement distincts.

Lorsque *l'infima species* ou le genre prochain auquel appartient l'individu a été déterminé, les propriétés communes à ce genre renferment nécessairement la totalité des propriétés communes de chaque autre genre réel auquel l'individu peut être rapporté. Que l'individu soit, par exemple, Socrate, et le genre prochain Homme ; Animal est aussi un genre réel et renferme Socrate; mais puisqu'il renferme également l'homme, ou, en d'autres termes, puisque tous les hommes sont des animaux, les propriétés communes aux animaux forment une portion des propriétés, communes de la sous-classe Homme ; et s'il se trouvait une classe qui contenant Socrate ne contiendrait pas l'Homme, cette classe ne serait pas un genre réel. Soit, par exemple, la classe *nez camus, qui* renferme Socrate sans renfermer tous les hommes. Pour déterminer si c'est une classe réelle, il faut se poser cette question : Les animaux Camus possèdent-ils tous, en sus de ce qui est impliqué dans leur nez camus, quelques propriétés autres que celles qui sont communes à tous les animaux? S'ils en possèdent; si un nez camus est le signe ou l'indice d'un nombre indéfini d'autres particularités non dérivables des premières en vertu d'une loi assignable, alors nous pourrions tailler dans la classe Homme une autre classe, celle de l'Homme Camus, laquelle, conformément à notre définition, sera un Genre. Mais si nous pouvons le faire, l'Homme ne sera plus, comme nous l'avions supposé, le Genre prochain; par conséquent les propriétés du Genre prochain comprennent celles (connues ou inconnues) de tous les autres Genres auxquels l'individu appartient; ce qu'il fallait démontrer. Ainsi chaque autre genre attribuable à l'individu sera avec le Genre prochain dans un rapport de *genus*, même dans l'acception populaire des termes Genre et Espèce, c'est-à-dire, sera une classe plus étendue qui contiendra ce genre et d'autres choses encore.

Nous sommes maintenant en mesure de fixer le sens logique de ces termes. Toute classe réelle, c'est-à-dire qui est distinguée de toutes les autres par une multitude indéterminée de propriétés non dérivables l'une de l'autre, est un genre ou une espèce. Une classe qui n'est pas divisible en d'autres classes ne peut être un genre, parce qu'elle n'a pas sous elle des espèces ; mais elle est elle-même une espèce, tant par rapport aux individus au-dessous qu'aux genres au-dessus (*species prædicabilis* et *species subjicibilis*). Mais toute classe divisible en classes réelles (comme l'Animal en quadrupèdes, oiseaux, etc., ou les Quadrupèdes en diverses espèces de quadrupèdes), est un genre pour tout ce qui est au-dessous, une espèce pour tous les genres dans lesquels elle est elle-même contenue.

Nous pouvons terminer ici cette partie de la discussion et passer aux trois autres prédicables, *differentia, proprium et accidens*.

§ 5. *Differentia*

[Retour à la table des matières](#)

§ 5. - Commençons par *Differentia*. Ce mot est corrélatif à ceux de genre et espèce, et, comme on l'admet généralement, il signifie l'attribut qui distingue une espèce donnée de toute autre espèce du même genre. Jusque-là c'est très clair. Mais on peut demander lequel de ces attributs distinctifs signifie-t-il ? Nous avons vu, en effet, que toute classe réelle (et l'espèce doit en être une) se distingue des autres, non par un seul, mais par un nombre indéfini d'attributs. L'Homme, par exemple, est une espèce du genre Animal ; Raisonnable (ou Rationalité, car il est indifférent d'employer la forme abstraite ou concrète) est généralement considéré comme sa *Differentia*, et, sans aucun doute, cet attribut marque une distinction. Mais on a aussi remarqué de l'homme qu'il est un animal cuisinier, qu'il est le seul animal qui apprête sa nourriture. C'est là donc un autre des attributs par lesquels l'espèce homme se distingue des autres espèces du même genre. Cet attribut pourrait-il aussi bien que le premier servir de *Differentia* ? Les aristotéliens disent non, ayant décidé que la différence doit, comme le genre et l'espèce, être de *l'essence du sujet*.

Ici nous perdons jusqu'à ce dernier vestige de signification fondée sur la nature des choses mêmes, qu'on peut supposer impliquée dans le mot *Essence* quand on dit que le genre et l'espèce doivent être de l'essence de la chose. Il n'est pas douteux que lorsque les scolastiques parlaient de l'Essence des choses, comme opposée à leurs accidents, ils avaient confusément en vue la distinction entre les différences de Nature et les différences qui ne sont pas de Nature; ils voulaient dire que le genre et l'espèce doivent être des classes réelles. Leur conception de l'essence d'une chose était la vague notion d'un quelque chose qui la fait être ce qu'elle est, c'est-à-dire qui lui confère cette variété de propriétés qui constituent sa nature propre. Mais quand on y regarda de plus près, on ne put pas découvrir ce qu'était cette chose d'où découlent les propriétés, ni même s'il existait quelque chose de semblable. Cependant les logiciens qui ne voulaient pas en convenir, mais incapables en même temps de découvrir ce qui fait que la chose est ce qu'elle est, s'en tenaient à ce qui la fait être ce qui est exprimé par son nom. Des innombrables propriétés, connues et inconnues, communes à la classe Homme, une portion seulement, et sans doute une portion très petite, est connotée par le nom ; ces quelques propriétés, cependant, auront été naturellement distinguées du reste, soit par leur plus d'apparence, soit par leur plus grande importance supposée ; les logiciens s'en emparèrent et les appelèrent l'essence de l'espèce, et, ne s'arrêtant pas là, ils en firent *l'infinia species*, l'essence aussi de l'individu; car c'était leur maxime que l'espèce contient « l'essence entière » de la chose. La métaphysique, ce champ si fertile en illusions propagées par le langage, n'en a jamais produit d'aussi signalée que celle-ci. C'est de cette manière que la Rationalité, étant connotée par le nom Homme fut considérée comme une différence de la classe; tandis que la particularité de faire cuire la nourriture n'étant pas connotée était reléguée dans la foule des propriétés accidentelles.

La distinction entre *Differentia*, *Proprium*. et *Accidens* n'est donc pas fondée sur la nature des choses, mais sur la connotation des noms ; et c'est là que nous devons la chercher, si nous voulons savoir ce qu'elle est.

Du fait que le genre comprend l'espèce, en d'autres termes, qu'il dénote plus que l'espèce ou est attribuable à un plus grand nombre d'individus, il suit que l'espèce doit connoter plus que le genre; elle doit connoter tous les attributs que le genre connote, sans quoi rien n'empêcherait qu'elle dénotât des individus non contenus dans le genre, et elle doit connoter quelque chose de plus, car, sans cela, elle contiendrait le genre tout entier. Animal dénote tous les individus dénotés par Homme, plus beaucoup d'autres. Homme, par conséquent, doit connoter tout ce que Animal connote, autrement il pourrait y avoir des hommes qui ne seraient pas des animaux, et il doit connoter quelque chose de plus que ne connote animal, autrement tous les animaux seraient des hommes. Ce surplus de connotation, qui est ce que l'espèce connote de plus que le genre, est la *Differentia* ou différence spécifique. En d'autres termes, la *Differentia* est ce qui doit être ajouté, à la connotation du genre pour compléter la connotation de l'espèce.

Le mot Homme, indépendamment de ce qu'il connote en commun avec Animal, connote aussi la Rationalité, et, au moins, quelque chose d'approchant de cette forme extérieure connue de tous, et que nous nous contentons d'appeler la forme humaine, n'ayant pas de nom pour la désigner directement en elle-même. La *Differentia* ou différence spécifique de l'homme, en tant qu'appartenant au genre animal, est donc cette forme extérieure et la possession de la Raison. Les aristotéliens disaient que c'était la Raison, sans la forme extérieure. Mais avec cette théorie ils auraient été obligés d'appeler les Houyhnhnms des hommes. La question n'a jamais été posée, et ils n'ont pas été mis en demeure de décider comment l'existence de tels êtres aurait influé sur leur conception de l'essentialité. Quoi qu'il en soit, ils trouvaient cette parcelle de *Differentia* très-suffisante pour distinguer une espèce de toutes les autres choses *existantes*, quoique par ce moyen ils n'épuisassent pas la connotation du nom.

§ 6. Des *differentiae* en vue des résultats généraux et en vue de résultats spéciaux et techniques

[Retour à la table des matières](#)

§ 6. - Mais ici il est nécessaire d'observer, pour ne pas laisser trop restreindre la notion de la Différence, qu'une espèce, même rapportée au même genre, n'aura pas toujours la même différence; elle pourra en avoir une autre suivant le principe et le but particulier de la classification. Ainsi, un naturaliste observe les diverses espèces d'animaux et établit la classification qu'il juge le mieux appropriée au point de vue zoologique, à l'idée qu'on doit en avoir. Dans cette vue, il trouve à propos d'adopter comme une de ses divisions fondamentales celle des animaux à sang chaud et des animaux à sang froid; ou bien des animaux respirant par des poumons ou respirant par des branchies; ou bien celle des carnivores et des herbivores, frugivores et granivores; ou des animaux marchant sur la plante du pied ou sur l'extrémité des doigts, distinction sur laquelle Cuvier a établi quelques-unes de ses familles. En faisant cela, le naturaliste crée des choses véritablement nouvelles, qui ne sont pas du tout celles auxquelles l'animal individuel est spontanément et, familièrement rapporté; et l'on n'aurait jamais songé à leur assigner une place si prééminente dans l'arrangement du règne animal, si l'on n'avait pas eu en vue une convenance scientifique; et la liberté de faire ainsi est illimitée. Dans les exemples précédents la plupart des classes sont

Réelles, puisque chacune de leurs particularités est l'indice d'une multitude de propriétés appartenant à la classe qu'elle caractérise. Mais, même dans le cas contraire, c'est-à-dire si les autres propriétés de ces classes pouvaient toutes être déduites, par quelque procédé, de la particularité sur laquelle la classe est fondée, même alors le naturaliste serait autorisé à établir ses divisions principales sur ces propriétés dérivées, si elles étaient d'une importance capitale pour le but particulier qu'il a en vue.

Si donc la simple convenance pratique suffit pour nous autoriser à tracer dans nos grandes distributions des objets des lignes qui ne coïncident pas avec les distinctions de Nature, et de créer ainsi, au sens populaire, des genres et des espèces qui ne sont pas du tout des genres et des espèces au sens rigoureux, nous serons à fortiori en droit, lorsque nos genres et espèces sont des espèces et des genres réels, de marquer leur distinction par celles de leurs propriétés que les besoins et convenances pratiques nous recommandent le plus fortement. Si dans un genre donné nous taillons une espèce, l'espèce, homme, par exemple, dans le genre animal, avec l'intention que la particularité qui doit guider pour l'application du nom Homme soit la Rationalité, la rationalité est alors la Différence de l'espèce homme. Supposons, au contraire, qu'étant naturalistes, nous taillons, d'après des vues particulières de notre science, dans le genre animal la même espèce Homme, mais avec l'intention que la distinction entre l'homme et les autres espèces animale doive être, non la rationalité, mais « quatre dents incisives à chaque mâchoire, des canines solitaires, et la station droite » ; il est évident que le mot homme, employé au sens du naturaliste, ne connote plus alors la rationalité, et connote les trois propriétés énumérées; car ce que nous avons expressément en vue en imposant un nom fait certainement partie de sa signification. On peut donc ériger en maxime que toutes les fois qu'un genre étant donné, une espèce est circonscrite dans ce genre par une, différence assignable, le nom de l'espèce doit être connotatif, et doit connoter la différence ; mais la connotation peut être spéciale, non impliquée dans la signification usuelle du terme, et résulter de son emploi comme terme d'art ou de science. Le mot Homme, dans l'usage ordinaire, connote la rationalité et une certaine forme, mais il ne connote pas le nombre et la nature des dents. Dans le système de Linnée il connote le nombre des incisives et des canines, mais il ne connote ni la rationalité, ni une forme particulière. Le mot *homme* a, par conséquent, deux acceptions différentes, bien qu'il ne soit pas considéré comme ambigu, parce que dans ces deux cas il dénote les mêmes objets individuels. Mais on peut supposer un cas où l'ambiguïté deviendrait évidente. Il suffit d'imaginer qu'on découvrit quelque nouvel animal mal ayant les trois caractères distinctifs de l'humanité assignés par Linnée, mais qui n'aurait ni la raison, ni la forme humaine. Dans la manière ordinaire de parler, ces animaux ne seraient pas appelés des hommes, mais en histoire naturelle ils pourraient être ainsi appelés par les partisans, s'il s'en trouvait, de la classification Linnéenne ; et alors s'élèverait la question de savoir si le mot homme continuerait d'être employé en deux sens, ou si la classification serait abandonnée et, avec elle; la signification technique du terme.

Des mots non connotatifs peuvent, de la manière ci-dessus indiquée, acquérir une connotation spéciale ou technique. Ainsi le mot Blancher ne connote rien; il dénote simplement l'attribut correspondant à une certaine sensation; mais si nous voulions faire une classification des couleurs, et justifier, ou même seulement indiquer, la place assignée à la Blancher dans notre arrangement, nous pourrions la définir : « la couleur produite par le mélange de tous les rayons simples », et ce fait, quoique nullement impliqué dans la signification usuelle du mot Blancher, et connu seulement par

une investigation scientifique, fera partie de sa signification dans un traité d'optique, et deviendra la Différentia de l'espèce ¹.

La Différence, donc, d'une espèce peut être définie en disant qu'elle est cette partie de la connotation du nom spécifique, soit usuelle, soit spéciale et technique, qui distingue l'espèce en question de toutes les autres espèces du genre auquel elle est rapportée.

§ 7. Proprium

[Retour à la table des matières](#)

§ 7. - Maintenant que nous en avons fini avec *Genus*, *Species* et Différentia, nous trouverons peu de difficulté à nous faire une idée nette des deux autres Prédicables et de leur rapport entre eux et avec les trois premiers.

Dans la terminologie Aristotélique, le Genre et la Différence sont de *l'essence* du sujet, ce qui, on l'a vu, veut dire seulement que les propriétés signifiées par le genre et par la différence font partie de la connotation du nom qui dénote l'espèce. D'un autre côté, *Proprium* et *Accidens* ne font pas partie de l'essence, et ne sont dits de l'espèce qu'*accidentellement*. Ils sont l'un et l'autre des Accidents, au sens large dans lequel l'accident est opposé à l'essence, bien que dans la théorie des prédicables, *Accidens* soit un accident particulier et *Proprium* un autre. *Proprium*, disaient les scolastiques, est attribué *accidentellement*, mais *nécessairement*; ou, comme Ils l'expliquaient mieux, il signifie un attribut qui, à la vérité, ne fait pas partie de l'essence, mais qui en découle et en est une conséquence, et est, par conséquent, inséparablement lié à l'espèce., C'est ainsi, par exemple, que les propriétés du triangle, bien que non comprises dans sa définition, doivent nécessairement appartenir à tout ce qui tombe sous cette définition. *Accidens*, au contraire, n'a aucune connexion avec l'essence; il peut aller et venir, et l'espèce reste ce qu'elle était auparavant. Si une espèce pouvait exister sans ses *Propria*, elle pourrait exister sans ce à quoi ces *Propria* sont nécessairement liés comme conséquences, et, par conséquent, sans son essence, sans ce qui la fait espèce. Mais un Accident séparable ou non séparable de l'espèce dans un cas donné peut en être supposé séparé sans entraîner nécessairement une altération dans ses propriétés essentielles, puisque l'accident est sans connexion avec elles.

Un *Proprium* de l'espèce peut donc être défini un attribut qui appartient à tous les individus de l'espèce, et qui, bien que non connoté par le nom spécifique, découle cependant de quelque attribut que le nom connote, soit dans son acception usuelle, soit dans une acception spéciale.

Un attribut peut dériver d'un autre de deux manières, et il y a conséquemment deux sortes de *Proprium*. Il peut en dériver comme une conclusion dérive des prémisses, ou comme un effet de sa cause. Ainsi l'attribut d'avoir les côtés opposés

¹ Si toutefois on accorde une différence à ce qui n'est pas réellement une espèce. Car la distinction des espèces, au sens où nous l'avons expliquée, n'étant pas applicable aux attributs, il suit de là que bien qu'on puisse ranger les attributs en classes, ces classes ne peuvent être acceptées pour des genres ou des espèces que par courtoisie.

égaux, qui n'est pas un de ceux que le mot Parallélogramme connote, suit néanmoins de ceux qu'il connote et qui sont d'avoir les côtés opposés formés de lignes droites et parallèles et quatre côtés. L'attribut donc d'avoir les côtés opposés égaux est un Proprium. de la classe Parallélogramme, et un Proprium de la première espèce, qui suit, par voie de *démonstration*, des attributs connotés. L'attribut de la Parole est un Proprium. de l'espèce homme, puisque, sans être connoté par le mot, il dérive d'un attribut que le mot connote, l'attribut rationalité. Mais c'est là un Proprium. de la seconde espèce qui suit par voie de *causation*. Comment se fait-il qu'une propriété dérive ou peut être inférée d'une autre ; sous quelles conditions cela se peut-il, et quel est le sens précis de ces expressions? Ce sont là des questions dont nous nous occuperons dans les deux livres suivants. Pour le moment, il suffit d'établir que le Proprium, qu'il soit posé par démonstration ou par causation, l'est toujours *nécessairement*; c'est-à-dire que son absence serait inconciliable avec quelque loi qui nous semble faire partie de la constitution de notre faculté pensante ou de l'univers.

§ 8. *Accidens*

[Retour à la table des matières](#)

§ 8. - Sous le dernier prédicable, *Accidens*, sont compris tous les attributs d'une chose qui ne sont pas impliqués dans la signification (usuelle ou technique) du nom, et qui n'ont, autant qu'on peut le savoir, aucune connexion nécessaire avec les attributs connotés par le nom. On les divise communément en Accidens Séparables et Inséparables. Les accidens inséparables sont ceux qui, bien que n'ayant pas, qu'on sache, de connexion avec les attributs constitutifs de l'espèce, et pouvant, par conséquent, ce semble, être absents sans rendre le nom inapplicable et changer l'espèce en une autre espèce. ne sont cependant en fait jamais absents. On exprime ceci d'une manière plus précise en disant que les accidens inséparables sont des propriétés appartenant universellement, mais non nécessairement, à l'espèce. Ainsi, la couleur noire est un attribut du corbeau, et, autant qu'on peut le savoir, un attribut universel. Mais si l'on découvrait une race d'oiseaux Blancs, ressemblant sous les autres rapports aux corbeaux, on ne dirait pas : ce ne sont pas des corbeaux; on dirait : ce sont des corbeaux Blancs. Corbeau, par conséquent, ne connote pas la couleur noire, et la couleur noire ne peut pas non plus être inférée d'un des attributs quelconques que le nom, usuellement ou techniquement employé, connote. Non-seulement, donc, on peut concevoir un corbeau blanc, mais encore on, ne voit pas pourquoi un animal pareil ne pourrait pas exister. Cependant, comme on ne connaît que des corbeaux noirs, la couleur noire est, dans l'état présent de notre connaissance, un accident, mais un accident inséparable de l'espèce corbeau.

Les accidens séparables sont ceux qu'en fait on trouve absents de l'espèce, et qui ne sont ni nécessaires, ni même universels. Ils sont de ceux qui n'appartiennent pas à chaque individu de l'espèce, mais à quelques-uns seulement, ou qui appartiennent à tous, mais pas toujours. Ainsi la couleur d'un Européen est un des accidens séparables de l'espèce humaine, parce qu'elle n'est pas un attribut de tous les hommes. Être né est aussi (au sens logique) un accident séparable de l'espèce homme, parce que, quoique ce soit un attribut de tous les humains, il ne l'est qu'à un certain moment. A

fortiori, les attributs qui ne sont pas constants, même chez le même individu, comme d'être dans un lieu ou dans un autre, d'avoir chaud ou froid, d'être assis ou de marcher, doivent être classés parmi les accidents séparables.

Chapitre VIII.

De la définition.

§ 1. La définition. Ce que c'est.

[Retour à la table des matières](#)

§ 1. - Il nous reste à exposer ici une partie nécessaire de la doctrine des Noms et des Propositions, la théorie de la Définition. Les définitions étant une des plus importantes classes des propositions purement verbales, nous avons déjà occasion d'en dire quelque chose dans un des précédents chapitres. Mais leur exposition complète a été ajournée, parce que la définition est si étroitement liée à la classification, que ce procédé ne pouvait guère être convenablement discuté avant de connaître, dans une certaine mesure, la nature de l'autre.

L'idée la plus exacte et la plus simple qu'on puisse donner de la Définition, c'est qu'elle est une proposition déclarative de la signification d'un mot, la signification usuelle ou celle que celui qui parle ou écrit entend attribuer au mot dans un but particulier.

La définition d'un mot étant la proposition qui énonce sa signification, les mots sans signification ne peuvent pas être définis. Par conséquent les noms propres ne sont pas définissables. Un nom propre étant une simple marque mise sur un individu, laquelle a pour propriété caractéristique d'être sans signification, il va de soi que sa signification ne saurait être déclarée, bien qu'on puisse par la parole, ou mieux encore en le désignant du doigt, indiquer l'individu sur lequel cette marque est ou doit être apposée. On ne définit pas John Thompson en disant qu'il est « le fils du général

Thompson »; car le nom John Thompson n'exprime pas cela. Ce n'est pas non plus une définition de « John Thompson » de dire qu'il est « l'individu qui traverse la rue en ce moment ». Ces propositions peuvent servir à faire connaître quel est l'homme particulier auquel le nom appartient, mais cela peut se faire beaucoup plus sûrement en montrant l'individu, ce qui assurément n'a jamais été considéré comme une définition.

Pour les noms connotatifs, la signification est, comme on l'a déjà si souvent remarqué, la connotation; et la définition d'un nom connotatif est la proposition qui déclare sa connotation. Cela peut être fait directement ou indirectement. Le mode direct serait une proposition en cette forme « l'Homme (ou tout autre mot) est un nom connotant tels ou tels attributs »; ou bien, « un nom qui, appliqué à une chose, signifie la possession par cette chose de tels et tels attributs » ; ou bien encore comme ceci : « Homme est toute chose qui possède tels et tels attributs -Homme est toute chose qui possède corporéité~ organisation, -vie, raison et certaines formes extérieures.

Cette forme de définition est la plus précise et la moins équivoque de toutes ; mais elle est trop longue , et en outre trop technique pour le discours ordinaire. Le mode le plus usuel de déclarer la connotation d'un nom est d'affirmer de ce nom un ou plusieurs autres noms de signification connue, qui connotent le même agrégat d'attributs. On peut le faire, soit en attribuant au nom à définir un autre nom connotatif exactement synonyme, comme « l'homme est un être humain », ce qui communément ne passe pas pour une définition, soit en attribuant plusieurs noms connotatifs qui, ensemble, forment toute la connotation du nom à définir. Dans ce dernier cas encore on peut constituer la définition, soit avec autant de noms connotatifs qu'il y a d'attributs, comme « l'Homme est un être corporel, organisé, animé, raisonnable, de telle forme », soit avec des noms qui connotent plusieurs des attributs, comme « l'Homme est un *animal* raisonnable, de telle ou telle forme ».

La définition d'un nom, ainsi comprise, est la somme totale des propositions *essentielles* qui peuvent être formées avec ce nom pris pour sujet. Toutes les propositions dont la vérité est impliquée dans le nom, toutes celles (lue la simple audition du nom suggère sont enveloppées dans la définition, si elle est complète, et peuvent en être déduites sans le secours d'aucune autre prémisse, soit que la définition les exprime en (Jeux ou trois mots ou en un plus grand nombre. Ce n'est donc pas sans raison que Condillac et d'autres écrivains ont dit que la définition était une *analyse*. En effet, Analyser signifie résoudre un tout complexe dans les éléments qui le composent; et c'est ce qu'on fait quand on remplace un mot qui connote un agrégat d'attributs collectivement par deux mots ou plus qui connotent ces mêmes attributs individuellement ou en groupes plus petits.

§ 2. **Peuvent être définis tous les noms dont la signification est susceptible d'analyse**

[Retour à la table des matières](#)

§ 2. - De ceci, cependant, s'élève naturellement la question de savoir comment on définira un nom qui ne connote qu'un seul attribut, par exemple « Blanc », qui ne connote que la blancheur; « Raisonnable » qui ne connote que la possession de la raison. Il semblerait que la signification de ces noms ne peut être déclarée que de deux manières, ou par un mot synonyme, s'il s'en trouve un, ou par la voie directe

déjà indiquée, en disant : « Blanc est un nom connotant l'attribut Blancheur » Voyons, cependant, s'il n'est pas possible de pousser plus loin l'analyse de la signification du nom, c'est-à-dire sa décomposition en plusieurs parties. Sans rien décider maintenant quant au mot *Blanc*, il est évident que la signification du mot *Raisnable* est susceptible d'un peu plus d'explication qu'on n'en donne en disant seulement que « Raisnable est ce qui possède l'attribut raison », puisque l'attribut raison peut lui-même être défini. Et ici il faut porter notre attention sur les définitions des attributs, ou plutôt des noms d'attributs, c'est-à-dire des noms abstraits.

Quant à ces noms d'attributs qui sont connotatifs et expriment des attributs de ces attributs, il n'y a pas de difficulté; on les définit, comme les autres noms connotatifs, en déclarant leur connotation. Ainsi le mot *Mile* peut être défini « une qualité produisant du mal ou des inconvénients ». Quelquefois encore l'attribut à définir n'est pas unique, mais se compose de plusieurs attributs; on n'a alors qu'à mettre ensemble les noms de tous les attributs pris séparément, et l'on obtient la définition du nom qui leur appartient à tous collectivement, définition qui correspondra exactement à celle du nom concret correspondant. Comme, en effet, on définit un nom concret en énumérant les attributs qu'il connote, et comme les attributs connotés par un nom concret foient toute la signification du nom abstrait correspondant, la même énumération servira pour la définition de l'un et de l'autre. Ainsi, si la définition d'un *être humain* était « un être corporel, animé, raisonnable, de telle ou telle forme », la définition de *l'humanité* sera la corporéité et la vie animale, combinées avec la rationalité et telle ou telle forme.

Lorsque, d'un autre côté, le nom abstrait n'exprime pas une complexité d'attributs, mais un seul, il faut se souvenir que tout attribut est fondé sur quelque fait ou phénomène duquel, et duquel seul, il tire sa signification. C'est donc à ce fait ou phénomène, appelé dans un précédent chapitre le fondement de l'attribut, qu'il faut recourir pour sa définition. Maintenant, le fondement de l'attribut peut être un phénomène plus ou moins complexe, composé de parties différentes, soit coexistantes, soit successives. Pour obtenir la définition de l'attribut, il faut analyser le phénomène en ces parties. Éloquence, par exemple, est le nom d'un seul attribut; mais cet attribut est fondé sur des effets extérieurs d'une nature compliquée, dépendant des actions de la personne à laquelle s'applique l'attribut, et en décomposant ce phénomène en deux parties, la cause et l'effet, on a une définition de l'éloquence : « le pouvoir d'influencer les sentiments par le langage parlé ou écrit. »

Par conséquent, un nom, soit concret, soit abstrait, est susceptible de définition, pourvu qu'on puisse analyser, c'est-à-dire décomposer en plusieurs parties l'attribut, ou le groupe d'attributs qui constitue à la fois la signification du nom concret et celle du nom abstrait, en les énumérant, s'il s'agit d'un groupe d'attributs, et, s'il s'agit d'un seul, en disséquant le phénomène ou fait (de perception externe ou de conscience interne) qui en est, le fondement. Bien plus, lorsque le fait est un de nos sentiments ou états de conscience simples, et par conséquent non susceptible d'analyse, les noms de l'objet, et de l'attribut peuvent encore être définis, ou plutôt le pourraient être, si tous nos sentiments simples avaient des noms. La Blancheur peut être définie la propriété d'exciter la sensation de Blanc. Un objet Blanc peut être défini un objet, qui excite la sensation de Blanc. Les seuls noms qui, n'étant pas susceptibles d'analyse, sont, par suite, non susceptibles de définition, sont ceux qui désignent les sentiments simples mêmes. Ces noms sont assimilables aux noms propres. Ils ne sont pas, à la vérité, sans signification comme les noms propres, car les mots *Sensation de Blanc* signifient que la sensation que je nomme ainsi ressemble à d'autres sensations que je

me souviens d'avoir éprouvées et d'avoir appelées de ce nom. Mais n'ayant, pour rappeler ces précédentes sensations, pas d'autres mots que le mot même que nous voulons définir, ou quelque autre, qui, étant exactement synonyme, exige aussi d'être défini ; la signification des noms de cette classe ne peut pas être développée par des mots, et l'on est obligé d'en appeler directement à l'expérience personnelle de l'individu auquel on s'adresse.

§ 3. La définition complète. Ce qui la distingue de la définition incomplète

[Retour à la table des matières](#)

§ 3. - Après avoir exposé ce qui nous semble la vraie notion de la Définition, nous allons examiner quelques opinions des philosophes et quelques notions populaires qui sont plus ou moins opposées à cette théorie.

La seule définition adéquate d'un nom est, avons-nous vu, celle qui exprime les faits, et tous les faits impliqués dans sa signification. Mais, dans l'opinion générale, l'objet d'une définition n'embrasse pas tant; on ne voit dans la définition qu'un guide pour la juste application du terme, un moyen d'empêcher qu'on ne l'emploie d'une manière contraire à l'usage et à la convention. A ce point de vue, il suffit à la définition d'un terme qu'elle soit un indice fidèle de ce que le terme Dénote, encore qu'elle n'embrasse pas la totalité, ni pas même quelquefois une partie de ce qu'il connote. De là résultent deux espèces de définitions imparfaites et non scientifiques, à savoir : les Définitions Essentielles, qui sont incomplètes, et les Définitions Accidentelles ou Descriptions. Dans les premières un nom connotatif est défini par une partie seulement de sa connotation ; dans les secondes par quelque chose qui ne fait pas partie de sa connotation du tout.

Un exemple de la première espèce de Définitions imparfaites est celui-ci : « L'Homme est un animal Raisonnable. » Il est impossible de considérer cette proposition comme une définition complète du mot Homme, puisque (ainsi qu'on l'a remarqué précédemment) si on l'acceptait, on serait obligé d'appeler les Houyhnhnms des hommes. Mais comme il se trouve qu'il n'existe pas de Houyhnhnms, cette définition imparfaite suffit pour désigner et distinguer de toutes les autres choses les objets dénotés maintenant par le mot Homme, tous les êtres actuellement connus auxquels le nom est attribuable. Bien que le mot soit défini par quelques-uns seulement des attributs qu'il connote, et non par tous, il se trouve, en fait, que tous les objets connus qui possèdent les attributs énumérés possèdent aussi ceux qui sont omis, de sorte que l'étendue d'attribution que le mot embrasse et son emploi conforme à l'usage sont indiqués par la définition incomplète aussi bien qu'ils le seraient par la complète. De telles définitions, cependant, sont toujours exposées à être renversées par la découverte de nouveaux objets dans la nature.

C'est pour les définitions de ce genre que les logiciens avaient établi cette règle, que la définition d'une espèce devait se faire *per genus et differentiam*. La Différentia n'exprimant que rarement l'ensemble des particularités constitutives de l'espèce, mais quelques-unes seulement, la définition complète serait *per genus et differentias* plutôt que par *differentiam* ; elle comprendrait, avec le nom du genre supérieur, non pas

seulement *un* attribut qui distingue l'espèce à définir de toutes les autres espèces du même genre, mais *tous* les attributs impliqués dans le nom de l'espèce et non impliqués déjà dans le nom du genre supérieur. Cependant l'assertion que la définition doit nécessairement se composer d'un Genus et Differentiae n'est pas soutenable. Les logiciens ont de bonne heure remarqué que le summum *genus*, dans une classification quelconque, n'ayant pas de *genus* supérieur, ne saurait être défini de cette manière, et nous avons vu pourtant que tous les noms, excepté ceux de nos sentiments élémentaires, sont, au sens strict, susceptibles de définition, en énonçant par des mots les parties constituantes du fait ou phénomène qui compose en dernière analyse la connotation de tout terme.

§ 4. - et de la description

[Retour à la table des matières](#)

§ 4. - Quoique cette première espèce de définition imparfaite ait été considérée par les anciens et par la généralité des logiciens comme une définition complète, on a toujours jugé nécessaire que les attributs employés fissent réellement partie de la connotation du terme; car il était de règle que la définition devait être tirée de l'*essence* de la classe; et c'est ce qui n'aurait pas eu lieu si l'on y avait fait entrer des attributs non connotés par le nom. C'est, en conséquence, pour cela que la deuxième espèce de définition imparfaite, dans laquelle le nom d'une classe est défini par quelqu'un de ses accidents, c'est-à-dire par des attributs non inclus dans sa connotation, a été rejetée comme illégitime par tous les logiciens et a été appelée simplement une Description.

Cependant cette dernière définition a la même origine que l'autre, à savoir le parti pris de considérer comme définition ce qui nous met à même de distinguer les choses dénotées par le nom de toutes les autres choses, et conséquemment d'attribuer le terme dans la signification consacrée par l'usage. Or, il suffit très-bien pour cela d'énoncer n'importe lequel des attributs communs à toute la classe et particulier à la classe, ou une combinaison d'attributs qui appartienne en propre à la classe, quoique chacun de ces attributs pris séparément puisse être commun à la classe avec d'autres choses. Seulement il faut que la définition (ou la Description) ainsi faite soit *convertible* avec le nom qu'elle est censée définir, c'est-à-dire qu'elle lui soit coextensive, pouvant être affirmée ou niée de tout ce dont le nom est affirmé ou nié, lors même que les attributs spécifiés n'auraient aucun rapport avec ceux qu'on eut en vue quand on établit la classe et qu'on lui donna un nom. Ces définitions-ci de l'Homme seraient, d'après ce principe, parfaitement bonnes: «L'Homme est un animal mammifère, avant deux mains. - L'Homme est un animal qui fait cuire sa nourriture. - L'Homme est un animal à deux pieds, sans plumes. » Ces descriptions, en effet, conviennent à l'espèce humaine et à nul autre animal.

Du reste, une simple description peut s'élever au rang d'une définition réelle, suivant le but particulier en vue duquel elle est établie. Il peut arriver, avons-nous dit dans l'autre chapitre, que dans l'exposition d'un art, d'une science ou des doctrines particulières d'un auteur, on juge utile de donner à un nom général, sans altérer sa dénotation, une connotation spéciale différente de celle qu'il a usuellement. Cela fait,

la définition du nom par les attributs formant une connotation spéciale, bien que purement Accidentelle, en général, et simple Description, devient, dans le cas particulier, une définition légitime et complète. C'est ce qui a lieu dans un des exemples cités plus haut : « L'homme est un animal Mammifère, Bimane », qui est la définition scientifique de l'homme considéré comme une des espèces du règne animal, dans la classification de Cuvier.

Quoique en ces cas-là la définition soit toujours une déclaration du sens attaché au nom dans cette occasion particulière, on ne peut pas dire que la fixation du sens du mot soit le but de la définition. Le but n'est pas d'expliquer un nom, mais d'établir une classification. La signification spéciale donnée par Cuvier au mot Homme (entièrement étrangère à son acception ordinaire, quoique ne changeant en rien sa dénotation) était subordonnée à son plan de distribution des animaux en classes suivant un certain principe, c'est-à-dire, conformément à certaines distinctions déterminées. Or, comme la définition de l'Homme, d'après l'ordinaire connotation du mot, bien que propre aux autres fins d'une définition, n'aurait pas marqué la place que l'espèce devait occuper dans cette classification, il donna au mot une connotation spéciale qui lui permettait de la définir par les attributs particuliers sur lesquels, par des motifs de convenance scientifique, il fondait sa division des êtres animés.

Les définitions scientifiques, soit de termes scientifiques, soit de termes usuels employés dans un sens scientifique, sont presque toujours de ce dernier genre. Leur objet principal est de marquer des limites dans une classification scientifique; et comme les classifications sont continuellement modifiées à mesure que la science avance, les définitions scientifiques varient aussi toujours. Les mots Acide et Alkali, le premier surtout, en offrent un exemple frappant. Les substances classées parmi les acides ont, par suite des découvertes expérimentales, constamment augmenté en nombre, et, par une conséquence naturelle, les attributs connotés par ce mot ont été successivement éliminés et sont devenus moins nombreux. Le mot connota d'abord les attributs : de se combiner avec un alcali pour former une substance neutre appelée un sel ; - d'être composé d'une base et d'oxygène; - de la causticité au goût et au toucher; - de la fluidité, etc., etc. La décomposition de l'acide muriatique en chlore et hydrogène fit exclure de sa connotation la seconde de ces propriétés, celle d'être formé d'une base et d'oxygène. La même découverte attira l'attention des chimistes sur l'importance de l'hydrogène comme élément des acides, et de nouvelles expériences ayant conduit à constater sa présence dans les acides sulfurique, nitrique et dans beaucoup d'autres où son existence n'avait pas été d'abord soupçonnée, il y a maintenant une tendance à faire entrer la présence de ce corps dans la connotation du mot. Mais l'acide carbonique, l'acide sulfureux n'ont pas d'hydrogène. Cette propriété ne peut donc pas être connotée par le terme, à moins que ces substances ne cessent d'être considérées comme des acides. La causticité et la fluidité ont depuis longtemps été retranchées des caractères de la classe par l'accession à cette classe de la silice et de beaucoup d'autres substances ; et aujourd'hui la formation de corps neutres par combinaison avec les alcalis, conjointement avec les phénomènes électro-chimiques qu'on suppose avoir lieu dans cette combinaison, sont les seules *différentiae* qui forment la connotation du mot Acide, comme terme technique de la chimie.

Ce qui est vrai de la définition d'un terme de science est vrai aussi de la définition d'une science; et il suit de là - comme on l'a remarqué dans l'Introduction - que la définition d'une science doit nécessairement être progressive et toujours provisoire. Un accroissement de connaissances, une modification dans les opinions reçues, peuvent amener un changement plus ou moins considérable dans les faits particuliers

qu'une science embrasse ; et son contenu étant ainsi modifié, il peut aisément arriver que des caractères nouveaux soient reconnus plus propres ou moins propres que ceux jusqu'alors adoptés à servir de *Differentiae* pour la définition de son nom.

Une définition spéciale ou technique a, disons-nous, pour objet d'exposer la classification artificielle dont elle part. Les logiciens anciens semblent avoir cru que la définition ordinaire avait aussi pour office de formuler la classification usuelle et, suivant eux, Naturelle, des choses, c'est-à-dire leur distribution en espèces, et de marquer la place supérieure, collatérale ou subordonnée que chaque espèce occupe par rapport aux autres. On expliquerait ainsi la règle, que toute définition doit nécessairement se faire *per genus et differentiam*, et pourquoi une seule différence quelconque était considérée comme suffisante. Mais développer ou exprimer en mots une distinction de Nature est, comme nous l'avons fait voir, tout à fait impossible; car les propriétés distinctives ne naissent pas l'une de l'autre, et l'on ne peut, par conséquent, les exposer en mots qu'en les énumérant toutes; et toutes ne sont pas connues et ne le seront probablement jamais. Il est donc oiseux d'attribuer ce but à la définition; tandis que si l'on demande seulement à la définition d'une classe d'indiquer les classes par rapport auxquelles elle est contenante ou contenue, toute définition qui expose la connotation des noms le fera, car le nom de chaque classe doit nécessairement connoter assez de ses propriétés pour fixer ses limites. Si donc la définition est une exposition complète de la connotation, elle est tout ce qu'une définition doit être.

§ 5. **Ce qu'on appelle les définitions de choses sont des définitions de noms impliquant la supposition de l'existence de choses qui leur correspondent**

[Retour à la table des matières](#)

§ 5. - Nous n'avons rien de plus à dire des deux espèces de définitions incomplètes et populaires comparées aux définitions complètes et philosophiques. Nous allons maintenant examiner une vieille doctrine, universellement adoptée jadis et non encore tout à fait tombée, que je considère comme la source d'une grande partie de l'obscurité qui règne sur quelques-uns des plus importants procédés de l'esprit humain dans la recherche de la vérité. Suivant cette doctrine, les définitions dont nous venons de parler constituent seulement une des deux classes dans lesquelles les définitions peuvent être divisées, à savoir : les définitions de Noms et les définitions de Choses. Les premières expliquent la signification d'un terme, les secondes, de beaucoup les plus importantes, expliquent la nature d'une chose.

Cette opinion fut embrassée généralement par les philosophes anciens et par leurs successeurs, à l'exception des Nominalistes. Mais comme l'esprit de la métaphysique moderne, jusqu'à une époque voisine de nous, a été, en somme, Nominaliste, la notion des définitions de choses a été mise un peu à l'écart, tout en continuant, par ses conséquences plutôt que directement par elle-même, de jeter la confusion dans la logique. Cependant elle se montre encore de temps à autre sous sa forme propre ; et on la trouve notamment dans un endroit où l'on ne se serait guère attendu à la

rencontrer, dans un ouvrage justement admiré, la *Logique* de l'archevêque Whately ¹. Dans un compte rendu de cet ouvrage (*Westminster Review*, janvier 1828), contenant quelques opinions que j'ai abandonnées, je trouve à ce sujet les observations suivantes, qui concordent encore suffisamment avec mes vues actuelles sur la question :

« La distinction entre les définitions Nominales et les définitions Réelles, ou, comme on les appelle, de noms et de choses, bien que conforme aux idées de la plupart des logiciens aristotéliens, ne nous paraît pas devoir être maintenue. Il nous semble évident qu'une définition n'a jamais pour but d'expliquer et de développer la nature d'une chose. Et ce qui confirmerait notre opinion, c'est qu'aucun des auteurs qui ont admis des définitions de Choses n'est parvenu à découvrir un Critérium par lequel la définition d'une chose peut être distinguée de toute autre proposition relative à cette chose. La définition, disent-ils, déclare la nature de la chose. Mais aucune définition ne peut déclarer toute sa nature ; et toute proposition qui affirme une qualité quelconque de la chose déclare une partie de cette nature. Le vrai point de vue nous paraît celui-ci. Toutes les définitions sont des définitions de noms et uniquement de noms. Seulement, tandis que certaines définitions ne sont expressément que l'explication *du* sens d'un mot, certaines autres, outre l'explication du mot, impliquent qu'il existe une chose correspondant à ce mot. Si cela est impliqué ou non dans tel cas donné, c'est ce que la forme d'expression toute seule ne peut raire connaître. « Un centaure est un animal ayant le haut du corps d'un homme et les parties inférieures d'un cheval », - « un triangle est une figure rectiligne à trois côtés » sont (les propositions exactement semblables par la forme, bien que, dans la première, il ne soit pas impliqué que quelque chose de correspondant au terme existe, tandis que ce l'est dans la seconde; comme on peut s'en assurer en substituant, dans chaque définition, le mot *signifie* au mot est. Dans la première « un centaure *signifie* un animal » etc., le sens n'est pas changé par cette substitution tandis que, dans la seconde : « un triangle *signifie* », etc., la signification serait altérée, puisqu'il serait évidemment impossible de déduire aucune vérité de géométrie d'une proposition qui exprimerait seulement la manière dont on entend employer un signe particulier.

« Il y a donc des formes d'expression communément prises pour des définitions qui contiennent quelque chose de plus que la simple explication du sens d'un terme. Mais il n'est pas exact de considérer ce mode d'expression comme une espèce parti-

¹ Dans les dernières éditions de son ouvrage, l'archevêque Whately paraît ne plus admettre de différence quelque peu importante entre les définitions de noms et les définitions de choses. Il entend seulement, ce semble, par Définition Réelle, celle qui « énonce sur la nature de la chose quelque chose de plus que ce qui est impliqué dans le nom » (comprenant sous le mot « impliqué » non-seulement ce que le nom connote, mais encore tout ce qui peut être déduit par le raisonnement des attributs connotés). C'est même là, comme il l'ajoute, ce qu'on appelle usuellement (et, il me semble, très-convenablement) une Description, et non une Définition. Une Description ne peut, selon moi, être considérée comme une définition que lorsqu'on lui fait remplir l'office d'une vraie définition (comme la définition zoologique Je l'homme), en déclarant la connotation donnée à un mot pour un but spécial, comme terme de science ou d'art; connotation qui n'aurait pas été exprimée par la définition propre du mot, employé dans son acception ordinaire.

M. de Morgan, renversant la doctrine de l'archevêque, veut que Définition Réelle soit celle qui contient moins que la Définition Nominale, pourvu seulement que ce qu'elle contient suffise pour la distinction. « Par Définition Réelle, j'entends une explication du mot telle qu'elle suffise pour séparer les choses exprimées par ce mot de toutes les autres. Ainsi on définirait, je crois, complètement l'éléphant: «Un animal qui naturellement boit en aspirant l'eau dans son nez et la versant ensuite dans sa bouche. » (*Logique formelle*, p. 36.) Le principe général de M. de Morgan et son exemple ne vont pas ensemble ; car, certainement la manière de boire particulière de l'éléphant ne fait pas partie de la signification du mot éléphant. On ne pourrait pas, en effet, dire d'une personne qui ignorerait cette particularité, qu'elle ne sait pas ce que signifie le mot éléphant.

culière de définition. Sa différence avec l'autre consiste en ce qu'il n'est pas seulement une définition, mais une définition et quelque chose de plus. La définition ci-dessus du triangle comprend évidemment, non pas une seule proposition, mais deux propositions parfaitement distinctes, celle-ci : « Il peut y avoir une figure terminée par trois lignes droites », et cette autre : « Cette figure peut être appelée un triangle ». La première de ces propositions n'est pas une définition du tout; la seconde est une définition purement nominale, une explication de l'usage et de l'application d'un terme. La première peut être vraie ou fausse et être, par conséquent, la base d'une suite de raisonnements. La seconde ne peut être ni vraie ni fausse; son seul caractère possible est son accord ou désaccord avec l'usage ordinaire du langage ».

Il y a donc une distinction réelle entre les définitions de Noms et celles qu'on appelle à tort définitions de Choses ; mais cette différence consiste en ce que celles-ci énoncent tacitement, en même temps que la signification d'un nom, un point de fait. Cette assertion tacite n'est pas une définition; c'est un postulat. La définition est une simple proposition identique, qui -n'apprend rien autre. que l'usage de la langue, et de laquelle on ne peut tirer aucune conclusion relative à des faits. Le postulat qui l'accompagne, au contraire, affirme un fait qui peut conduire à des conséquences plus ou moins importantes; il affirme l'existence actuelle ou possible de Choses qui possèdent la combinaison d'attributs déclarée par la définition; et ce fait, s'il est réel, peut être le fondement de tout un édifice de vérités scientifiques.

Nous avons déjà remarqué, et nous aurons souvent encore à le faire, que les philosophes qui rejetèrent le Réalisme n'abandonnèrent pas ses conséquences, et qu'ils maintinrent longtemps encore dans leur philosophie bien des propositions qui ne pouvaient avoir un sens raisonnable qu'au point de vue Réaliste. Depuis Aristote, et probablement depuis une époque plus reculée, il a été admis, comme vérité évidente, que la Géométrie est déduite de définitions. Cela pût aller assez bien tant que la définition fût considérée comme une «proposition expliquant la nature de la chose ». Mais Hobbes vint, qui rejeta absolument cette conception de la définition et soutint qu'elle ne fait autre chose que déclarer la signification d'un nom. Mais il continua cependant d'affirmer aussi ouvertement que ses prédécesseurs que les [en grec dans le texte] Principia, les prémisses originelles des mathématiques et même de toute science étaient les définitions; d'où ce singulier paradoxe, que les systèmes de vérités scientifiques, bien plus, toutes les vérités acquises par le raisonnement, sont déduits des conventions arbitraires des hommes sur la signification des mots.

Pour sauver le crédit de ce principe, que les définitions sont les prémisses de la connaissance scientifique, on ajoute quelquefois la réserve qu'elles n'ont cette propriété que sous la condition qu'elles seront établies conformément aux phénomènes de la nature, c'est-à-dire qu'elles donneront aux mots une signification qui convienne à des objets actuellement existants. Mais ce n'est là qu'un exemple de plus de la malheureuse tentative si souvent faite d'échapper à la nécessité d'abandonner le vieux langage lorsque les idées qu'il exprimait ont fait place à des idées toutes contraires. On peut, nous dit-on, de la signification d'un nom inférer des faits physiques, pourvu qu'une chose existante corresponde à ce nom. Mais si cette réserve conditionnelle est nécessaire, de laquelle de ces deux existences se fera réellement l'inférence, de l'existence d'une chose ayant les propriétés ou de l'existence d'un nom signifiant ces propriétés?

Prenons, par exemple, quelqu'une des définitions posées comme prémisses dans les Éléments d'Euclide; celle, si l'on veut, du cercle, Cette définition, analysée, offre

deux propositions, dont l'une est relative par hypothèse à un point de fait, et l'autre une définition légitime. « Il peut exister une figure dont tous les points de la ligne qui la termine sont à une égale distance d'un point intérieur. » - « Toute figure ayant cette propriété est appelée un cercle. » Examinons maintenant une des démonstrations qu'on dit dépendre de cette définition ; et voyons à laquelle des deux propositions qu'elle renferme la démonstration fait en réalité appel. « Du centre A décrivez le cercle BCD. » Il est supposé ici qu'une figure comme celle indiquée par la définition peut être tracée; et cette supposition n'est que le postulat caché dans la définition. Mais que cette figure soit ou ne soit pas appelée cercle, c'est tout à fait indifférent. On aurait obtenu absolument le même résultat, sauf la brièveté, en disant : « Du point B tirez une ligne revenant sur elle-même dont chaque point sera à une égale distance du point A. » De cette manière, la définition du cercle disparaîtrait et serait rendue inutile; mais non le postulat y impliqué, sans lequel il n'y aurait pas de démonstration. Le cercle étant décrit, suivons la conséquence. « Puisque BCD est un cercle, le rayon BA est égal au rayon CA. » BA est égal à CA, non pas parce que BCD est un cercle, mais parce que BCD est une figure à rayons égaux. Notre garantie pour admettre qu'une telle figure autour du centre A, avec le rayon BA, peut être réalisée est dans le postulat. Si les postulats sont admis par intuition ou par preuve, c'est une matière à dispute, mais, de toute manière ils sont les prémisses des théorèmes; et tant qu'ils sont maintenus, toutes les définitions d'Euclide et les termes techniques qui y correspondent pourraient être mis de côté, sans que la certitude des vérités géométriques fût en rien altérée.

Il est peut-être superflu de s'arrêter si longtemps sur un point aussi clair, mais lorsqu'une distinction qui semble si évidente a été méconnue, même par des esprits supérieurs, il vaut mieux dire trop que trop peu, pour rendre de pareilles erreurs impossibles à l'avenir. Je retiendrai donc encore quelques instants le lecteur sur une des plus absurdes conséquences de la supposition que les définitions, comme telles, sont les prémisses de tous nos raisonnements, hormis celles relatives aux mots seulement. Si cette supposition était vraie on pourrait, en raisonnant correctement, de deux prémisses vraies tirer une conclusion fausse. Il n'y a, pour cela, qu'à prendre pour prémisses la définition d'une non-entité, ou mieux, d'un nom auquel ne correspond aucune entité. Soit, par exemple, cette définition

Un dragon est un serpent qui souffle des flammes.

Cette proposition, considérée comme une définition, est incontestablement correcte. Un dragon *est* un serpent qui souffle des flammes; le mot dragon *signifie* cela. L'admission tacite de l'existence d'un objet correspondant à la définition serait certainement, dans le cas présent, fausse. De cette définition nous pouvons tirer les prémisses de ce syllogisme-ci :

Un dragon est une chose qui souffle des flammes,
Un dragon est un serpent,
donc
Quelque serpent souffle des flammes,

syllogisme irréprochable dans le premier mode de la troisième figure, dans lequel les deux prémisses sont vraies et la conclusion fausse; ce qui, pour tout logicien, est une

absurdité. La conclusion étant fausse et le syllogisme régulier, les prémisses ne peuvent pas être vraies. Cependant, ces prémisses, considérées comme parties d'une définition, sont vraies. Par conséquent, les prémisses considérées comme parties de la définition ne peuvent pas être les prémisses réelles. Les prémisses réelles seraient celles-ci :

Un dragon est une chose *réellement existante* qui souffle des flammes.
Un dragon est un serpent *réellement existant*,

lesquelles étant fausses la fausseté de la conclusion n'offre aucune absurdité.

Si nous voulons savoir quelle conclusion suivrait des mêmes prémisses dans le cas où la supposition tacite de l'existence réelle serait écartée, substituons *signifie à est*, comme nous l'indiquions tout à l'heure. Nous aurons alors :

Dragon est *un moi signifiant* une chose qui souffle des flammes.
Dragon est *un mot signifiant* un serpent. d'où la conclusion :

Un *mot* ou *des mots signifiant* un serpent, signifient aussi une chose qui souffle des flammes.

Ici la conclusion est vraie (de même que les prémisses), et c'est là le seul genre de conclusion qui puisse être tiré d'une définition, c'est-à-dire d'une proposition relative à la signification des mots.

On peut encore donner un autre aspect à ce syllogisme, en supposant que ce qui est désigné par le moyen terme n'est ni une chose ni un nom, mais une idée :

L'idée d'un dragon est l'idée d'une chose qui souffle des flammes.
L'idée d'un dragon est l'idée d'un serpent.
Donc, il y a *une idée d'un serpent qui est l'idée d'une chose soufflant des flammes.*

Ici encore la conclusion est vraie et aussi les prémisses; mais les prémisses ne sont pas des définitions. Ce sont des propositions affirmant qu'une idée existant dans l'esprit renferme certains éléments idéaux. La vérité de la conclusion se déduit de l'existence du phénomène psychologique appelé l'idée d'un dragon, et, par conséquent, toujours de la supposition tacite d'un fait ¹.

¹ Dans une réfutation, la seule, autant que je sache, qui ait été dirigée contre cette argumentation, on a avancé que dans le premier de ces syllogismes - « un dragon est une chose qui souffle des flammes ; un dragon est un serpent donc quelque serpent souffle des flammes, » - Il y a tout juste autant de vérité dans la conclusion qu'il y en a dans les prémisses, ou plutôt pas plus dans celles-ci que dans celle-là. Si le nom général serpent renferme à la fois les serpents réels et les serpents imaginaires, la conclusion n'est pas fausse ; et s'il renferme pas, la mineure est fausse.

Essayons donc de construire le syllogisme d'après l'hypothèse que le nom serpent renferme les serpents imaginaires; nous trouverons qu'il est nécessaire de modifier les prédicats, car on ne peut pas affirmer qu'un être imaginaire souffle des flammes. En lui attribuant ce phénomène, on affirme implicitement de la manière la plus positive qu'il est un être réel et non imaginaire ; et la

Lorsque, comme dans ce dernier syllogisme, la conclusion est une proposition relative à une Idée, la supposition dont elle dépend peut être simplement celle de l'existence d'une idée. Mais lorsque la conclusion se rapporte à une Chose, le postulat enveloppé dans la définition qui constitue la prémisse apparente est l'existence d'une Chose, et non pas simplement d'une idée, conforme à la définition. Cette supposition de l'existence réelle s'introduit toujours dans l'impression que nous entendons produire, quand nous voulons définir un nom qu'on sait être déjà un nom d'objets réellement existants. C'est ce qui explique pourquoi cette supposition n'est pas impliquée nécessairement dans la définition d'un dragon, tandis qu'elle l'était certainement dans la définition d'un cercle.

§ 6. Même alors que ces choses n'existent pas

[Retour à la table des matières](#)

§ 6. - Ce qui, entre autres circonstances, a contribué à maintenir l'idée que les vérités démonstratives dérivent des définitions plutôt que des postulats impliqués dans ces définitions, c'est que ces postulats, même dans les sciences réputées tout à fait supérieures aux autres en certitude démonstrative, ne sont pas toujours complètement vrais. Il n'est pas vrai qu'il existe, ou qu'il soit possible de tracer un cercle ayant des rayons *exactement* égaux. Cette exactitude est purement idéale; elle ne se rencontre pas dans la nature, et l'art peut encore moins la réaliser. Il y a donc quelque difficulté à concevoir que les conclusions les plus certaines reposent sur des prémisses qui, loin d'être certainement vraies, ne sont certainement pas vraies dans toute l'extension que comporte leur énonciation. Ce semblant de paradoxe sera examiné quand nous traiterons de la Démonstration. Nous serons alors en mesure de montrer qu'il y a autant de vérité dans le postulat qu'il en faut pour porter ce qu'il y a de vrai dans la conclusion. Cependant, les philosophes, auxquels cette vue ne s'est pas présentée, ou qui n'en ont pas été satisfaits, ont cru qu'il devait y avoir dans les définitions quelque chose de plus certain ou, du moins, de plus exactement vrai que le postulat implicite de l'existence d'un objet réel; et ils se flattaient d'avoir trouvé ce quelque chose, en établissant que la définition est l'exposition et l'analyse, non de la simple signification d'un mot, non même de la Nature d'une chose, mais d'une idée. Ainsi, la proposition : « Un cercle est une figure plane terminée par une ligne dont tous les points sont à une égale distance d'un point intérieur, » ne voulait pas dire, selon eux, qu'un cercle réel quelconque a cette propriété (ce qui ne serait pas exacte-

conclusion doit être : « quelque serpent souffle ou est imaginé souffler des flammes; » et pour prouver cette conclusion par exemple des dragons, les prémisses seront : « un dragon est imaginé comme soufflant des flammes-un dragon est un serpent (réel ou imaginaire) »; d'où il suit indubitablement qu'il y a des serpents qui sont imaginés souffler des flammes ; mais la prémisse majeure n'est ni une définition, ni une partie de définition. Or, c'est là tout ce que je veux prouver.

Examinons maintenant l'autre assertion : que si le mot serpent ne désigne que les serpents réels, la mineure (un dragon est un serpent) est fautive ; c'est là précisément ce que j'ai dit moi-même de cette prémisse considérée comme établissant un fait ; mais elle n'est pas fautive en tant que partie de la définition du dragon; et puisque l'une et l'autre prémisse, ou du moins, une des deux, *doit*, la conclusion étant fautive, être fautive aussi, la prémisse réelle ne peut pas être la définition, qui est vraie, mais l'affirmation d'un fait, qui est fautive.

ment vrai), mais que le cercle est *conçu* comme la possédant; que notre idée abstraite d'un cercle est l'idée d'une figure à rayons exactement égaux.

Conformément il. cette notion, on prétend que les mathématiques et toutes les sciences démonstratives n'ont pas pour objet les choses telles qu'elles existent réellement, mais des abstractions de l'esprit. Une ligne géométrique est une ligne sans largeur; mais il n'y a pas de telles lignes dans la nature; c'est donc une idée construite par l'esprit, sans matériaux empruntés à la nature. La définition, ajoute-t-on, est la définition de cette ligne intellectuelle, et non d'une ligne actuelle; et c'est seulement de cette ligne mentale, et non d'une ligne existant dans la nature, que les théorèmes de géométrie sont rigoureusement vrais.

Admettons que cette doctrine soit exacte (et j'essayerai de prouver le contraire plus loin); dans cette supposition même, les conclusions qui paraissent dépendre d'une définition ne dépendent pas de la définition comme telle, mais du postulat qui y est impliqué. Il serait vrai qu'il n'y a dans la nature aucun objet conforme à la définition de la ligne, et que les propriétés géométriques des lignes ne sont vraies que des lignes idéales, que la définition, en fin de compte, postule toujours l'existence réelle de cette idée; elle prend pour accordé que l'esprit peut former et forme la notion de la longueur sans largeur et sans autre propriété sensible. Selon moi, l'esprit ne peut pas former une telle notion; il ne peut pas concevoir une longueur sans largeur; il peut seulement, en considérant les objets, *faire attention* à leur longueur, à l'exclusion de toutes leurs autres qualités sensibles, et déterminer ainsi quelles sont les propriétés qui peuvent leur être attribuées en vertu de leur longueur seule. S'il en est ainsi, le postulat impliqué dans la définition géométrique d'une ligne est l'existence réelle, non de la longueur sans largeur, mais de la longueur seulement, c'est-à-dire des objets longs. Cela suffit pour porter toutes les vérités de la géométrie, puisque toute propriété d'une ligne géométrique est, en réalité, une propriété de tout objet matériel ayant une longueur. Ainsi, la théorie même que je crois fautive laisse intacte la conclusion que nos raisonnements sont fondés sur les faits postulés dans les définitions, et non sur les définitions mêmes; et cette conclusion est une de celles que je soutiens en commun avec le docteur Whewell (*Philosophie des sciences inductives*), bien que ses vues sur la nature de la démonstration soient très-différentes des miennes. Je reconnais volontiers ici, comme en beaucoup d'autres occasions, que ses ouvrages sont éminemment propres à éclairer les premiers pas dans l'analyse des procédés de l'esprit, même lorsque ses vues, quant à l'analyse plus avancée, me paraissent, je dois le dire avec un respect sincère, radicalement erronées.

§ 7. Les définitions, bien que toujours nominales, sont fondées sur la connaissance de choses correspondantes

[Retour à la table des matières](#)

§ 7. - Mais de ce que toutes les Définitions sont purement nominales et non réelles, il ne suit pas qu'elles soient arbitraires. La définition d'un nom. peut exiger, non-seulement un travail fort compliqué et difficile, mais encore des recherches approfondies sur la nature des choses désignées par le nom. Telles sont, par exemple, les questions qui sont l'objet des plus importants dialogues de Platon, comme : « Qu'est-ce que la rhétorique? » qui est le sujet du Gorgias; « qu'est-ce que la justice ?

qui est le sujet de la République. Telle est aussi la question ironique de Pilate - « Qu'est-ce que la vérité ? » et celle qui est le point fondamental des moralistes spéculatifs de tous les temps : « Qu'est-ce que la vertu ? »

Ce serait une erreur de croire que ces nobles et difficiles investigations n'ont pas d'autre but que de constater la signification conventionnelle d'un nom. Leur but, en effet, n'est pas tant d'établir qu'elle est la signification d'un nom que de déterminer ce quelle doit être; ce qui, ainsi que d'autres questions de terminologie, exige qu'on entre, et quelquefois très-avant, dans la recherche des propriétés, non pas des noms seulement, mais des choses nommées.

Quoique la signification des noms concrets généraux réside dans les attributs qu'ils connotent, les objets sont nommés antérieurement aux attributs, comme le prouve ce fait que, dans toutes les langues, les noms abstraits sont presque tous des composés ou des dérivés des noms concrets correspondants. Les noms connotatifs, par conséquent, sont, après les noms propres, les premiers en usage; et sans doute que, dans les cas les plus simples, ceux qui employèrent pour la première fois le nom avaient présent à l'esprit une connotation distincte qu'ils voulaient sciemment exprimer par ce nom. Le premier qui employa le mot *blanc*, appliqué à la Neige ou à un autre objet, savait, sans doute très bien quelle était la qualité qu'il entendait affirmer, et avait une conception parfaitement distincte de l'attribut désigné par le nom.

Mais lorsque les ressemblances et les différences sur les quelles se fondent les classifications ne sont pas d'une nature aussi palpable et aussi aisément déterminable, et lorsque surtout elles consistent, non en une seule qualité, mais en plusieurs, dont les effets entremêlés ne sont pas faciles à distinguer et à rapporter à leur vraie source, il arrive souvent que les noms sont appliqués aux objets sans que ceux qui les appliquent aient en vue une connotation bien nette et distincte. Ils sont déterminés seulement par une ressemblance générale entre l'objet nouveau et quelques-uns des objets familiers qu'ils ont coutume d'appeler de ce nom. C'est là, avons-nous vu, la marche que doit suivre même le philosophe pour la dénomination des sentiments simples et élémentaires. Mais quand les choses à nommer sont des tous complexes, le philosophe ne se contente pas de noter une ressemblance générale; il examine en quoi consiste cette ressemblance, et il ne donne le même nom qu'aux choses qui se ressemblent dans les mêmes particularités déterminées. Le philosophe, donc, emploie habituellement les noms généraux avec une connotation bien définie. Mais le langage n'a pas été fait; il ne peut être qu'amendé, et encore bien faiblement, par les philosophes. Dans l'esprit des arbitres réels du langage, les noms généraux (surtout dans les cas où les classes qu'ils dénotent ne peuvent être amenées devant le tribunal des sens extérieurs pour y être identifiées ou distinguées) ne connotent guère plus qu'une vague et grossière ressemblance avec les choses antérieurement ou le plus souvent désignées par les noms. Lorsque, par exemple, dans le monde, en général, on dit d'une action qu'elle est *juste ou injuste* d'un sentiment, d'une expression, d'un procédé, qu'il est *noble ou bas*; d'un personnage politique qu'il est un *homme d'État* ou un *charlatan*, ceux qui prononcent ces mots entendent-ils affirmer des attributs déterminés quelconques? Nullement. Ils reconnaissent simplement, à ce qu'ils croient, quelque ressemblance plus ou moins vague et éloignée entre ces choses et d'autres choses qu'ils avaient coutume de désigner ou d'entendre désigner par ces appellations.

Le langage, ainsi que sir James Mackintosh le disait des gouvernements, le langage « n'est pas fait; il se fait. » Un nom n'est pas imposé d'un coup et par délibération à une *classe* d'objets; il est d'abord appliqué à une chose, et étendu ensuite par

une série de transitions à une autre et à d'autres. Par ce procédé (comme l'a remarqué, et expliqué avec beaucoup de force et de clarté Dugald-Stewart dans ses *Essais philosophiques*), un nom passe souvent par des points successifs de ressemblance d'un objet à un autre, et finit par être appliqué à des choses qui n'ont plus rien de commun avec celles auxquelles il fut primitivement donné; sans que pour cela, cependant, le nom disparaisse; de sorte qu'à la fin il désigne un pêle-mêle confus d'objets n'ayant rien de commun et ne connote plus rien, pas même une vague ressemblance générale. Lorsqu'un mot est arrivé à cet état, qu'en l'attribuant à un objet on n'énonce absolument rien de cet objet, il ne peut plus servir soit à penser, soit à communiquer la pensée; et il ne peut être utilisable qu'en le dépouillant d'une partie de ses nombreuses acceptions, et en le bornant à des objets ayant quelques attributs communs qu'il peut servir à connoter. Voilà les inconvénients d'un langage qui « n'est pas fait, mais qui se fait ». Ainsi que les gouvernements qui sont dans le même cas, il peut être comparé à une route qui n'a pas été construite, mais qui s'est faite elle-même. Il faut la réparer continuellement pour la rendre praticable.

Ceci montre déjà clairement pourquoi la définition d'un nom abstrait est souvent si difficile. La question: « Qu'est-ce que la justice? revient, en d'autres termes, à celle-ci: Quel est l'attribut que les hommes affirment quand ils appellent Juste une action? A quoi on peut répondre tout d'abord que les hommes n'étant pas arrivés à un accord sur ce point, ils n'entendent pas du tout affirmer nettement un attribut. Cependant, tous croient qu'il y a quelque attribut commun à toutes les actions qu'ils ont l'habitude d'appeler justes. La question est donc de savoir s'il existe un tel attribut commun? et, en premier lieu, si les hommes sont assez d'accord sur les actions particulières qu'ils appellent ou n'appellent pas justes pour rendre possible la recherche d'une qualité que ces actions auraient en commun? S'ils le sont, il reste à chercher si les actions ont en réalité quelque qualité commune? et, si elles en ont une, quelle elle est? De ces trois questions, la première seule se rapporte à l'usage conventionnel des termes; les deux autres concernent des matières de fait; et si la seconde question (si les actions forment une classe ou non) est résolue négativement, il en reste une quatrième, souvent plus ardue que les autres: comment former le mieux possible une classe artificielle que le nom puisse dénoter?

Et il est à propos de remarquer ici que l'étude du développement spontané du langage est de la plus haute importance pour ceux qui voudraient le réformer logiquement. Les classifications grossièrement ébauchées dans les langues vulgaires et retouchées, comme elles l'exigent presque toutes, par le logicien, sont souvent par elles-mêmes éminemment propres à ses vues. Comparées à celles des philosophes, elles sont comme le droit coutumier d'un pays, qui s'est développé, pour ainsi dire, spontanément, comparé aux lois systématisées et codifiées. Il est un instrument moins parfait, mais étant le résultat d'une expérience prolongée, quoique non scientifique, il contient une masse de matériaux qui peuvent être très avantageusement employés dans la formation systématique d'un corps de lois écrites. De même le groupement reçu des objets sous des noms communs, bien qu'il puisse n'être fondé que sur une grossière ressemblance générale, est une preuve, d'abord que la ressemblance est très manifeste et, par conséquent, fort grande, et ensuite que c'est une ressemblance qui a frappé un grand nombre de personnes pendant de longues années et des siècles. Alors même qu'un nom, par des extensions successives, se trouve appliqué à des choses qui n'ont pas entre elles cette grosse ressemblance commune, on retrouve encore celle ressemblance à chaque moment de ses évolutions. Et ces transitions de la signification des mots sont souvent l'indice de connexions réelles entre les choses qui auraient pu échapper à l'attention des penseurs; de ceux, du moins, qui, à cause de

l'emploi d'un langage différent ou d'habitudes d'esprit différentes, auraient considéré de préférence les choses sous un autre aspect. L'histoire de la philosophie abonde en exemples de ces inadvertances, commises faute d'apercevoir le lien caché qui raccordait les disparates apparentes de la signification de quelque mot équivoque ¹.

Toutes les fois qu'au sujet de la définition du nom d'un objet réel la recherche ne se réduit pas simplement à la comparaison des autorités, on suppose tacitement qu'on doit trouver pour le nom une signification qui lui permette de continuer à dénoter toutes les choses, ou, du moins, la plus grande ou la plus importante partie des choses auxquelles il est communément attribué. En conséquence, la recherche de la définition est une recherche des ressemblances et des différences existant entre, ces choses, consistant à constater s'il y a une ressemblance commune à toutes, et si non sur quelle fraction d'entre elles porte cette ressemblance générale ; et finalement quels sont les attributs communs qui communiquent, soit à toutes, soit à une partie, ce caractère de similitude qui les a fait classer ensemble. Lorsque ces attributs communs ont été constatés et spécifiés, le nom appartenant aux objets semblables perdant sa vague acception, acquiert une connotation précise et par cette connotation distincte devient susceptible de définition.

En donnant une connotation distincte à un nom général, le philosophe devra prendre les attributs qui, en même temps qu'ils sont communs à toutes les choses actuellement dénotées par le nom, sont aussi par eux-mêmes les plus importants, soit directement, soit par le nombre, l'évidence ou l'intérêt des conséquences auxquelles ils conduisent. Il choisira, autant que possible, les *differentiae* qui conduisent au plus grand nombre de propriétés importantes ; car ce sont les propriétés qui, mieux que les qualités plus obscures et plus cachées dont souvent ils dépendent, qui donnent à une agglomération d'objets cet aspect général et ce caractère d'ensemble qui désignent les groupes dans lesquels ils tombent naturellement. Mais, pénétrer jusqu'à cet accord profond et caché dont dépendent ces rapports superficiels et très apparents est souvent un (les problèmes scientifiques les plus ardues ; et, de même qu'il est un des plus difficiles, il est rare aussi qu'il ne soit pas un des plus importants. Or, comme du résultat de cet examen des causes des propriétés d'une classe d'objets dépend incidemment la question de savoir quelle sera la signification d'un mot ; c'est au moyen et sous le couvert de recherches sur la définition d'un nom, que se sont produites quelques-unes des plus utiles et des plus profondes investigations de la philosophie.

¹ « Peu de gens (ai-je dit ailleurs) ont réfléchi combien il faut de connaissance des Choses pour être en état d'affirmer qu'un raisonnement donné roule uniquement sur les mots. Il n'y a pas peut-être un seul des termes principaux de la philosophie qui ne soit employé avec des nuances de signification presque innombrables, pour exprimer des idées plus ou moins différentes les unes des autres. Entre deux de ces idées un esprit sagace et pénétrant discernera, en quelque sorte intuitivement, un lien non apparent, sur lequel, sans pouvoir peut-être en rendre compte logiquement, il basera un argument parfaitement valide qu'un critique moins pénétrant prendra pour un sophisme roulant sur le double sens d'Un terme ; et plus sera grand le génie de celui qui franchit d'un saut le précipice sain et sauf, plus grands seront aussi, probablement, le chant de triomphe et la vaine gloire du pur logicien qui, venant derrière lui en boitant, prouve sa sagesse supérieure en s'arrêtant sur le bord et en abandonnant, comme désespérée, sa propre besogne, qui est d'y faire un pont. »